

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE STRASBOURG
Université de Strasbourg

**L'évolution des pratiques des services de renseignement
français en Afrique**
Alix Lalaguë

Mémoire de 4^{ème} année, filière « Étude des Relations Internationales et
du Global »

Sous la direction de Florent Pouponneau

Année 2020/2021

« L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur. »

Remerciements

Je souhaite tout d'abord remercier mon directeur de mémoire, Florent Pouponneau, pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire, m'avoir conseillé et avoir consacré du temps à ce projet.

Je tiens également à remercier Emmanuel Droit d'avoir accepté de faire partie du jury d'évaluation de ce mémoire.

Je remercie aussi l'IEP de Strasbourg de m'offrir l'opportunité de rédiger ce mémoire.

Enfin, un grand merci à ma famille, mes amis et Tanguy pour leur écoute, leur présence, leur relecture et leur précieux soutien.

Sommaire

INTRODUCTION.....	p. 5
PARTIE 1 : ASSASSINAT, DÉARMEMENT ET DÉSTABILISATION : LES OPÉRATIONS SPÉCIALES DU SDECE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE.....	p. 14
PARTIE 2 : LES ACTIONS OFFENSIVES DU SDECE ET DE SES ALLIÉS EN AFRIQUE FRANCOPHONE, MENACÉE PAR L'EXPANSION COMMUNISTE.....	p. 47
PARTIE 3 : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA DGSE AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME.....	p. 81
CONCLUSION.....	p. 111
ANNEXES.....	p. 113
SOURCES.....	p. 130
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 133
TABLE DES MATIÈRES.....	p. 144

Introduction

« *Un prince avisé et un brillant capitaine sortent toujours victorieux de leurs campagnes et se couvrent d'une gloire qui éclipse leurs rivaux grâce à leur capacité de prévision. Or la prévision ne vient ni des esprits ni des dieux [...]. Elle provient uniquement des renseignements obtenus auprès de ceux qui connaissent la situation de l'adversaire* », écrivait le stratège et général chinois Sun Zi dans son traité militaire *L'Art de la guerre*, au Vème siècle avant J.-C. Dans son ouvrage de treize chapitres, l'homme plus connu sous le nom de Sun Tzu conseille sur la conduite de batailles et l'élaboration de stratégies pour mener une guerre victorieuse. Dans ces conseils, il stipule notamment de s'appuyer sur l'espionnage et la recherche de renseignements pour acquérir de profondes connaissances sur la situation de l'adversaire, et ainsi avoir un avantage comparatif qui permettrait de remporter la guerre. Plus de vingt-cinq siècles plus tard, ces affirmations n'ont jamais été aussi vraies, et la collecte d'informations pour en tirer des renseignements est devenue un savoir-faire essentiel pour les États, qui sont aujourd'hui dotés de services de renseignement pour faire face aux incertitudes, aux risques et aux menaces.

Dans ce mémoire, il s'agit d'étudier les pratiques des services de renseignement extérieurs français en Afrique, depuis la guerre d'Algérie jusqu'à aujourd'hui.

Au vu de la couverture mondiale des actions et des opérations menées par le service de renseignement extérieur français, il paraît intéressant de se focaliser sur une zone géographique pour pouvoir mener une étude plus complète et détaillée. Le choix de l'Afrique est alors apparu comme une évidence : après avoir fait leurs preuves en Indochine à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les services de renseignement ont été particulièrement présents sur le continent africain, qui a toujours représenté une terre pleine d'enjeux et de défis pour les gouvernements français qui se sont succédé. Tant pour la question des décolonisations, que pour l'intérêt politique de garder sous sa protection des régimes amis face à la menace communiste, ou que pour la question du terrorisme, l'Afrique est un continent qui demande une surveillance française constante. Les services de renseignement n'ont jamais été aussi actifs et présents que sur ce continent, ce qui rend l'étude de leurs actes là-bas d'autant plus riche et intéressante.

La période étudiée, qui s'étend sur plus d'un demi-siècle, n'est pas anodine. Il convient de commencer l'étude des pratiques des services de renseignement en Afrique dans la seconde moitié du XXème siècle, car c'est à ce moment-là que leur utilisation et leur importance se sont

accrues. En effet, après s'être rendu compte du potentiel inestimable des renseignements émis par les services durant la Seconde Guerre mondiale¹, les services se structurent et s'organisent, sortant de l'ombre et travaillant officiellement pour le compte de la République française. De plus, c'est à cette période que l'Afrique devient sujet à des enjeux importants pour la France, et le restera jusqu'à aujourd'hui.

Cependant, cette chronologie de plus d'un demi-siècle étant particulièrement longue et riche en événements historiques, il paraît complexe de rendre compte de toutes les périodes, si bien que des coupes temporelles seront effectuées. Certaines périodes seront laissées dans l'ombre, pour ne garder que les moments les plus intenses et les plus révélateurs, tout en s'efforçant de conserver une certaine régularité et cohérence dans le propos. « *Ils [les historiens] fractionnent sans cesse le temps mais il est rare qu'ils expliquent comment ils procèdent* »², écrivait à ce propos l'historien Robert F. Berkhofer. Il ne s'agit pas ici de négliger certains événements historiques, mais simplement de tailler l'objet scientifique dans l'histoire, qui a alors une vocation scientifique, afin d'accéder aux caractéristiques les plus intéressantes. En effet, toutes les périodes historiques ne peuvent pas être étudiées avec les mêmes intérêts et le même soin, chacune ayant ses propres caractéristiques, ce qui explique ce choix de « trous noirs »³.

Ainsi, les services de renseignement extérieurs français sont beaucoup – et continuent – intervenus sur le continent africain, depuis la seconde moitié du XX^e siècle jusqu'à maintenant. Les pratiques par lesquelles ils interviennent ont considérablement évolué au fur et à mesure, déjà pour s'adapter aux changements du contexte géopolitique international qui ne cesse d'évoluer, mais aussi à cause de luttes internes et bureaucratiques proprement nationales. En effet dans un premier temps, l'évolution des services de renseignement et de leurs pratiques peuvent être vues comme l'adaptation de la réponse à l'arrivée de nouvelles menaces : changer les dispositifs en permanence au gré des bouleversements géopolitiques externes, pour ainsi pouvoir mieux contrer les risques qui font leur apparition et mutent. Mais cette thèse de l'adaptation n'est pas suffisante, et peut être perçue comme trop simpliste. Comme l'a expliqué

¹ Entre 1940 et 1945, les services de renseignement français ont produits et fournis de nombreuses et précieuses informations aux forces Alliées : plus de 200 000 pages, 10 000 photos et 60 000 cartes par mois en 1943 et 1944.

² Robert F. BERKHOFER, *A Behavioral Approach to Historical Analysis*, New York Free Press, 1^{er} janvier 1969, p. 211.

³ William GROSSIN, « Les représentations temporelles et l'émergence de l'histoire », *L'année sociologique*, vol. 39, 1989, pp. 233-254.

Grégory Daho dans son ouvrage *La transformation des armées*⁴, les réformes et les grands changements ne sont pas que le fait de l'adaptation, et bien que son propos fasse référence aux armées françaises, celui-ci est également valable pour les services de renseignement.

Il affirme que les changements résultent plutôt de conjonctures internes à l'État, qui, dans notre cas, modifieraient alors les rapports entre les autorités politiques et les services de renseignement, jusqu'à en modifier la structure et l'organisation mêmes. L'évolution des pratiques des services de renseignement français serait alors également due à ces luttes internes, proprement nationales, qui pèsent sur les dynamiques et les actions extérieures car en fonction de visions diverses et contrastées, les politiques ne suivront pas forcément la même orientation. Cette thèse vient confirmer celle de Graham Allison produite en 1971, qui considère que chaque action menée par l'État en politique internationale est le produit de luttes, de considérations, d'intérêts, de préférences et de collaboration entre acteurs nationaux, qui finissent par formuler la politique étrangère. Ainsi, la politique extérieure et ses enjeux ne sauraient se dissocier des enjeux de la politique intérieure, décidés au sommet de l'État⁵.

Ce sont ces évolutions et ces changements de pratiques qui seront étudiés dans ce mémoire. Les services de renseignement extérieur français étant très présents sur le territoire africain, il est intéressant d'y étudier l'évolution de leurs pratiques et méthodes au fil des années, des événements historiques et des présidences.

Un service de renseignement est une unité qui agit au service de la République grâce à la collecte, la mise en forme, le croisement, la synthèse et l'analyse d'informations qui, après avoir été recoupées, vérifiées et replacées dans leur contexte, deviendront des renseignements⁶. Souvent appelés « services secrets », il convient de ne pas croire aux représentations cinématographiques, littéraires ou publicitaires qui donnent des renseignements une image biaisé et édulcoré qui ne sert qu'à accroître leur notoriété et à fasciner les foules. En réalité, ces services qui donnent l'impression de gouverner secrètement le monde sont des services d'État encadrés par la loi nationale, qui font face à des contraintes comme n'importe quelle

⁴ Grégory DAHO, *La transformation des armées : Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Maison des Sciences de l'Homme, 12 décembre 2016, 406 p.

⁵ Graham T. ALLISON, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Little, Brown and Company, 1971.

⁶ Christophe SOULLEZ, *Les services secrets : histoire, méthodes et organisation du renseignement*, Eyrolles, 3^e avril 2020, 184 p.

administration, et qui n'ont pas un pouvoir aussi fort que celui que l'imaginaire collectif aime à lui donner.

Avec des objectifs et des priorités définis à l'avance concernant les méthodes, les procédures ou encore les résultats attendus, les services de renseignement servent à l'anticipation et à la connaissance de renseignements, qui veillent à assurer la défense et la sécurité nationale. Dans ce contexte, la qualité des renseignements est alors l'exigence la plus importante qui est faite aux services, puisqu'une fois le travail de production de renseignements effectué, ceux-ci sont remis aux décideurs politiques qui s'en servent pour prendre des décisions.

Aux services de renseignement en tant qu'unité qui agit pour le compte de la République, le haut fonctionnaire d'État Christian Vigouroux attribue quatre grandes missions plus objectives et plus larges que celles qui leur sont déjà unanimement données⁷ :

- 1) « *Éclairer l'inconnu* », pour signifier que l'agent des services doit être prêt en toute circonstance à tomber sur une embuscade et, pour cela, doit être constamment à l'affût tout en ayant un sens de l'intuition développé.
- 2) « *Assumer l'inavoué* », en ne refoulant pas les opérations souterraines exercées dans l'anonymat le plus complet.
- 3) « *Traiter l'inexistant* », c'est-à-dire anticiper le travail en analysant, prévoyant et agissant avant même que l'évènement n'existe.
- 4) Et enfin « *Agir en admettant les contrôles malgré l'incontrôlable* », ce qui veut dire que les services ne doivent pas rejeter des marques d'intérêt, car celles-ci permettent souvent de renforcer leurs moyens.

En France comme dans beaucoup d'autres pays, la mise en place de services de renseignement pour défendre la Nation et ses valeurs se fait assez tôt.

Alors qu'on recense des activités d'espionnage et de réseaux d'informateurs dès l'Antiquité et l'Égypte antique, c'est avec le règne de Louis XIII et son ministre le cardinal Richelieu qu'émerge un vrai et premier service organisé. Baptisé « cabinet noir » *a posteriori*, il intercepte des correspondances transitant par voie postale, et a pour mission principale le renforcement de l'autorité royale. Au fil des siècles, des développements et des enjeux, les services évoluent et se consolident. La pratique des renseignements ralentit durant la Première Guerre mondiale, puis se redynamise avec l'émergence, en 1940, de trois services : le Bureau des menées

⁷ Christian VIGOUROUX, « Le renseignement, une nécessité au service de la République... à surveiller », *Après-demain*, vol. 37, n° 1, 2016, pp. 43-45.

antinationales (BMA) pour le régime de Vichy ; une structure clandestine en zone libre dirigée par Paul Paillole ; et une dernière appartenant aux Forces françaises libres (FFL), commandée par André Dewavrin depuis Londres. Les deux premiers vont s'allier et s'installer à Alger en 1942 pour devenir le Bureau des renseignements et d'action d'Alger (BRAA), pendant que le colonel Passy et le général de Gaulle fondent le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA). Le 27 novembre 1943, le BRAA et le BCRA vont finalement fusionner, pour devenir un seul et même service : la Direction générale des services spéciaux (DGSS), sous la direction de Jacques Soustelle, qui sera renommée Direction générale des études et recherches (DGER) en octobre 1944. En janvier 1946, ce service devient le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), chargé du contre-espionnage extérieur pour récolter des renseignements utiles à la défense et à la sûreté de l'État français. Il est finalement remplacé par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en avril 1982, qui gardera les mêmes missions et prérogatives, et qui est toujours actif aujourd'hui⁸.

Ainsi l'histoire des services de renseignement français est ancienne, et ces derniers ont connu de nombreux changements et évolutions avant de devenir ce qu'ils sont aujourd'hui.

Aujourd'hui, les services de renseignement français sont nombreux et couvrent beaucoup de secteurs, dont les six plus importants sont regroupés sous l'appellation de « communauté française du renseignement »⁹ depuis 2011. Dans ce mémoire, c'est aux services de renseignement extérieur français que nous nous intéresserons, c'est-à-dire aux services qui interviennent en dehors du territoire français pour agir sur l'activité des autres États et y recueillir des renseignements. Aujourd'hui connus sous le nom de Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), ces services obéissent aux exigences politiques et parfois militaires¹⁰.

Aucuns travaux ne portent exactement sur l'intitulé de mon sujet. Beaucoup d'études et d'ouvrages retracent l'histoire des services de renseignement extérieurs français, sans toutefois étudier exclusivement leurs pratiques, ni faire de l'Afrique un cas spécifique.

⁸ Christophe SOULLEZ, *op. cit.*, pp. 20-54.

⁹ Annexe numéro 1.

¹⁰ Charlotte LEPRI, « Les services de renseignement en quête d'identité : quel rôle dans un monde globalisé ? », *Géocéconomie*, vol. 45, n° 2, 2008, pp. 33-53.

D'un point de vue scientifique, un tel travail revient donc à compiler en un seul document les pratiques les plus intéressantes employées par les services de renseignement sur le continent africain, tout en étudiant et expliquant leur évolution. Par « intéressantes », il faut comprendre qu'il s'agira des pratiques les moins communes, celles que les services élaborent dans un contexte particulier, et qui ne constituent pas leur quotidien.

Pour écrire ce mémoire, il m'a fallu dans un premier temps définir exactement un objet de recherche. Je savais vouloir travailler sur les services de renseignement extérieurs, mais il fallait trouver un axe plus précis. Après avoir mené des recherches, il m'est apparu que le thème des pratiques de services de renseignement était assez peu documenté en tant que tel. L'évolution des services de renseignement était une thématique récurrente, mais sans que jamais l'accent ne soit mis sur les pratiques mises en place et utilisées. Ainsi, mon hypothèse de travail sur ce sujet a peu à peu pris forme, avant d'y ajouter la dimension territoriale de l'Afrique pour avoir un ancrage fixe.

La méthode utilisée pour écrire ce mémoire a été de récolter des éléments intéressants provenant de diverses sources, de les analyser, de les recouper et de les assembler.

La lecture de livres a constitué la base principale de ce travail. La littérature française est riche d'auteurs ayant rédigé des ouvrages très pertinents et complets sur le sujet. Ainsi le journaliste indépendant Jean Guisnel, spécialiste des questions de renseignement et d'espionnage, a écrit et coécrit de nombreux ouvrages sur ce thème. Il a notamment récemment publié *Histoire secrète de la DGSE*¹¹, une enquête complète sur les services de renseignement actuels, et a été coauteur d'ouvrages portant sur le même thème, tel qu'*Histoire politique des services secrets français*¹² coécrit avec Roger Faligot et Rémi Kauffer deux journalistes spécialistes, comme lui, du renseignement et des services secrets. Il a aussi coécrit un livre avec Claude Silberzahn¹³, directeur général de la DGSE de 1989 à 1993, dans lequel les deux hommes analysent les évolutions, les échecs et les succès des services durant cette période. L'ouvrage *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*¹⁴ de Claude Faure, ancien

¹¹ Jean GUISNEL, *Histoire secrète de la DGSE*, Robert Laffont, 7 novembre 2019, 384 p.

¹² Jean GUISNEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, La Découverte, 14 novembre 2013, 742 p.

¹³ Jean GUISNEL et Claude SILBERZAHN, *Au cœur du secret : 1500 jours aux commandes de la DGSE (1989-1993)*, Fayard, 29 mars 1995, 330 p.

¹⁴ Claude FAURE, *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*, Fayard, 29 septembre 2004, 786 p.

membre des services de renseignement extérieur français de 1972 à 2002, a également été une mine d'informations complètes et détaillées, illustrant avec précision l'évolution des services de renseignement au fil du temps. De nombreux autres ouvrages ont guidé ma réflexion et mon travail de recherche, tant des livres-enquêtes rédigés par des journalistes d'investigation que des biographies écrites par des documentaristes concernant des personnages clés...

Ces ouvrages, qui apportent tous un contenu exclusif grâce aux entretiens qui ont permis de les rédiger, à l'accès inédit à certaines sources ou à la concertation de plusieurs auteurs instruits sur le sujet, sont d'autant plus instructifs qu'ils ont tous été écrits et publiés à des époques différentes. Très complets, tous ces livres ne font que poser un panorama global des services, de leur organisation, de leurs méthodes et de leur fonctionnement sur une période donnée, sans jamais s'arrêter trop en détail ni exclusivement sur leurs pratiques. Dans ces ouvrages, elles ne sont qu'une petite partie de l'histoire des services sans jamais être mises en avant, alors qu'elles sont leur marque de fabrique, leur signature qui ne cesse d'évoluer avec eux, et qu'il convient de leur accorder une analyse propre.

La lecture de ces ouvrages a été complétée par celle d'articles scientifiques publiés sur les portails Cairn.fr et Persee.fr, faisant référence aux services de renseignement extérieur français et à leur rôle en Afrique. Sur ce sujet, les articles de l'archiviste Jean-Pierre Bat dans des revues comme *Relations Internationales* ou *Revue défense nationale* ont été particulièrement pertinents, puisqu'il a notamment travaillé sur les renseignements en Afrique et le personnage de Jacques Foccart, figure incontournable dans la stratégie du renseignement français en Afrique. Les études d'autres chercheurs explorant ces thématiques et d'autres concepts scientifiques étaient également disponibles, et très intéressantes.

L'accès à certains dossiers des services de renseignement conservés aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine m'a également aidé dans mon travail. J'ai eu l'opportunité de me rendre sur place et de pouvoir consulter certains extraits déclassifiés du fonds Foccart, avec une certaine limite : seules les archives de plus de 50 ans et non couvertes par le secret de la défense nationale sont consultables, si bien que, pour mon sujet, seules les archives portant sur le SDECE durant la guerre d'Algérie étaient disponibles à la consultation.

Ces archives avaient déjà été exploitées par Jean-Pierre Bat au milieu des années 2010, et alors que l'archiviste avait écrit plusieurs articles et ouvrages sur le sujet, elles restent très peu étudiées par les chercheurs, ce qui s'explique sûrement par la brièveté de leur sommaire et leur étendue : au total, elles représenteraient plus de 500 mètres d'archives stockées dans plusieurs

centres en France¹⁵. Dans ses travaux, Jean-Pierre Bat utilise ses recherches dans les fonds Foccart archivés pour écrire sur les services de renseignement français en Afrique et les dispositifs employés pendant et après la guerre d'Algérie. Bien qu'il y présente le renseignement comme « *une composante clé de la politique* »¹⁶ française en Afrique comme nous le faisons dans ce mémoire, il se focalise sur la période de Jacques Foccart en fonction, et sur les relations privilégiées que ce dernier entretient avec les services de renseignement, sans porter son étude au-delà de cette époque et de ses relations. Ce sont donc ces vides que nous viendrons combler, à savoir l'avant et l'après-Foccart, tout en l'étudiant également grâce aux archives consultées.

En deux jours sur place, j'ai étudié cinq dossiers traitant surtout de la guerre d'Algérie et un peu du communisme en Afrique, deux thèmes dans lesquels des rapports détaillés m'ont permis de compléter et de préciser mon devoir. Dans certains dossiers, j'ai pu faire la découverte de documents très révélateurs, notamment concernant des opérations du SDECE en Algérie.

J'ai également réussi à accéder à certaines archives en ligne, comme un document d'archive de l'OTAN et un autre des Archives nationales d'Outre-Mer.

Je me suis également appuyée sur des articles de presse en ligne, d'époque ou plus récents, grâce à la base de données Europresse.com. J'ai alors pu utiliser, en prenant le recul nécessaire, certaines informations trouvées dans ces différents articles.

Des émissions radiophoniques, des reportages ou des vidéos disponibles sur différents sites internet m'ont également permis de récolter de précieuses informations. Par exemple, un ancien espion de la DGSE connu sous le pseudonyme d'Oliver Mas a créé une chaîne YouTube en janvier 2018 intitulé *Talk with a Spy*, sur laquelle il publie des vidéos dédiées au monde de l'espionnage, expliquant certaines notions clés. Ces vidéos, toujours à appréhender avec un certain recul, vulgarisent le monde de l'espionnage et du renseignement et permettent d'avoir des explications facilement compréhensibles d'un ancien membre des services secrets.

Enfin, l'étude de documents officiels du gouvernement français traitant des services de renseignement, de leur évolution et de leurs prévisions pour le futur est enrichissante pour se rendre compte de la considération apportée aux services de renseignement extérieur selon les périodes et les dirigeants politiques.

¹⁵ Jean-Pierre BAT, « Les « archives Foccart » aux Archives nationales », *Afrique & histoire*, vol. 5, n° 1, 2006, pp. 189-201.

¹⁶ Jean-Pierre BAT et Nicolas COURTIN, « Le renseignement français en Afrique », *revue Défense Nationale*, vol. 7, n° 792, 2016, pp. 65-69.

Ainsi, malgré les difficultés d'accès à leur environnement, le mystère et l'opacité qui entourent les services de renseignement aussi appelés services secrets, la réunion de toutes les informations récoltées par ces différentes sources permet une étude assez large et complète de ce milieu, qui tend à être de plus en plus transparent.

Nous essaierons donc de dresser un portrait assez complet des pratiques des services de renseignement extérieur français en Afrique : *Quelles ont été les différentes pratiques des services de renseignement extérieur français sur le continent africain ? Comment expliquer l'évolution de ces pratiques et l'intensité de leur utilisation au fil des événements géopolitiques qui ont touché l'Afrique et des organisation politiques internes en France ?*

Pour répondre à ces interrogations, nous commencerons par étudier les opérations spéciales d'exécution, de sabotage et de déstabilisation utilisées par le SDECE pendant la guerre d'Algérie pour combattre la rébellion algérienne et ceux qui la soutiennent, tout en analysant le processus décisionnel politique interne à l'État français (Partie 1) ; avant d'évoquer les actions offensives et clandestines mises en place par ces mêmes services et leurs alliés lors de la Guerre froide, afin d'éviter l'expansion du communisme sur le continent africain à une époque de gouvernance anti-communiste en France (Partie 2) ; en terminant par la présentation des nouvelles techniques et technologies modernes utilisées par la DGSE pour lutter contre la menace globalisée du terrorisme alors que la France est dirigée par une nouvelle génération de décideurs politiques (Partie 3).

PARTIE 1 : ASSASSINAT, DÉSARMEMENT ET DÉSTABILISATION : LES OPÉRATIONS SPÉCIALES DU SDECE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

« *Il n'y a pas de guerre propre, de guerre sans bavures ni dérapages dans l'horreur, sans haine ni vengeance, sans cyniques ni psychopathes* »¹⁷. Tels sont les premiers mots d'un article publié par l'éditeur suisse Nils Andersson dans le journal *Libération* en 2001, dédié aux opérations menées par le SDECE en Algérie entre 1954 et 1962. Cette phrase annonce alors le fait que la guerre d'Algérie n'a pas échappé aux caractéristiques communes à la plupart des guerres, à savoir l'usage de méthodes effroyables, parfois cruelles et occultes.

En effet, dans le contexte particulier de la guerre d'Algérie – alors colonie française en quête d'indépendance –, les services de renseignement français, poussés par les dirigeants politiques et par les événements de plus en plus menaçants sur le territoire algérien, ont recours à des opérations spéciales non conventionnelles, c'est-à-dire des opérations qui ne peuvent pas être exécutées par des forces militaires classiques. Ces missions spéciales engagent notamment l'élimination d'indépendantistes algériens, la destruction de leur matériel et leur déstabilisation, pour les affaiblir et les vaincre.

Il s'agit d'étudier comment les pouvoirs décisionnels en viennent à commander ce genre d'opérations qui, au-delà d'être de simples opérations de répression de la rébellion algérienne, sont des actions lourdes de conséquence demandant la concertation de nombreux acteurs et la prise en compte de nombreux paramètres, dans des contextes particuliers.

SECTION 1 : Les opérations spéciales exécutées par les services du SDECE

Cette première partie est dédiée à la présentation des diverses opérations menées pendant la guerre Algérie, et leurs acteurs. Il s'agit alors de faire une présentation globale et détaillée de tous les mécanismes utilisés par les services de renseignement pendant cette période.

¹⁷ Nils ANDERSSON, « Homicide d'État en Algérie », *Libération*, 24 mai 2001.

Paragraphe 1 : Les opérations Homo du Service Action du SDECE

Autorisées par le gouvernement français, les opérations Homo sont les pratiques les plus connues mais également les plus mystérieuses et les plus occultes qui peuvent être utilisées par les services secrets. Exploitées massivement par les services du SDECE, ces opérations loin d'être anodines demandent beaucoup d'organisation et l'intervention de nombreux acteurs.

1.1.1. Les opérations Homo, de la théorie à la pratique

Ce sont les pratiques les plus connues lorsqu'on parle des actions du SDECE pendant la guerre d'Algérie : les assassinats de personnalités indépendantistes algériennes et de ceux qui leur venait en aide.

Ces neutralisations sont appelées opérations Homo, pour « homicides », et consistent à exécuter des individus considérés comme des ennemis. Elles sont autorisées à partir du 11 mai 1955 avec l'adoption d'un arrêté interministériel sur la rébellion algérienne, dans lequel le gouvernement français donne aux services de renseignement la mission de lutter, clandestinement et en prenant toutes les mesures nécessaires, contre le Front de libération nationale (FLN). L'arrêté permet à cette lutte clandestine de prendre la forme de neutralisation de ces dirigeants rebelles¹⁸.

L'organisation de ces assassinats, qui sont dissuasifs ou de représailles, est précise et bien édifiée. Durant son mandat de directeur général du SDECE, Pierre Boursicot¹⁹ crée le Comité, une cellule d'étude chargée d'analyser et d'élaborer les modalités de mise en place de neutralisation des cibles désignées.

Alors que le flou et l'incertitude demeurent pendant un certain temps sur la prise de décision et la mise en place de ces opérations, laissant une marge de manœuvre assez conséquente aux services de renseignement extérieur, leur organisation se précise vers 1958, pour finalement se dérouler comme suit : une fiche, intitulée « Fiche relative à la désignation d'un objectif »²⁰ est créée par les services secrets grâce aux renseignements collectés sur une personne en particulier. Sur cette fiche figurent le nom de la cible, les raisons qui amènent à penser qu'elle

¹⁸ Claire FAURE, *op. cit.*, p. 263.

¹⁹ Pierre Boursicot est le directeur général du SDECE de janvier 1951 à septembre 1957.

²⁰ Annexe numéro 7.

constitue une menace pour la France et ses intérêts et donc pour lesquelles elle devrait être exécutée, ainsi qu'une description de la manière dont elle devrait être tuée.

Une fois établie, la fiche est envoyée à une cellule appelée *Brain Trust Action*²¹, dont les membres lisent le contenu sans y réagir, sauf parfois pour y apposer la simple mention « Vu ». La fiche, qui n'existe qu'en un seul et unique exemplaire, passe de main en main ; et les consignes sont claires à son sujet : il est interdit d'en prendre des notes et de laisser une trace écrite de son existence. Même lorsque deux personnes veulent en discuter, ce doit être oralement. Une fois que les membres du *Brain Trust Action* ont validé cette demande, le dossier est remis au chef du Service Action du SDECE, pour qu'il mette en place l'opération en mobilisant des hommes et en les envoyant sur place.

Le procédé se poursuit ensuite à Cercottes, une commune française dans le Loiret où se trouve le Centre parachutiste d'entraînement spécialisé (CPES), qui forme également des agents du Service VIII du SDECE²² au sein de la cellule B3, composée de nombreux hommes ayant fait partie de la Résistance et de la France libre. Ce sont les adjoints opérationnels du chef du Service Action qui se chargent de choisir les hommes qui prendront part à la mission.

Plusieurs types de personnes sont choisis : tout d'abord il y a les agents « R », qui vont enquêter sur la cible désignée grâce, par exemple, à des filatures, pour en rapporter encore plus de renseignements, permettant ainsi de pouvoir encore mieux l'appréhender. Ces agents constituent d'importants et épais dossiers sur les cibles, grâce à des détails très précis : son mode de vie, ses habitudes, ses trajets et déplacements, en agrémentant tout cela de photos, descriptions et indications pour que l'information soit la plus complète possible.

Un agent traitant est ensuite désigné. Il s'agit de la personne qui orchestre tout, comme un chef de mission ; c'est lui qui choisit le mode opératoire de l'assassinat de la cible. Ce choix peut être invalidé par les adjoints opérationnels, mais s'ils ne s'y opposent pas, l'agent traitant peut entrer en contact avec les personnes qui exécuteront directement l'opération Homo, des agents

²¹ En français, le nom de cette cellule pourrait être traduit par « Action du groupe de réflexion », ce qui est un peu excessif compte tenu de l'action réelle de ses membres : ils ne se rencontrent jamais en physique pour réfléchir et discuter des actions qu'ils décident, mais ne font que lire ces dossiers de renseignement qui leur parviennent. Les membres sont de hautes personnalités politiques tels que, en 1959, le Premier ministre Michel Debré, son coordinateur des services de renseignement et conseiller sur les questions de sécurité Constantin Melnik, le secrétaire général à la Défense nationale et amiral Georges Cabanier, ou encore le responsable des affaires africaines à l'hôtel Matignon, Jacques Foccart.

²² Le Service VIII est le nom du Service Action du SDECE à partir de 1958.

d'exécution surnommés agent E-1 ou agent E-2²³. Pour que l'État français ne puisse jamais être incriminé si l'un des agents est arrêté, les agents d'exécution ne sont pas des agents en poste actif, mais plus souvent des réservistes qui rendent alors un « service patriotique ». Dans son livre *Les tueurs de la République*²⁴, Vincent Nouzille évoque un entretien effectué en juillet 2012 avec Daniel, un « ancien tueur du SDECE ». Cet homme, qui avait fait partie des bataillons de choc²⁵ durant la Seconde Guerre mondiale, a été rappelé pendant la guerre d'Algérie, alors qu'il était réserviste. Ce sont des cadres du SDECE, d'anciens camarades et avec qui il avait gardé contact, qui avaient pensé à lui pour exécuter ces missions meurtrières. Il était possible de refuser, ce que Daniel fit quelques fois, mais il précise avoir accepté justement pour des raisons patriotiques : « *C'était la guerre. C'était mon pays, j'aimais mon pays. J'ai juste essayé de l'aider* »²⁶.

Une fois les renseignements récoltés et les hommes sélectionnés, un officier du centre de Cercottes s'occupe de toute la gestion logistique et technique, gérant même la création de l'arme qui sera utilisée. L'arme est ensuite envoyée sur place, généralement par voie diplomatique – et donc avec la complicité de l'ambassadeur français sur place qui signe les documents nécessaires, permettant aux bagages de ne pas être ouverts lors du contrôle douanier –, tout comme les agents, qui se rendent sur le territoire concerné sous de fausses identités, et par des moyens de transport différents.

L'opération terminée, les agents doivent rentrer en France le plus vite possible, toujours par des voies différentes décidées au préalable. Une réunion pour faire le point sur l'opération se tient alors à Cercottes, puis la fiche relative à la désignation de l'objectif concernant l'exécution qui vient d'avoir lieu est détruite, pour n'apparaître dans aucune archive. L'opération devient alors inexistante, aucune trace écrite ne reste, et le tout est acté.²⁷

²³ Les agents E-1 sont ceux qui entrent physiquement en contact avec la cible, tandis que les agents E-2 ne se servent que de moyens d'action indirects (explosifs, sabotage...).

²⁴ Vincent NOUZILLE, *Les tueurs de la République : assassinats et opérations spéciales des services secrets*, J'ai lu, 13 avril 2016, 406 p.

²⁵ Un bataillon de choc est une unité d'élite de l'armée de terre française. Les soldats qui en font partie sont formés au parachutisme et aux méthodes commandos.

²⁶ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 56.

²⁷ « Le colonel Roussillat et le SDECE face au FLN (I) », devirisillustribusblog, 21 septembre 2017. Consulté sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2017/09/21/le-colonel-roussillat-et-les-operations-homo-i/>, le 12 avril 2021.

Décision partagée entre le pouvoir politique et les services de renseignement, les opérations Homo sont des secrets d'État qui unissent les deux parties. C'est-à-dire que l'information de l'exécution d'un individu est gardée confidentielle, sans jamais être divulguée à la population. Le motif d'un tel acte gardé secret est la sécurité de l'État ou du gouvernement, et la protection de leurs intérêts dans n'importe quel domaine. Ces concepts font alors appel à celui de raison d'État, « *principe au nom duquel un État s'autorise à violer le droit et la loi au nom d'un critère d'intérêt supérieur* »²⁸, ici, sa sécurité.

Cela signifie que si l'État se permet de prendre une décision aussi lourde que celle d'assassiner un individu, c'est forcément au nom d'un intérêt sécuritaire évident, pour assurer sa pérennité, sa conservation ou protéger ses concitoyens. Le secret de tous les actes dirigés pour la raison d'État est alors total, gardé entre l'État et la personne ou structure avec qui elle le partage, en l'occurrence ici, les services de renseignement.

Lorsqu'il arrive à la tête du SDECE en 1957, le général Paul Grossin²⁹ décide de poser trois conditions aux opérations Homo : la première est qu'elles ne peuvent être commanditées que par le pouvoir politique, la deuxième est qu'elles ne peuvent avoir lieu qu'en temps de guerre, et la troisième indique qu'elles ne doivent jamais avoir lieu sur le territoire français, pour ne toucher que des citoyens étrangers³⁰.

De ces conditions, la première et la troisième ne seront que rarement respectées. En effet, les dirigeants du SDECE s'affranchissent souvent de l'approbation et du feu vert des politiques, si bien que, lors de son entretien avec Vincent Nouzille, Daniel déclarait à ce propos : « *Il paraît que, pour les affaires importantes, c'était Matignon ou l'Élysée qui donnait les ordres. Mais, parfois, mes commanditaires du SDECE me disaient qu'ils s'en passaient. Ils prenaient des initiatives* »³¹. Concernant la troisième condition, cela tient au fait que la plupart des exécutions ont lieu en Algérie, qui n'est pas encore indépendante et donc toujours un territoire français, sur ses habitants qui ne sont donc pas non plus des citoyens étrangers.

²⁸ Magali BESSONE, *La justice*, Flammarion, p. 222.

²⁹ Paul Grossin, né à Oran en 1901, est nommé directeur général du SDECE en septembre 1957 après avoir été nommé général d'armée un an plus tôt. Considéré et reconnu comme un grand patron, il occupera ce poste jusqu'en février 1962.

³⁰ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 36.

³¹ *Ibid.*, p. 55.

1.1.2. Des acteurs aux quatre coins de l'Europe

Ces opérations Homo réunissent de nombreux acteurs de tous types, du chef d'État français à l'activiste indépendantiste en Algérie.

Il y a tout d'abord les personnes contre qui elles s'adressent, qui font partie du plan sans le savoir. À l'époque de la guerre d'Algérie, les personnes ciblées sont les rebelles et nationalistes algériens membres du FLN. Luttant contre la France coloniale et pour la mise en place d'un État algérien démocratique et populaire, leurs revendications ne sont pas acceptées par la France qui, en guerre contre ce mouvement, décide d'autoriser les exécutions de ses têtes pensantes et représentants.

Mais ces dirigeants de la lutte nationaliste ne sont pas les seules cibles de ces opérations. Toutes les personnes leur apportant un quelconque soutien sont également visées : les trafiquants d'armes qui se chargent de leur approvisionnement, leurs avocats, ou encore les représentants d'autres mouvements comme le Mouvement national algérien (MNA), grand rival du FLN. Ces individus, qui officient depuis d'autres pays, sont parfois de nationalité étrangère et sans aucun lien de sang avec l'Algérie, mais leur simple engagement aux côtés du mouvement rebelle algérien leur coûte la vie³².

Les autres acteurs sont ceux qui agissent directement pour la neutralisation de ces personnes. La structure compétente pour ce type d'opérations, au sein du SDECE, est le Service Action, créé en 1946 par Henri Ribière³³ sous le nom de « service 29 ». Les missions de ce service sont l'organisation et la direction d'opérations clandestines et périlleuses, c'est-à-dire d'opérations illégales, et donc secrètes, dirigées par l'État français sans que celui-ci ne le revendique. Ces opérations peuvent alors prendre la forme d'assassinats, d'enlèvements, d'opérations commando, d'attentats³⁴...

Le Service dispose de trois composantes : une aérienne, une terrestre et une maritime. La composante la plus importante dans le cadre des opérations spéciales est la composante terrestre, composée de militaires du 11^{ème} bataillon parachutiste de choc (11^{ème} BPC). Ce bataillon créé en septembre 1946 et basé à Perpignan, est plus connu sous le nom de « 11^{ème}

³² *Ibid.*, p. 37.

³³ Henri Ribière est le directeur général du SDECE de 1946 à 1951.

³⁴ « Le colonel Roussillat et le SDECE face au FLN (I) », *op. cit.*.

choc », et constitue une unité d'élite parachutistes de l'armée française. Il est la branche militaire et le bras armé du Service Action pendant la guerre d'Algérie³⁵. Commandées par le capitaine Paul Aussaresses, les équipes du 11^{ème} choc sont dépêchées en Algérie dès 1954 pour y maintenir l'ordre et tenter de pacifier le territoire. Leurs actions se durcissent à partir de la bataille d'Alger en 1957, date à laquelle les militaires du 11^{ème} choc commencent à arrêter, torturer et exécuter des membres du FLN. Un rapport sur cette unité, gardé aux Archives nationales et dont le nom de l'auteur et la date ont été effacés par le temps, précise que le 11^{ème} choc est chargé d'exécuter des missions spéciales offensives ou défensives sur les territoires ennemis, en temps de paix comme en temps de guerre, avec un « éventail très large d'activités : implantation et conduite d'unités de partisans (« guerrillas »), exécution de raids de destruction de personnes ou d'installations (« Commandos »), missions spéciales d'individus ou d'équipes légères, de nageurs de combat, fonctionnement de réseaux radios clandestins, etc... »³⁶.

À cette époque, le Service Action est sous la direction du colonel Roussillat, qui occupe ce poste de 1956 à 1962. Peu connu, son impact et son rôle dans cette unité opérationnelle des services de renseignement extérieur seront pourtant très importants. Robert Alexandre Guy Roussillat commence sa carrière en tant que jeune officier aviateur de l'armée de l'air en 1938, et va travailler au Levant et en Syrie où il mène ses premières missions. Il est ensuite envoyé au Maroc à la fin de l'année 1941 en tant que lieutenant, puis, alors qu'il avait jusque-là défendu la France de Vichy et le maréchal Pétain, ses opinions et illusions changent du tout au tout, si bien qu'il s'engage dans la Résistance. Il rencontre des membres du BCRA et rejoint Londres pour y intégrer la *Patriotic School* et être interrogé par le MI-5³⁷, afin de pouvoir rejoindre les Forces aériennes de la France libre (FAFL). C'est chose faite en 1943 : il les rejoint sous le matricule numéro 35638, affecté au groupe de bombardement Lorraine qui bombarde le territoire français occupé. Après s'être formé pendant près d'un an, il devient officiellement pilote et s'illustre grâce aux nombreuses missions de guerre qu'il effectue en moins d'un an. Il

³⁵ « 11^e choc », *HistoireDuMonde.net*, 8 juin 2015. Consulté sur <https://www.histoiredumonde.net/11eme-Choc.html>, le 24 mars 2021.

³⁶ Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine, 113AJ/10 : SDECE et services spéciaux, « Rapport sur la 11^o brigade parachutiste de choc ».

³⁷ Le MI-5, aussi appelé *Security Service*, est le service de renseignement intérieur du Royaume-Uni. Durant la Seconde Guerre mondiale, des agents de ce service étaient chargés d'interroger en détail les arrivants français et étrangers sur le territoire britannique pour vérifier qu'ils ne soient pas des espions de l'Axe. Toute leur vie, parcours et carrière étaient passés en revue et vérifiés, afin de s'assurer de leur loyauté envers les forces Alliées.

est promu capitaine en septembre 1944, quitte le sol britannique et s'installe à Vitry-en-Artois, d'où la mission de bombardement des ennemis du *Reich* continue à l'étranger. Après la capitulation, Roussillat intègre l'armée de l'air française puis l'état-major de l'armée de l'air en 1948. Il devient commandant d'aviation en 1949, il rejoint en 1950 la base aérienne de Persan-Beaumont, qu'il commande, et où se trouve l'escadrille ELA-1/56, branche aérienne des services de renseignement extérieur français. En cela, il rejoint les services secrets français en menant plusieurs opérations spéciales, telles que le transport de bagages diplomatiques, d'agents de renseignement, ou encore le recueil d'informations en prenant par exemple des photographies depuis le ciel, de certains lieux ou individus. Après de multiples missions, il obtient le grade de lieutenant-colonel de l'armée de l'air en 1956, avant d'être choisi par Pierre Boursicot, le 1^{er} avril 1957, pour prendre la tête du Service Action. Avec plus de 500 officiers, sous-officiers et soldats, cette administration centrale a surtout un nombre important de réservistes – près de 8 000 – brillamment formés par le *Special Operations Executive*³⁸ aux méthodes des opérations clandestines. C'est donc le colonel Roussillat qui prépare et met au point les opérations Homo, en suivant toujours les impératifs de rigueur, sérieux et secret. Son importance dans l'élaboration de ces opérations est telle qu'il est souvent reçu par Jacques Foccart ou Constantin Melnik, pour donner plus de détails sur certaines missions ou se faire communiquer des ordres.

Au bout de la chaîne, les agents qui exécutent les ordres de neutralisation de cibles sont aussi des acteurs importants. Il s'agit des agents E-1 et E-2 déjà mentionnés plus haut, souvent des réservistes. Durant son entretien avec Vincent Nouzille, le même Daniel se souvient que ces agents n'étaient pas très nombreux, « *il n'y avait pas beaucoup de monde pour faire cela* »³⁹. En effet, pour une opération pareille, déjà faut-il trouver un individu de confiance qui possède les qualités de courage, d'intérêt patriotique, de discrétion... Et encore faut-il que cette personne accepte de mettre fin à la vie d'un inconnu, au péril de la sienne.

Un autre acteur important et pourtant moins connu de cette période également à l'origine de certaines de ces opérations Homo est une organisation secrète totalement indépendante du

³⁸ Le *Special Operations Executive* (SOE) est un service secret britannique créé par Winston Churchill en 1940, qui fût très actif pendant la Seconde Guerre mondiale dans sa mission de soutien des mouvements européens résistants à l'occupation allemande et italienne.

³⁹ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 50.

SDECE. Il s'agit de la Main rouge, une organisation ayant réalisé de nombreux attentats en Europe et en Afrique du Nord durant l'époque coloniale, et notamment dans les années 1950. Concernant l'Algérie, cette organisation formée de colons ultras revendique et défend la présence française, luttant contre l'indépendance du pays.

Au milieu des années 1950, cet organisme sert de couverture au Service Action du SDECE et à ses opérations, revendiquant des opérations Homo, des opérations de sabotage ou encore des attentats en son nom. Elle permet alors au SDECE de dissimuler ses crimes, en formant tout simplement ses membres aux opérations Homo et en leur offrant une protection adaptée. Cette tactique arrange alors les deux parties : d'un côté, les membres de la Main rouge peuvent continuer leur lutte en recevant des aides de spécialistes du renseignement et en se perfectionnant, tout en bénéficiant de leur protection, et de l'autre côté, les services de renseignement extérieur sont couverts et dissimulés par cette organisation apparue quelques années auparavant et ayant déjà une réputation extrême⁴⁰.

Ainsi, les opérations Homo mises en place et exécutées par le SDECE et ses services ont été une pratique courante lors de la guerre d'Algérie, et nombreux sont les acteurs qui y ont participé. Mais au-delà de ces pratiques, s'ajoutent des opérations de déstabilisation et de désarmement.

Paragraphe 2 : Les opérations Arma et de déstabilisation menées grâce aux renseignements du SDECE

De nombreuses autres opérations sont mises au point pour tenter de mettre un terme aux revendications indépendantistes algériennes de plus en plus dangereuses, et dont le SDECE prend conscience grâce aux renseignements qu'il produit. En plus de tuer, la résolution d'autres problèmes s'impose, tels que l'armement et l'organisation interne des rebelles.

⁴⁰ Jean GUISNEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., pp. 216-223.

1.2.1. Désarmer, déstabiliser et intoxiquer l'opposition

Les indépendantistes algériens sont trop – et trop bien – armés. Le ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), alors service de renseignement algérien, est constitué de cinq directions dont l'une est spécialisée dans le réseau et le transport d'armes jusqu'en Algérie pour fournir le FLN et ses soldats, membres de l'Armée de libération nationale (ALN) : il s'agit de la direction de la logistique. C'est grâce à cette organisation en charge de l'approvisionnement des armes que les membres de l'ALN ont pu combattre avec beaucoup d'armes de très bonne qualité : des armes de poing comme le Luger P08, des pistolets mitrailleurs tels que le MAT 49 ou le Beretta 1938A, des fusils et des carabines, des mitrailleuses et fusils mitrailleurs, ou encore des armes lourdes comme des mortiers ou des bazookas⁴¹. Pour s'approvisionner, les indépendantistes profitent de leurs réseaux et du soutien de pays alliés, notamment des pays du monde arabe ou du bloc communiste, qui leur vendent du matériel à moindre coût. L'acheminement de ces armes est facilité au printemps 1956 grâce aux récentes indépendances du Maroc et de la Tunisie⁴² voisins de l'Algérie, ce qui permet à la direction du FLN de s'y installer, et ainsi de déménager de l'Égypte et de la Libye pour se rapprocher de ses frontières.

De son côté, l'État français n'accepte pas ce trafic et de le fait de devoir combattre des hommes toujours mieux et plus armés. En plus des opérations Homo qui s'occupent du sort des trafiquants d'armes, le gouvernement fait appel au SDECE pour mettre en place une nouvelle pratique, destinée à réduire le transit d'armes jusqu'en Algérie et à affaiblir le mouvement indépendantiste : les opérations Arma. Ces opérations, assurées par des agents des services de renseignement extérieur français, visent à surveiller, suivre et détruire les cargaisons d'armes en direction de l'Algérie, ainsi que le matériel utilisé par les membres du FLN. Une « Liste des objectifs "Arma" » conservée aux Archives nationales⁴³ recense par exemple quelques-uns de ces objectifs :

⁴¹ Martin WINDROW, *The Algerian War, 1954-62*, Osprey Publishing, 15 novembre 1997, 48 p.

⁴² Le Maroc et la Tunisie deviennent respectivement indépendants les 2 et 20 mars 1956.

⁴³ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/318, « Liste des OBJECTIFS "ARMA" ». Consultées sur place le 18 mai 2021.

L I S T E

des OBJECTIFS "ARMA"

- | | |
|---|--|
| 1 - <u>Garage de FEZ</u> | - les cars et les camions servent à transporter du matériel pour le FLN sur OUJDA. |
| 2 - <u>Imprimerie de FEDALA</u> | - en Septembre 1957, pour la session de l'ONU a imprimé pour le FLN une brochure sur les "Atrocités françaises en Algérie".
- semble continuer à travailler au profit du FLN. |
| 3 - <u>Centre d'instruction Radio de NADOR</u> | - centre d'instruction de formation de radio FLN.

- compte-tenu de la durée de la nuit nécessaire, la mission ne peut être envisagée que dans la 2 ^e quinzaine de Septembre. |
| 4 - <u>Fabrique de grenades région de NADOR</u> | - fabrique de grenades pour le FLN.

- possible : 2 ^e me quinzaine de Septembre. |
| 5 - <u>Véhicules utilisés par le FLN en Tunisie et au Maroc</u> | |
| 6 - <u>Club nord-africain FLN en Europe Occidentale</u> | |
| 7 - <u>Locaux FLN en Tunisie et au Maroc</u> | |
| 8 - <u>Piégeage des bâtiments occupés par les Troupes Françaises pour une destruction plusieurs mois plus tard dès qu'ils seraient occupés par le FLN par télécommande à grande distance.</u> | |
| 9 - <u>Intervention sur les convois de ravitaillement en armes sur l'axe TRIPOLI-TUNIS</u> | |

Sur cette fiche, des cibles auxquels s'ajoute parfois la raison de leur possible destruction et le moment le plus propice pour le faire, sont listées. On remarque alors que toutes ces destructions prévues ciblent des locaux ou du matériel appartenant au FLN, dans le but donc d'affaiblir le mouvement et de ralentir sa rébellion en le dépossédant de certains de ses instruments stratégiques. Aucun document ne nous permet de savoir si ces opérations ont finalement été effectuées, mais un autre document des archives⁴⁴ nous montre en tout cas que certaines d'entre elles ont été ajoutées sur une liste d'opérations à réaliser, et qu'elles sont « *en attente de l'ordre d'exécution* ».

⁴⁴ Annexe numéro 5.

Pour des missions de ce type, deux services du SDECE collaborent : le service de contre-espionnage et le service de recherche opérationnelle⁴⁵. Leurs missions se complètent : alors que le service VII est chargé de surveiller toutes sociétés ou organisations en métropole suspectées d'entretenir des liens ambigus avec le FLN, le service IV recueille tous les renseignements nécessaires à l'arraisonnement de bateaux soupçonnés de transporter des armes achetées par le FLN, ou à la mise en place d'une autre opération.

Pour les opérations concernant le trafic d'arme par bateaux, une fois tous les renseignements recueillis, le SDECE fait appel à la Marine nationale française, et c'est à elle que revient la tâche d'arraisonner ces navires, c'est-à-dire de contrôler sa destination, sa cargaison et les informations de son équipage. Mais si la procédure d'arraisonnement ne fonctionne pas, ou si le SDECE souhaite aller plus vite et taper plus fort, les services VII et IV peuvent faire appel au Service Action et à sa composante maritime, avec la mission de couler un bateau dans un port ou de le saboter, pour faire en sorte qu'il coule plus tard. Ce sont alors des nageurs de combats, entraînés à la base d'aéronautique navale d'Aspretto, en Corse, qui effectuent cette tâche. Ainsi, un plongeur du Service Action nommé René Taro se serait vanté d'avoir coulé quatorze bateaux pendant la guerre d'Algérie, et d'avoir permis la disparition de plus de 2 000 tonnes d'armes⁴⁶. D'autres navires, tels que le Bruja Roja ou le Barra⁴⁷, sont coulés dans le port de Tanger au Maroc en mai 1957, par une équipe d'agents du Service Action. On peut également citer le Ras Tarf, navire marocain dont une missive (non datée et non signée, disponible aux Archives nationales)⁴⁸ destinée à Jacques Foccart informe qu'il est en train de couler à Ceuta, avec sa cargaison de 350 tonnes d'armes. Coulé par des explosions dont la lettre ne détaille pas l'origine, on peut se douter – d'autant que la lettre est « *Pour M. Foccart* » – que les services secrets ont un rôle à jouer dans cet incident.

⁴⁵ Ces deux services ont été appelés services 23 (pour le service de contre-espionnage) et 25/2 (pour le service de recherche opérationnelle) à leur création, avant d'être renommés services IV et VII lors de la restructuration des services à l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, en 1958. C'est avec cette deuxième appellation que nous les traiterons dans la suite du mémoire.

⁴⁶ Roger FALIGOT, Jean GUISNEL et Rémi KAUFFER, *Histoire secrète de la Ve République*, La Découverte, 2 novembre 2007, p. 51.

⁴⁷ Ces navires appartiennent à la compagnie allemande de Georg Puchert, connu pour être un trafiquant d'armes qui alimente le FLN.

⁴⁸ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/318. Consultées sur place le 18 mai 2021.

Pour M. Foccart

Un navire marocain coule dans la rade de CEUTA

3 Septembre AFP

Le navire RAS TARF jaugeant 350 T et battant pavillon marocain a coulé dans la rade de CEUTA, dans la nuit de Lundi à Mardi à la suite de deux violentes explosions qui se sont produites à son bord.

Deux membres de l'équipage, 1 Marocain et 1 Espagnol ont été légèrement blessés.

Selon les premiers éléments de l'enquête, ces explosions auraient pour origine l'éclatement des soutes du navire et qui auraient été inondées à la suite d'une voie d'eau qui se serait ouverte dans la coque.

Concernant les opérations Arma d'arraisonnement effectuées par les services IV et VII avec l'aide de la Marine nationale, on peut retenir celle concernant le navire Athos. Naviguant sous pavillon soudanais, il est arraisonné au large de Ghazaouet en Algérie le 16 octobre 1956 par un navire de la Marine française, le croiseur Pimodan. Ceci grâce à des écoutes réalisées par le procureur général de Suisse lors d'une rencontre entre le chef du renseignement extérieur égyptien et le représentant du mouvement FLN en Suisse, puis transmises au SDECE ; et grâce à des tuyaux venant d'agents de services étrangers et d'agents infiltrés. Les services français mis au courant de ce transport peuvent commander l'arraisonnement du navire : plus de 80 tonnes de munitions et armes d'origine tchèque sont retrouvées à bord, soit l'équivalent de l'équipement de 3 000 hommes.

Le navire Slovanja est également arraisonné en janvier 1958, alors qu'il transporte plus de 300 tonnes d'armes. Mais ces exemples ne sont que quelques-uns parmi des dizaines, dont on peut encore citer le Granita en décembre 1958, le Lidice en avril 1959, le Las Palmas en septembre

1960, le Tigrito en septembre 1961... En tout, on estime à 40 le nombre de bateaux arraisonnés grâce aux renseignements du SDECE entre 1955 et 1962, ce qui correspond à la saisie de plus de 2 500 tonnes d'armes⁴⁹.

À ces opérations Arma s'ajoutent d'autres opérations, menées dans le but non plus de tuer ou de désarmer, mais de déstabiliser, intoxiquer et manipuler la rébellion en son cœur, afin d'y mettre un terme ou de l'affaiblir. Cette tactique consiste, pour les agents du SDECE, à mettre en place des plans pour semer la discorde dans les rangs du FLN, en divisant les maquisards. Cette fois encore, c'est le Service Action du colonel Roussillat qui est à l'initiative de ces opérations clandestines ambitieuses et audacieuses.

L'opération de déstabilisation la plus connue est l'opération Oiseau Bleu, menée d'avril à octobre 1956. Le projet est de se servir des conflits séculaires entre différents groupes ethniques pour rallier à sa cause une minorité, contre l'autre ethnie⁵⁰. Dans le cadre de cette opération, il s'agit de transformer des Kabyles⁵¹ en commandos clandestins et de les faire opérer avec des tenues et des armes ressemblant à celles de l'ALN, pour créer un contre-maquis qui lutterait en fait contre le FLN. Cette opération, qui demande la participation du 11^{ème} choc et d'une unité militaire de l'infanterie alpine, se conclue par un échec et pire, par un retournement de situation inattendu puisque, les Kabyles étant en fait secrètement alliés aux hommes de l'ALN, et que les armes fournies par les services français se sont finalement retrouvées entre les mains du FLN. L'opération avait pourtant été rigoureusement préparée par un ensemble de spécialistes ayant étudié l'ethnologie, la culture et les traditions des peuples berbères choisis. Selon Camille Lacoste-Dujardin⁵², la grande erreur commise par ces militaires, agents secrets et ethnologues aveuglés par leurs illusions a été de voir le peuple kabyle comme faible, et de n'avoir pas évalué à son juste degré le mouvement de révolte FLN, qui avait déjà germé dans

⁴⁹ « Le colonel Roussillat et le SDECE face au FLN (II) », devirisillustribusblog, 22 septembre 2017. Consulté sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2017/09/22/le-colonel-roussillat-et-les-operations-homo-ii/>, le 14 avril 2021.

⁵⁰ Mahelal ALI, « Dans le sillage du Congrès de la Soumam : l'Opération « Oiseau Bleu » ! (1re partie) », *El Watan*, 16 septembre 2017.

⁵¹ Les Kabyles sont une ethnie berbérophone vivant en Kabylie, région montagneuse sur le littoral méditerranéen de l'Algérie. Civilisation antique, ils ont un sentiment d'identité berbère très fort qui leur confère une place à part dans l'histoire et la question de l'homogénéité algériennes.

⁵² Camille LACOSTE-DUJARDIN, « Opération « Oiseau bleu », 1956. Géostratégie et ethnopolitique en montagne kabyle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°41-42, 1986, pp. 167-193.

ces populations : « Une telle politique, au demeurant intelligente et gênée, aurait pu porter ses fruits s'il n'avait pas été trop tard ; elle avait tort de négliger l'influence, la force de persuasion du F.L.N. et le degré de réflexion politique à l'œuvre dans les assemblées de villages. »⁵³. L'autre erreur, commise cette fois par l'ethnologue Jean Servier, a été de recommander l'utilisation d'une tactique qui n'était pas adaptée à la situation. Finalement, cet échec est dû à des erreurs d'appréciation, tant du terrain que des hommes qui y vivent.

Après un autre échec, celui de l'opération Olivier⁵⁴ en 1957 qui consistait pour les services français à fournir une assistance à une troisième force en création – celle d'un certain Mohammed Bellounis dont les promesses étaient en fait des leurres –, une autre opération rencontre cette fois un franc succès : l'opération Bleuite, aussi appelée KJ-27, qui a lieu de 1957 à 1961. Cette opération est la représentation même de la phrase de Sun Tzu dans son ouvrage de stratégie militaire : « Tout l'art de la guerre est basé sur la duperie »⁵⁵. Lancée par le capitaine Paul Léger et le Service Action, elle consiste à intoxiquer les hommes du maquis de l'ALN en colportant de fausses rumeurs selon lesquelles les services français auraient infiltré leurs rangs. Alors qu'une atmosphère de méfiance, de suspicion, de vigilance et de soupçon se met en place, une purge interne commandée par le chef de la *wilaya* III⁵⁶ a lieu, si bien qu'elle s'en retrouve presque décimée⁵⁷.

De nombreuses autres opérations de ce genre ont lieu à l'initiative des services secrets français. On peut par exemple citer l'opération Si Chérif, l'opération Pilote, l'opération Cassiopée... Se concluant parfois par des échecs, parfois par des succès, les quelques réussites ont permis aux services d'affaiblir la rébellion, ou d'obtenir de précieux renseignements.

⁵³ *Ibid*, p. 187.

⁵⁴ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., pp. 185-194.

⁵⁵ Sun TZU, *L'Art de la guerre*, Ve siècle av. J.-C.

⁵⁶ Pendant la guerre d'Algérie, une *wilaya* est une zone territoriale appartenant à l'ALN. Il en existe neuf dans tout le pays, et la III se situe en Kabylie.

⁵⁷ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., pp. 194-196.

1.2.2. Le SDECE : organe de production de renseignements sur le FLN

C'est d'ailleurs grâce aux renseignements collectés, analysés, et synthétisés par le SDECE que des opérations comme celles-ci peuvent avoir lieu. Créé en Conseil des ministres le 28 décembre 1945, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage a une double mission, énoncée dans l'article 2 de son décret de création⁵⁸. Ces missions sont « 1°) de rechercher à l'étranger tous les renseignements et toute la documentation susceptibles d'informer le gouvernement ; 2°) de détecter et signaler aux administrations intéressées les agents des puissances étrangères dont l'action serait susceptible de nuire à la défense nationale ou à la sûreté de l'État »⁵⁹. Sous le contrôle du président du Conseil, les services de renseignement extérieurs français ont pour principale mission la recherche de renseignements à l'étranger, dans le but de récolter des informations qui permettraient de protéger l'État français, et d'assurer sa sûreté. Le 7 mai 1946, l'instruction interne 525⁶⁰ adoptée par le ministre des Armées précise et clarifie les missions du SDECE, en mettant en avant ses attributions en matière de contre-espionnage.

Pour mener à bien ces diverses missions, le SDECE est divisé en services⁶¹, dont chacun effectue une tâche précise. L'organisation de ces services change au fil des présidences qui restructurent le SDECE, mais l'idée reste toujours la même : assigner une activité précise à un service – celle de contre-espionnage, celle de recherche, celle d'interceptions, celle de renseignement... Cette organisation permet alors de répondre aux missions pour lesquelles le SDECE a été créé.

Pendant la guerre d'Algérie, la mission de recueil de renseignements pour leur exploitation a été largement menée, notamment concernant le FLN. Les archives montrent que les services du SDECE se sont documentés sur le parti politique algérien dès sa création en 1954 ; alors qu'au début de l'insurrection, personne en France n'en avait jamais entendu parler. Ainsi, dans les Fonds Foccart des Archives nationales, on retrouve des notes du SDECE concernant ses activités, ou encore ses relations avec l'étranger. Sur ce dernier point, un

⁵⁸ Annexe numéro 2.

⁵⁹ Décret du 28 décembre 1945 promulgué le 4 janvier 1946, non publié au Journal officiel de la République française.

⁶⁰ Annexe numéro 3.

⁶¹ Annexe numéro 4.

document datant de mai 1959⁶² rend compte, à l'aide d'un graphique, des relations du FLN avec d'autres pays, et de la teneur de ces relations, en précisant dans quels domaines les pays aident le mouvement : militaire, politique, ou financier.

De nombreux documents sont ainsi rédigés par les services du SDECE pour rendre compte de l'action des rebelles, de leurs positions, ou de leur matériel. Lorsque les services envoient ces renseignements, les dossiers sont accompagnés d'un bordereau d'envoi et d'une « Fiche de transmission », qui peut porter la mention « Urgent ». Surtout, ces fiches indiquent quel comportement avoir à la réception du dossier : y répondre, en parler à l'expéditeur, le classer, y donner une suite, l'étudier... Elle peut également comporter des observations ; par exemple il est précisé, sur la fiche de transmission du dossier évoqué plus haut, envoyé à Jacques Foccart, que le dossier est « *à montrer au Colonel Branet et à Monsieur Tricot qui voudront bien m'en faire retour* ». Ainsi, les renseignements des services transitent dans la sphère politique et militaire, pour que chacun soit informé des situations et puisse agir en conséquence.

D'autres structures peuvent aussi élaborer des synthèses sur la situation en Algérie, comme l'ont fait la région militaire algérienne – ou X^o région militaire –, le commandement régional de la gendarmerie nationale, et le 2^{ème} bureau de l'État-major. Dans une synthèse de 12 pages du mois de février 1959⁶³, de nombreuses cartes et graphiques sont rassemblés pour rendre compte des récents événements en Algérie : des rapports de manifestations rebelles et terroristes, des pertes humaines ou d'armes dans chaque camp, des actions utilisés par les rebelles sur les personnes ou les biens, des mines posées... Toutes ces informations, ensuite transmises à Jacques Foccart, permettent d'être au fait de la situation, des positions et moyens ennemis, et de mieux se préparer aux opérations futures.

⁶² Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, AG/5(F)/326, « Relations du F.L.N. avec l'étranger », 15 mai 1959. Consultées sur place le 18 mai 2021.

⁶³ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, AG/5(F)/326, « Synthèse mensuelle des événements en Algérie. Mois de février 1959 », 15 mai 1959. Consultées sur place le 18 mai 2021.

SECTION 2 : Les services français dans des contextes de renouvellement politique et social

Dans cette seconde partie, il s'agit d'étudier les contextes nationaux et internationaux dans lesquels ces opérations du SDECE s'inscrivent et se déroulent. Les événements et phénomènes qui accompagnent la mise en place et l'exécution de ces pratiques sont notables par leurs subites évolutions et bouleversements.

Paragraphe 1 : Le SDECE et le renouveau politique français

Les années 1950, qui marquent le début de la guerre d'Algérie, sont également le moment de nombreux changements dans la politique française et dans les relations que ses membres entretiennent avec les services de renseignement extérieurs français. Après plusieurs années d'ignorance réciproque et d'indépendance pour les services de renseignement, l'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir et la nomination de Jacques Foccart à ses côtés instituent de réels changements dans ces relations, qui deviennent fortes et régulières.

2.1.1. Des services de renseignement autonomes du pouvoir politique jusqu'en 1958

En France, René Coty est le Président de la République française en 1954 au moment du déclenchement de la guerre d'Algérie, et Pierre Mendès France est le président du Conseil. C'est sous la responsabilité de ce dernier que les services sont, depuis leur création en 1946⁶⁴. Pierre Mendès France se révèle persuadé, au même titre que François Mitterrand alors ministre de l'Intérieur, que « *l'Algérie c'est la France* »⁶⁵, et est donc convaincu qu'il faut y intervenir pour que la France y conserve son autorité.

À cette époque, les services de renseignement extérieur, de leur côté, sont plutôt indépendants : les présidents du Conseil sont en contact avec les patrons du SDECE, mais les opérations et actions des services en Algérie sont décidées et lancées sans trop de concertation avec les autorités politiques.

⁶⁴ Le SDECE passe sous le contrôle du ministre des Armées en 1966, à la suite du scandale Ben Barka, un activiste et homme politique marocain enlevé en octobre 1965 dont le corps ne sera jamais retrouvé, affaire dans laquelle beaucoup accusent les services secrets français d'être impliqué.

⁶⁵ Déclaration du ministre de l'Intérieur François Mitterrand le 1^{er} décembre 1954.

En effet, jusqu'en 1958, les services sont plutôt autonomes des représentants politiques, qui estiment que de simples réformes politiques et sociales suffisent pour rétablir l'ordre en Algérie⁶⁶. Leur but est d'éviter des crises diplomatiques tout comme les services de renseignement d'ailleurs, qui préfèrent éviter au maximum d'avoir recours à l'action violente. Cependant, lorsqu'il s'agit de trafic et d'approvisionnement en armes, et le SDECE ayant reçu l'autorisation préalable de la part des autorités d'empêcher cela par tous les moyens, les services n'hésitent plus à employer ces mesures radicales lorsqu'ils l'estiment nécessaires.

Pour savoir quelle opération mettre en place, le service des opérations spéciales du SDECE commence par analyser les réseaux, les trafics et les communications des rebelles algériens, avant de faire remonter les renseignements récoltés à la direction, qui choisit ensuite quelle suite y donner. Le général de Marolles déclarera à ce sujet, dans un entretien : « *Durant la guerre d'Algérie, la lutte contre l'approvisionnement du FLN en matériels de combat a été l'essentiel de notre travail. [...] Elle nous a fait connaître les noms de sociétés traitant essentiellement du "commerce" ou du "trafic" des armes, les noms des trafiquants, des principaux intermédiaires et les mécanismes bancaires. Après [...], il s'agissait d'en informer la direction générale, par des notes, des synthèses, des fiches d'information, et c'était la DG [Direction générale] qui décidait de la nécessité de poursuivre* »⁶⁷. Ainsi parfois, la direction décidait seule de l'assassinat de certains individus.

Les premières opérations Homo du Service Action en Algérie, entre les années 1954 et 1958, sont perpétrées exclusivement par le SDECE, sans que la participation du pouvoir politique ne soit importante. On peut par exemple relever l'opération Cantate, menée par un Groupe léger d'intervention (GLI) à partir de février 1956. L'objectif : éliminer Mustafa Ben Boulaïd, un des fondateurs du FLN, figure de la lutte anticoloniale et chef de la *wilaya* I – celle de la région des Aurès. L'opération consiste alors à larguer un poste de radio piégé d'explosifs dans le maquis rebelle, afin qu'il soit récupéré, qu'il explose dans leur camp, et qu'il tue. L'opération est un succès : élaborée à Cercottes par le capitaine Érouart, le directeur du Service Action Morlane, le capitaine du 11^{ème} choc Krotoff et l'artificier du SDECE commandant Leturcq, elle se déroule au mois de mars et tue Mustafa Ben Boulaïd et trois de ses adjoints, qui

⁶⁶ Charles-Robert AGERON, *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne*, Bouchène, vol. 1, 2005, pp. 441-454.

⁶⁷ Entretien entre Alain Gaigneron de Marolles et Jean Guisnel en janvier 1998.

périssent dans l'explosion en voulant allumer le poste de radio ; sans qu'aucun décideur politique n'en ait donné l'autorisation⁶⁸.

En plus d'assassiner des personnalités importantes de la lutte indépendantiste, le 11^{ème} procède également à des exécutions de personnes plus ordinaires. Nombreuses sont les arrestations, pendant lesquelles des actes de torture et des assassinats sont perpétrés. À ce sujet, le général Aussaresses, cofondateur du 11^{ème} choc, déclare : « *Il était rare que les prisonniers interrogés la nuit se trouvent encore vivants au petit matin. Qu'ils aient parlé ou pas, ils étaient en général neutralisés* »⁶⁹. Lui-même déclarera avant de mourir en décembre 2013 être à l'origine du meurtre de Maurice Audin, un mathématicien tunisien de l'université d'Alger militant pour l'indépendance de l'Algérie, porté disparu et déclaré mort après avoir été arrêté lors de la bataille d'Alger. Sur cette affaire, il avouera au journaliste Jean-Charles Deniau : « *On a tué Audin [...] On l'a tué au couteau. [...] Qui c'est qui a décidé ça ? C'est moi* »⁷⁰.

En parallèle, le Service Action travaille surtout avec l'organisation de la Main Rouge, pour dissimuler ses nombreux crimes. Après avoir tué plusieurs innocents, le SDECE préfère que l'opinion publique attribue ces crimes à une autre organisation : en échange de cette couverture, les services offrent une aide matérielle à la Main Rouge.

Le SDECE commence par saboter des armes destinées aux rebelles algériens en finançant une entreprise de vente de matériels et d'armes installée à Madrid. Puis le Service Action traque les rebelles et tous ceux qui travaillent avec eux depuis les quatre coins de l'Europe : le trafiquant d'armes allemand Wilhelm Beissner est le premier visé par la Main Rouge. Après avoir reçu des lettres de menace signées de l'organisation, une explosion de sa voiture devant son domicile à Munich lui fait perdre les deux jambes en 1957, tout comme le marchand d'armes allemand Otto Schlüter, qui perd sa mère et se blesse grièvement, ainsi que sa fille, lors de l'explosion de sa voiture en juin 1957. Le FLN cherche d'autres trafiquants et se tourne vers des marchands suisses tels que Marcel Léopold, tué le 19 septembre 1957 dans sa cage d'escalier à Genève par une fléchette sortie d'une petite sarbacane d'acier, créée par les services techniques du SDECE.

⁶⁸ « Le colonel Érouart et l'épopée du 11e Choc (III) », devirisillustribusblog, 30 juin 2018. Consulté sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2018/06/30/le-colonel-erouart-et-laventure-du-11e-choc-iii/>, le 15 avril 2021.

⁶⁹ Paul AUSSARESSES, *Services spéciaux Algérie 1955-1957 : mon témoignage sur la torture*, Perrin, 3 mai 2001, p. 153.

⁷⁰ Propos recueillis par le journaliste Jean-Charles Deniau et diffusés dans l'émission Grand Soir 3, le 8 janvier 2014.

Le fournisseur Georg Puchert, dont le réseau de transport d'armes a été infiltré par des agents du service VII du SDECE⁷¹, est également tué dans l'explosion de sa voiture en mars 1957. D'autres personnes, qui n'exercent pas l'activité de trafiquants d'armes, sont également les cibles des attaques du SDECE via la Main Rouge, et de ses opérations Homo⁷². Par exemple l'avocat Aït Ahcène, d'origine kabyle, est assassiné en novembre 1958. Installé en Allemagne, il faisait l'intermédiaire entre les fabricants d'armes et le FLN. Un autre avocat, Moktar Ould Aoudia, est exécuté à Paris – violant donc la consigne donnée par le directeur du SDECE Paul Grossin de ne pas assassiner sur le territoire français –, tué de deux coups de feu en mai 1959 pour être l'avocat du FLN. Parfois, le SDECE informe ses cibles, via un courrier signé la Main Rouge, du danger qui les guette. C'est ainsi que l'allemand Ernst-Wilhelm Springer change de clientèle au début de l'année 1959, après avoir reçu une de ces lettres.

Pour effectuer ces crimes, la Main Rouge et les services de renseignement extérieur français se dotent d'hommes expérimentés, entraînés à tuer. L'un d'eux confiera à l'auteur Vincent Nouzille, en février 2004 : « *Nous étions une vingtaine de gars sûrs, avec des spécialistes du renseignement, une équipe de protection et le Service Action, chargés des opérations Homo décidées à Matignon* »⁷³.

Quelques opérations des services secrets français ayant eu lieu entre 1956 et 1958 sont recensées dans un document d'archive des Fonds Foccart intitulé « Opérations réalisées depuis le 1^{er} janvier 1956 »⁷⁴. Les opérations Homo, comme les opérations Arma, leur mise en place et leur résultat sont exposés, confirmant l'élaboration de plusieurs assassinats : ceux de Mustafa Ben Boulaïd, de Rahal Saad, de la mère d'Otto Schlüter, de Marcel Léopold... et plusieurs destructions de bateaux : le Barra et le Bruja Roja en mai 1957, le Vittoria S. en septembre de la même année... Le document parle également des opérations ratées, qui n'ont pas pu aboutir ou ont été annulées.

Au vu du nombre d'opérations, et des nombreux types de cibles contre lesquelles elles sont adressées – individus, matériel, bâtiments... –, on remarque que le Service Action du SDECE était très actif, et présent dans de nombreux pays.

⁷¹ Le service VII du SDECE est le service de recherche opérationnel, dirigé à ce moment-là par le colonel Le Roy-Finville. Il s'occupe notamment des filatures, des ouvertures de valise diplomatique, des faux papiers et des effractions.

⁷² Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 41-44.

⁷³ *Ibid.*, p. 40.

⁷⁴ Annexe numéro 5.

2.1.2. De nouvelles relations entre politiques et services de renseignement après 1958

En 1958, un changement de politiques va bouleverser les relations entre les services de renseignement extérieur et les dirigeants politiques. Dès 1955 et avec la crise algérienne, de nombreux appels sont lancés pour que le général de Gaulle revienne au pouvoir⁷⁵⁻⁷⁶ : par exemple, Jacques Foccart entreprend de redynamiser les sections algériennes du Rassemblement du peuple français (RPF) créé 8 ans plus tôt par de Gaulle ; Michel Debré publie, le 23 novembre 1957, l'hebdomadaire *Le Courrier de la colère*, journal qui soutient la politique gaulliste ; Pierre Poujade lui lance un appel le 25 novembre... Ces mouvements persévèrent en 1958 via des déclarations, des manifestations et le retour de nouvelles sections du RPF. Le 13 mai, le Comité de Salut public (CSP) d'Alger⁷⁷ accueille de plus en plus d'adhérents gaullistes et lance un appel à de Gaulle : « *Le Comité de salut public supplie le général de Gaulle de bien vouloir rompre le silence en vue de la constitution d'un gouvernement de salut public qui, lui seul, peut sauver l'Algérie de l'abandon* »⁷⁸.

Quelques jours plus tard, ce dernier prend finalement la parole, et se dit « *prêt à assumer les pouvoirs de la République* »⁷⁹. Pour s'assurer que le gouvernement Pflimlin n'empêche pas le retour du général, les militaires du CSP créent et mettent en place l'opération Résurrection, qui consiste à menacer les parlementaires d'une prise de pouvoir par la force. Toutes ces actions portent leurs fruits : le 28 mai 1958 Pierre Pflimlin démissionne, et le lendemain, le président René Coty fait appel à Charles de Gaulle, « *le plus illustre des Français* »⁸⁰, pour former un nouveau gouvernement. Il accepte, est investi le 1^{er} juin, et est autorisé à réformer constitutionnellement le pays.

⁷⁵ Alors qu'il était Président du gouvernement provisoire de la République française, Charles de Gaulle démissionne le 20 janvier 1946. S'ensuit alors une période d'abstinence politique de 12 ans appelée « traversée du désert », pendant laquelle il se retire volontairement de la vie politique.

⁷⁶ Claude FAURE, *op. cit.*, pp. 281-305.

⁷⁷ Les CSP sont des comités insurrectionnels, créés en Algérie et en Corse en mai 1958. Proclamés par le général Massu, ils réclament une Algérie française, mais surtout gaulliste, et veulent donc le retour du général de Gaulle en politique.

⁷⁸ Appel lancé par le général Massu le 14 mai 1958, à 5 heures du matin.

⁷⁹ Communiqué de Charles de Gaulle remis à la presse le 15 mai 1958. Consulté sur <https://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/03/Declaration-du-15-mai-1958.pdf>, le 2 avril 2021.

⁸⁰ Le président de la République René Coty dans son message aux Chambres, le 29 mai 1958, http://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/4eme/pdf/documents_parlementaires/1958/i1957_1958_0468.pdf (page consultée le 21 mai 2021).

Pour régler le problème algérien, il s'entoure notamment de Jacques Foccart, puis effectue deux voyages à Alger le 4 juin et le 1^{er} juillet 1958. Au niveau de la vie politique interne, de Gaulle en tant que président du Conseil met en place un grand renouvellement : une nouvelle Constitution approuvée par référendum le 28 septembre 1958 rentre en vigueur, et régit la V^{ème} République, qui succède à la IV^{ème} le 4 octobre 1958 et met en place un régime politique républicain. À la suite de cela, il est élu Président de la République française le 21 décembre 1958, et prend ses fonctions le 9 janvier 1959. Concernant l'Algérie, le nouveau président a des exigences précises qui passent par une sollicitation active du SDECE, modifiant le rôle des services secrets pour les adapter à sa politique.

Mais c'est surtout Jacques Foccart qui utilise le SDECE, pour le mettre au service de la politique gaullienne en Algérie. C'est lui qui crée, entretient et fait tenir le lien qui unit désormais la classe politique aux services de renseignement. Homme de l'ombre du général de Gaulle, il pilote la guerre secrète contre la rébellion algérienne depuis l'Élysée. Après avoir été résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, et réserviste du 11^e choc, son étroite relation avec le général de Gaulle le fait se charger de politiques délicates, secrètes mais essentielles. Surnommé « Monsieur Afrique », il conseille le président de la République, est nommé conseiller technique pour les affaires africaines à l'hôtel Matignon en 1958, et entretient surtout d'étroites relations avec les services secrets français.

Lorsqu'il prend ses fonctions, la situation en Algérie est critique. Dans une communication avec le colonel Branet, ce dernier expose à Jacques Foccart le danger que représente la « *redoutable* » organisation qu'est le FLN, et demande d'apporter des solutions neuves et un meilleur travail des autorités françaises⁸¹. Jacques Foccart va alors mettre en œuvre la politique française en Algérie grâce à un pouvoir occulte, une forte influence et des liens particuliers avec les services secrets.

En effet, les correspondances conservées et classées aux Archives nationales permettent de se rendre compte des rapports que Foccart entretenait avec le chef du Service Action le colonel Roussillat, ou le directeur du SDECE Paul Grossin. Par exemple, dans ses nombreuses correspondances avec Foccart, le colonel Roussillat le tient informé des nouvelles internes aux services de renseignement extérieurs, lui fait part de ses avis sur les éventuelles nouvelles recrues, le conseille sur ses choix, et lui adresse des synthèses et bilans de situations. On peut citer une correspondance datée du 21 février 1962, dans laquelle le colonel Roussillat évoque

⁸¹ Annexe numéro 6.

deux noms qui ont été abordés pour le poste de directeur général adjoint, le colonel Kessler et le général Barlier, desquels il avoue que « *à mon avis, ni l'un ni l'autre ne doivent être retenus* »⁸². Ces correspondances entre les deux hommes, nombreuses, parfois précédées de la mention « Cher ami », et signées de la formule de politesse « Amicalement », prouvent la force des liens qui se sont installés entre le SDECE et la sphère politique via la figure de Foccart.

Cela permet notamment à Jacques Foccart de prendre en main les opérations Homo, auxquelles il doit donner son accord pour leur exécution à partir de 1958.

Ainsi, une « Fiche relative à la désignation d'un objectif »⁸³ qui n'a pas été détruite et qui est conservée aux Archives nationales prouve son rôle : un document exceptionnel concernant un Allemand du nom de Schulz Lesum, précise pourquoi il doit être tué, de quelle manière et où il le sera. Datée du 1^{er} août 1958, une note écrite au stylo bleu par Foccart est lisible au bas de la page ; il donne son accord de principe pour cette opération Homo, avant d'apposer sa signature. Il précise également transmettre la fiche au Colonel Roussillat, chef du Service Action chargé d'élaborer, avec ses hommes, l'exécution de la cible.

De même, une autre fiche datée du 5 août 1958 concerne les objectifs Homo et prouve une fois de plus l'implication des services et de la classe politique dans ce genre de pratiques⁸⁴. Cette fiche dresse une liste de neuf personnes à abattre selon trois catégories – Trafiquant, Politique ou Français Pro-FLN –, et est signée de la main de Foccart avant d'être transmise à Paul Grossin, directeur du SDECE. Avec la signature de Jacques Foccart sur ces documents, le permis de tuer est donné par la plus haute sphère du pouvoir étatique, qui occupe désormais une place à part et bien plus présente pour les services de renseignement extérieur français, car ils partagent désormais des secrets d'État.

⁸² Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, 113AJ/10 : SDECE et services spéciaux, Correspondance du colonel Roussillat avec Jacques Foccart, lettre du 21 février 1962. Consultées sur place le 18 mai 2021.

⁸³ Annexe numéro 7.

⁸⁴ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/318. Consultées sur place le 18 mai 2021.

I C H E

concernant les objectifs "HOMO"

De la liste des objectifs HOMO du 8 Juillet 1958 (et Additif du 30 Juillet 1958), ont été retenus :

1) Catégorie "Trafiquant" :

- Abdelkader GHANEGRTHA
- Erwin MUERMANN
- x Charles GROSSMANN ? -
- SCHULZ LESUM
- Mohamed EL SIMOUH
- Hans Peter RULLMANN

2) Catégorie "Politique" :

- ISMAIL OULD ABEIDNA
- Armelle CROCHEMORE

Catégorie "Français Pro-FLN"

- Jacques FAVREL

Il est demandé si les trafiquants notoires :

- DRISS BEN SAÏD
- et Mario FELIX

ne pourraient pas être également considérés comme objectifs compte-tenu des charges relevées contre eux et figurant en Annexe.

*Accord de l'Arizal
Cahiers le 7/8 - Donné
annexé au fol 103/104*

Destinataires :

- M. le Conseiller FOCCART de la Présidence du Conseil : ex. 1/4 - à titre de C.R.
- M. le Général d'Armée Directeur Général : ex. 2/4 - à titre de C.R.
- Archives : ex. 3/4 et 4/4

Les changements de personnalités et d'organisation dans le paysage politique français rapprochent un peu plus le pouvoir politique du SDECE, qui devient un vrai instrument au service de la politique gaullienne en Algérie. D'ailleurs, les actions des services s'inscrivent dans un contexte de plus en plus tendu, face à une rébellion des indépendantistes algériens tenace, organisée et galvanisée par les indépendances de leurs voisins, ce qui explique les opérations spéciales et violentes des services.

Paragraphe 2 : Des revendications convergentes en Afrique qui bouleversent la situation en Algérie française

Après la Seconde Guerre mondiale, des mouvements contestataires de la présence coloniale émergent sur le continent africain. Ces mouvements convergent, s'unissent, s'échangent leurs idées, si bien que les mouvements nationalistes gagnent rapidement la plupart des pays colonisés d'Afrique. En Algérie, la suite qui sera donnée à ces montées extrémistes sera violente et répressive, et la situation aboutira à la guerre. Finalement, tous les contextes étatiques et le paysage africain s'en trouvent bouleversés.

2.2.1. La radicalisation de mouvements idéologiques et communautaires en Afrique

Sur le continent africain, la question des décolonisations dans les pays sous domination européenne fait son apparition dès 1945⁸⁵, quand apparaissent le mouvement et l'expression de la « négritude », c'est-à-dire la prise de conscience par les peuples africains d'une appartenance commune à la communauté noire. Pour définir ce concept, le poète et président de la République du Sénégal Léopold Sédar Senghor écrit en 1967 que « *la Négritude est donc l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir, telles qu'elles s'expriment dans la vie et les œuvres des Noirs* »⁸⁶. Il s'agit d'un mouvement idéologique qui par l'identité, l'histoire, la culture, les caractéristiques et l'âme des personnes noires, va les faire se rassembler pour défendre leurs valeurs et refuser l'assimilation imposée par les colonisateurs. Alors que les africains noirs vivent sous le joug des puissances colonisatrices, leur aspiration à retrouver une histoire propre et une culture spécifique permet une sorte de processus d'éveil qui passe par la littérature, la poésie, ou les revues de presse, pour se défaire de la domination européenne⁸⁷.

Dans les pays d'Afrique colonisés par la France, la plupart des élites ne prônent pas forcément la séparation avec la France mais demandent simplement d'être traités comme les

⁸⁵ Bernard DROZ, « Regards sur la décolonisation de l'Afrique Noire », *Labyrinthe*, n° 16, 6 juin 2003, pp. 9-18.

⁸⁶ Léopold SÉDAR SENGHOR, « Qu'est-ce que la négritude ? », *Études françaises*, vol. 3, n° 1, février 1967, p. 4.

⁸⁷ Claudette ROYNETTE, « À propos de la négritude : Senghor et Fanon », *VST – Vie sociale et traitements*, vol. 87, n° 3, 2005, pp. 70-72.

citoyens français le sont⁸⁸. Cependant, des militants et leaders plus radicaux apparaissent sur le devant de la scène dans des associations, des organisations, des syndicats... dénonçant l'impérialisme français et réclamant l'indépendance. Des mouvements contestataires, anticolonialistes et nationalistes, qui critiquent la domination se font de plus en plus présents, et alors que ces mouvements s'expriment par l'intermédiaire de revendications économiques, sociales et nationalistes, les puissances coloniales les répriment.

Quand ces mouvements se structurent à la fin des années 1950, deux cas de figure apparaissent : soit le pays continue de lutter clandestinement contre l'autorité et la domination coloniale en espérant obtenir son indépendance ; soit il rentre dans le calendrier des décolonisations, grâce à l'aide d'organisations intergouvernementales et de l'ONU⁸⁹.

Dans le premier cas, on peut citer l'exemple des nationalistes tunisiens et marocains⁹⁰. En Tunisie, le mouvement nationaliste naît dès le début du XX^{ème} siècle avec le parti politique Destour, qui lutte pour libérer le pays du protectorat français en place depuis 1881. Alors que l'activité du parti diminue, un nouveau se structure et se mobilise avec des actions encore plus violentes : le Néo-Destour. Le peuple tunisien se mobilise, utilisant notamment les manifestations de rue, les affrontements armés et le terrorisme, souvent réprimés par la police. Il en va de même au Maroc, où l'Armée de Libération nationale du pays lutte contre les forces d'occupation françaises via des opérations armées qui font de nombreux morts et blessés dans les deux camps.

Dans le second cas, on peut penser à certains pays colonisés qui ont vu l'ONU comme une organisation qui puisse soutenir leurs réclamations⁹¹. Cette organisation internationale est considérée ainsi pour plusieurs raisons⁹² : déjà car elle exerce elle-même une tutelle sur certaines colonies grâce à son Conseil de tutelle, et car ses textes de référence prônent le respect

⁸⁸ Sylvain C. ANIGNIKIN, « Les élites africaines et l'indépendance : le cas de « évolués » du (Bénin) », *Outre-mers*, vol. 97, n° 368-369, 2010, pp. 32-33.

⁸⁹ « Carte : la décolonisation progressive de l'Afrique », *L'Histoire*. Consulté sur <https://www.lhistoire.fr/portfolio/carte-la-d%C3%A9colonisation-progressive-de-l%E2%80%99afrique>, le 15 mai 2021.

⁹⁰ Pierre BROCHEUX, Samya El MECHAT, Marc FREY, Karl HACK, Arnaud NANTA, Solofo RANDRIANJA, Jean-Mars REGNAULT, *Les décolonisations au XX^{ème} siècle*, Armand Colin, 4 juillet 2012, pp. 148-190.

⁹¹ Hélène d'ALMEIDA-TOPOR, *L'Afrique du 20^{ème} siècle à nos jours*, Armand Colin, 21 août 2013, pp. 161-187.

⁹² Domenico MAZZEO, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation », *Études internationales*, vol. 3, n° 3, 1972, pp. 330-354.

des droits de l'homme. Par exemple, au Cameroun pendant les années 1950, des milliers de pétitions sont envoyées par des femmes au Conseil de tutelle de l'ONU pour signaler et critiquer la politique de l'administration française⁹³. De plus, des résolutions sont prises pour faciliter l'accès des colonies à l'indépendance. Par exemple, le 16 décembre 1952, la Résolution 637 sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est adoptée, s'adressant aux puissances coloniales afin qu'elles préparent les pays qui ne sont pas encore autonomes à le devenir. Huit ans plus tard, le 14 décembre 1960, une avancée encore plus significative est faite puisque la Résolution 1514 « Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux » est votée, s'attaquant à toute forme de colonialisme⁹⁴.

Cette remise en cause du système colonial a aussi lieu chez les intellectuels blancs européens qui, dès l'après-guerre, s'intéressent à l'Afrique coloniale. On peut citer la revue *Les Temps modernes*, fondée en 1945 par Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre : revue philosophique, littéraire et politique, elle a une grande influence sur le discours et les idées anticolonialistes en Afrique dans les années 1940 et 1950. En publiant des études, des essais et des analyses des conditions sociales et de travail des africains par rapport aux français, la revue montre qu'une grande différence existe entre les deux. Ces développements permettent alors aux colonisés de réfléchir et leur donnent aussi la parole : dès 1946, des lettres anonymes écrites par des africains paraissent dans les pages de la revue, où ils critiquent surtout l'éducation et l'enseignement qu'ils reçoivent. Bien qu'« *y voir une critique de l'ère coloniale serait être très généreux* »⁹⁵, ces témoignages et prises de parole prouvent que les peuples africains sont en plein éveil, commencent à prendre conscience, et à faire preuve d'autoréflexion.

À cette époque, c'est surtout la classe politique de gauche qui est connue pour s'opposer au colonialisme, soutenue par les universitaires qui trouvent un écho dans les mouvements

⁹³ Rose NDENGUE, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés », *Le Mouvement social*, n° 255, 2016, pp. 71-85.

⁹⁴ « PROCLAME solennellement la nécessité de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations », Résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies, *Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux*, 14 décembre 1960.

⁹⁵ Katharina STÄDTLER, « La décolonisation de l'Afrique vue par *Les Temps modernes* (1945-1952) », *Rue Descartes*, 2002/2, n° 36, pp. 93-105.

philosophiques. Ainsi, l'humanisme⁹⁶ et l'existentialisme⁹⁷ sont les deux principaux concepts mis en avant en Europe pour s'opposer intellectuellement au système colonial ; opposition qui s'exporte sur le continent africain où les réactions et les formes de protestation des mouvements contestataires diffèrent selon les pays.

2.2.2. Des mouvements contestataires violents en Algérie : le FLN et la guerre

Ces mouvements de contestation n'échappent pas à l'Algérie française, théâtre de revendications nationalistes violentes qui nécessitent l'intervention des services français. L'Algérie est colonisée par la France en 1830 en plusieurs étapes, avant de devenir complète en 1902. Le pays alors français est découpé en départements, comme la France métropolitaine, et des colonies de peuplement viennent s'y installer. Le but, pour le royaume de France gouverné par Charles X est de « *consolider l'influence française dans le bassin occidental de la Méditerranée* »⁹⁸ et de marcher sur les traces de Napoléon en revivant ses grandes conquêtes militaires, pour mettre fin à l'opposition intérieure qui règne dans le royaume, en donnant un accent patriotique à cette conquête.

Cependant, les premiers mouvements de contestation ne tardent pas à apparaître : au lendemain de la Première Guerre mondiale, un mouvement national algérien se crée pour dénoncer la destruction du format social traditionnel de l'Algérie depuis la colonisation⁹⁹, et se divise en deux tendances : les réformistes menés par les Jeunes Algériens, et les indépendantistes menés successivement par l'Étoile nord-africaine (ENA), le Parti du peuple algérien (PPA), et le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD).

⁹⁶ « Humanisme (philosophie) : Théorie, doctrine qui place la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes les autres valeurs », *Dictionnaire Le Robert*, 2021.

⁹⁷ « Existentialisme (philosophie) : Doctrine selon laquelle l'homme n'est pas déterminé d'avance par son essence, mais libre et responsable de son existence », *Dictionnaire Le Robert*, 2021.

⁹⁸ Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, La Découverte, 4 novembre 2004, p. 14.

⁹⁹ Il est reproché aux Européens habitant dans les grandes villes algériennes de marginaliser les nobles algériens traditionnels, ce qui bouleverse la construction sociale initialement existante dans le pays. De plus, la situation économique s'aggrave puisqu'après la guerre, la crise économique s'accroît, et provoque une famine. Les musulmans algériens, en plus de ça, ne sont considérés que comme des sujets français et non des citoyens, et n'ont donc pas accès aux droits et libertés de la Constitution française. Ils ne bénéficient pas de certaines libertés, et sont donc dans une situation d'inégalité par rapports aux citoyens français.

Les Jeunes Algériens sont un mouvement regroupant des notables et des intellectuels musulmans qui, représentés par la figure de l'émir Khaled, prônent le patriotisme musulman et la *Nahda*, un mouvement de renaissance et d'éveil de la culture arabe et musulmane¹⁰⁰. Très attachés aux valeurs de l'Islam, à leur civilisation et à leur langue, ils désapprouvent la colonisation de l'Algérie et l'installation des européens sur leur territoire.

Du côté des indépendantistes, Messali Hadj se veut en être le chef charismatique, et les organisations successives de l'ENA, le PPA et le MTLD réclament l'indépendance complète des pays de l'Afrique du Nord, en y répandant leurs idées et en mettant en place une forte propagande indépendantiste. Ils utilisent des actions illégales et clandestines et des troubles à l'ordre public pour affaiblir la France et espérer proclamer leur indépendance.

En réalité c'est à partir du 1^{er} novembre 1954 que la situation bascule en Algérie¹⁰¹.

Alors que le FLN¹⁰² a été créé la veille par les activistes indépendantistes les plus radicaux pour restaurer l'État algérien, la guerre d'Algérie éclate lors de cette journée du 1^{er} novembre 1954 – aussi appelée Toussaint rouge –, quand le FLN commet une série de soixante-dix attentats sur le territoire algérien et distribue des tracts pour se faire connaître et diffuser son opinion. Pour la France, il n'est pas question de céder aux indépendantistes, car l'empire colonial français est indispensable pour sa puissance. François Mitterrand alors ministre de l'Intérieur déclare 5 jours plus tard que « *la seule négociation, c'est la guerre* »¹⁰³, ce qui prouve bien qu'aucun accord ne saurait être trouvé entre les deux parties, la France ne reconnaissant qu'une seule et unique autorité en Algérie : la sienne. Ce refus catégorique de négociation sera confirmé par le président du Conseil Pierre Mendès France une semaine après, lors d'une allocution devant l'Assemblée nationale, durant laquelle il ajoute que la répression sera forte, à la hauteur des crimes commis par le FLN¹⁰⁴. Le plus surprenant et le plus complexe, au début

¹⁰⁰ Anne-Laure DUPONT, « Nahda, la renaissance arabe », *Le Monde diplomatique – Manière de voir*, n° 106, août septembre 2009.

¹⁰¹ Charles-Robert AGNERON, *Genèse de l'Algérie algérienne*, Bouchène, vol. 2, 2005, 686 p.

¹⁰² Le Front de libération nationale (FLN) est, lors de sa création en 1954, le rassemblement de mouvements nationalistes algériens qui mènent une lutte armée contre la France – qui occupe le territoire algérien –, afin de se défaire de sa domination, et de créer un État algérien indépendant, démocratique et populaire. Afin de mener cette lutte, le FLN se constitue un bras armé : l'Armée de libération nationale (ALN).

¹⁰³ Le ministre de l'Intérieur François Mitterrand lors d'une allocution à la commission de l'Intérieur, le 5 novembre 1954.

¹⁰⁴ Allocution de Pierre Mendès France devant l'Assemblée nationale le 12 novembre 1954. Consulté sur https://gpthome69.files.wordpress.com/2020/06/mendes-france_algerie_1954.pdf, le 26 avril 2021.

de cette guerre, est que la France ne connaît pas le FLN, qui vient d'être créé : les renseignements ne connaissent rien de son organisation, de ses moyens, de ses intentions ou encore de ses préparatifs¹⁰⁵.

Au fil des mois et des années, la rébellion prend de l'ampleur. Le mouvement indépendantiste se structure et se fortifie : un document confidentiel du 18 avril 1959¹⁰⁶ avance que le FLN organise, pour son financement, des collectes de fonds qui se déroulent en trois étapes : l'imposition, la perception et l'acheminement.

L'imposition consiste en ce que « *Tout Algérien, commerçant ou ouvrier, doit verser son obole* »¹⁰⁷, que ce soit sous forme de don, de cotisation, d'imposition ou d'amende. Selon le document d'archives, plus de 200 millions de francs auraient ainsi été collectés chaque année. En ce qui concerne la perception, les fonds étaient collectés chaque première semaine de chaque mois, et pour qu'ils ne soient pas saisis, le processus d'acheminement est bien rôdé par les frontistes : par exemple, celui qui transporte les petites collectes les met dans une enveloppe avec sa fiche de paie, les commerçants se voient confier les collectes intermédiaires car ils peuvent justifier la détention d'une telle somme grâce à leur profession, et enfin, pour les gros transports, « *les parcours que doivent suivre les porteurs sont établis à l'avance, des reconnaissances sont faites par des éclaireurs qui ouvrent la voie, et des guetteurs jalonnent les itinéraires* »¹⁰⁸.

Pour rallier des partisans à sa cause, le FLN met en place une propagande en métropole et en Algérie. Deux documents des 11 et 13 mars 1959¹⁰⁹ affirment que cette propagande passe par des tracts déposés dans des boîtes aux lettres, par des journaux mis en vente clandestinement tels que *El Moudjahid*, ou encore par l'envoi, à des intellectuels et universitaires, d'un dossier intitulé « FLN. Documents » qui recueille des communiqués et des déclarations critiquant la

¹⁰⁵ Frédéric MÉDARD, « Les débuts de la guerre d'Algérie : errements et contradictions d'un engagement », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 240, n° 4, 2010, pp. 81-100.

¹⁰⁶ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/326, « Objet : A.S. des collectes de fonds au sein du F.L.N » du 18 avril 1959. Consultées sur place le 18 mai 2021.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/326, « Objet : diffusion par voie postale de « documents » du F.L.N » du 11 mars 1959, et « Questions algériennes » du 13 mars 1959. Consultées sur place le 18 mai 2021.

gestion française de la guerre ou de grands noms de la mise en œuvre de cette politique¹¹⁰. Par tous ces moyens, la rébellion algérienne entend dénoncer la politique française en Algérie, inciter des individus à rejoindre – ou du moins comprendre et supporter – son action, et surtout les encourager à être en faveur d’une paix entre la France et l’Algérie.

L’action des indépendantistes, en plus d’être galvanisée par les récentes indépendances du Maroc et de la Tunisie voisins les 2 et 20 mars 1956, est rendue puissante grâce à ses moyens importants et ses méthodes structurées. En métropole, le FLN et son bras armé, l’Organisation spéciale (OS), commettent de nombreux attentats contre des installations pétrolières, des établissements militaires ou civils de Défense nationale, des réseaux téléphoniques et radios, des voies ferrées... L’OS se structure en commandos de choc, composés d’une cellule de commandement et de cellules de choc constituées de 2 ou 3 hommes surarmés. Les méthodes de sabotage qu’ils mettent en œuvre, tout comme le matériel, sont nombreuses : des incendies allumés grâce à de l’essence, des mèches et des chiffons ; des explosions grâce à des dynamites, des explosifs agricoles ou des cartouches de nitroglycérines ; de la destruction de matériel nécessaire au fonctionnement d’une entreprise en sabotant une machine indispensable ; ou encore des attentats contre la SNCF en improvisant grâce à du matériel trouvé sur place¹¹¹...

Les opérations du FLN pour déstabiliser son ennemi français sont nombreuses, violentes et sans pitié, si bien que ne pas se monter plus faible ou inférieure, la France doit utiliser des moyens similaires, ce qu’elle fait en faisant appel aux services de renseignement, qui mettent au point et exécutent des opérations spéciales d’envergure.

Finalement, c’est une guerre singulière qui se déroule entre la France et les indépendantistes Algériens de 1954 à 1962 : alors qu’elle était partie pour être une simple guerre de décolonisation, les affrontements prennent une telle d’ampleur que cela devient un drame, déchirant la conscience nationale et l’unité du pays, avec deux camps ennemis si déterminés que les moyens utilisés sont d’une extrême violence. La guerre n’a donc plus rien de conventionnel et se base sur des guérillas et du terrorisme à outrance, engendrant un fort traumatisme des deux côtés¹¹².

¹¹⁰ Annexe numéro 8.

¹¹¹ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/326, « Méthodes de sabotage employées par le F.L.N. ». Consultées sur place le 18 mai 2021.

¹¹² Bernard DROZ, « Le cas très singulier de la guerre d’Algérie », *Vingtième siècle Revue d’histoire*, n°5, janvier-mars 1985, pp. 81-90.

Enfin les accords d'Évian sont signés le 18 mars 1962 par le gouvernement français et le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPR) pour mettre fin aux hostilités et déboucher sur l'indépendance, le 5 juillet 1962.

Au total, ce sont plus de deux cents opérations Homo, des centaines d'opérations Arma et plusieurs dizaines de tentatives de déstabilisation du front ennemi qui sont élaborées et mises en œuvre par les services de renseignement extérieur français en Algérie, de 1954 à 1962¹¹³. Avec cette analyse, on remarque que chaque dirigeant politique, accompagné et conseillé de ceux qui l'entourent, a sa propre manière de considérer les services et de les utiliser. Cette première partie prouve alors qu'un lien fort existe entre les pratiques utilisées par les services de renseignement et la politique extérieure des décideurs.

Selon l'importance donnée à un sujet de politique extérieure, la raison d'État, et les relations avec les services de renseignement extérieur, le recours à ces derniers est plus ou moins nécessaire, et plus ou moins régulier. Et d'un autre côté, bien que les services montrent qu'ils peuvent agir seuls en faisant fi des décisions politiques, il n'empêche que la réalisation d'opérations est plus facile lorsqu'elle est décidée et autorisée par le sommet.

Ainsi pendant la guerre d'Algérie, l'organisation des opérations spéciales est plus simple lorsque Charles de Gaulle et son entourage politique gaulliste, tous de fervents défenseurs de l'Algérie française, arrivent au pouvoir. La décision de la mise en place de certaines pratiques du SDECE sont alors prises d'un commun accord, en tenant compte du contexte politique dans la zone d'intervention et de l'agenda politique interne à l'État français. Les services de renseignement et la sphère politique travaillent alors de concert puisque le SDECE devient un outil au service de la politique gaulliste, et qu'ils sont unis par le secret d'État.

¹¹³ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 31-56.

PARTIE 2 : LES ACTIONS OFFENSIVES DU SDECE ET DE SES ALLIÉS EN AFRIQUE FRANCOPHONE, MENACÉE PAR L'EXPANSION COMMUNISTE

*« Il y a douze ans, aucun régime africain n'était sous influence soviétique ; et c'est le cas de la moitié d'entre eux actuellement. Si les choses continuent sur leur lancée, en 1979-1980, toute l'Afrique se trouvera dans l'orbite soviétique »*¹¹⁴, déclarait le président français Valéry Giscard d'Estaing au secrétaire d'État américain Cyrus Vance le 2 avril 1977.

En effet depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle et avec l'escalade de la Guerre froide, la « menace communiste » pèse sur les pays africains, nouvelles cibles de l'expansion de l'idéologie. Le gouvernement français, pour protéger ses relations avec les pays de son ancien empire colonial et leur éviter de sombrer dans le communisme, va faire appel aux services de renseignement extérieurs qui vont intervenir sur place clandestinement tantôt soutenus par les aides apportées par le gouvernement français selon la nature de leurs relations, tantôt par les services alliés des pays occidentaux.

Dans cette Afrique postcoloniale aux nouveaux défis, l'action des services de renseignement, plus ou moins concertée avec les dirigeants politiques, va devoir répondre au nouveau contexte d'indépendance et aux nouveaux enjeux posés par ces territoires fraîchement indépendants, sur lesquels se développe une concurrence pour l'exercice de domination.

Nous allons ici étudier les diverses structurations et dynamiques que prend la politique des services de renseignement pour répondre à ce nouveau pari que représentent pour la France les pays d'Afrique francophone : des alliés et atouts spécifiques à ne pas abandonner et à protéger face à la concurrence.

SECTION 1 : Les « barbouzeries » gaullistes et aides clandestines du SDECE en Afrique francophone

Dans cette première section, il sera question des opérations et moyens mis en place par les services du SDECE et décidés par les dirigeants politiques pour maintenir dans le sillon français les pays africains menacés par l'expansion du communisme. Cela commence par l'apport d'un soutien aux régimes amis de la France après les décolonisations, avant que les

¹¹⁴ Archives de Valéry Giscard d'Estaing, cités dans Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 94.

actions ne se fassent plus offensives au fur et à mesure que la menace communiste s'installe et consolide sa présence sur le continent africain.

Paragraphe 1 : Soutenir les régimes de l'ancien empire colonial français au lendemain des décolonisations

La politique africaine du président de Gaulle après les décolonisations est claire : garder des liens étroits avec ces pays grâce à des politiques de défense réciproques, et de coopération¹¹⁵. Au même moment, alors que le monde est plongé dans la Guerre froide, l'idéologie communiste s'intéresse au continent africain et y pose ses premières cartes. C'est ainsi que la France par l'intermédiaire, entre autres, du SDECE, va intervenir dans les pays d'Afrique pour ne pas y perdre ses relations et y maintenir son influence.

1.1.1. Interventions multiples et barbouzeries pour préserver les intérêts français



L'une des premières opérations mise en place par le SDECE a lieu en Guinée¹¹⁶. Indépendante le 2 octobre 1958, cette ancienne colonie française devient la République de Guinée, dont le premier président est Ahmed Sékou Touré, un des fondateurs du Parti démocratique guinéen ayant agi ouvertement pour la décolonisation de son pays. En arrivant au pouvoir, ce dernier adopte une politique inquiétante aux yeux de l'Élysée : alors que l'Union

¹¹⁵ Patrick QUANTIN, « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations », 11 p. Consulté sur <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/005008.pdf>, le 20 mai 2021.

¹¹⁶ Roger FALIGOT, Jean GUISEL et Rémi KAUFFER, *Histoire secrète de la Ve République*, op. cit., pp. 124-130.

des républiques socialistes soviétiques (URSS)¹¹⁷ se hâte de reconnaître ce nouvel État, le nouveau président adopte une politique marxiste¹¹⁸, qui se ressent par la nationalisation des entreprises étrangères et la planification de l'économie, si bien qu'il remporte en 1961 le prix Lénine pour la paix¹¹⁹.

Pour remédier au virage communiste qu'est en train de prendre le nouvel État, Jacques Foccart et Raymond Janot, le secrétaire général de l'Élysée pour la Communauté, font appel au SDECE, encore dirigés par le général Grossin. La mission est simple : faire chuter le régime de Ahmed Sékou Touré, jugé prosoviétique¹²⁰.

Pour ce faire, les services du SDECE vont mettre en place plusieurs techniques et opérations de déstabilisation : dans un premier temps, le secteur Afrique des services tente d'approcher et de recruter des membres de l'entourage et du pouvoir de Sékou Touré, afin qu'ils puissent influencer sa politique au profit de la France. Pendant ce temps, quelques chefs d'entreprises français présents sur place essaient de déstabiliser l'économie guinéenne en faveur des entreprises françaises. De leur côté, les services secrets français créent et introduisent en Guinée de faux billets, pour aggraver la situation économique et désorganiser la vie économique, et enfin le Service Action vient en aide aux forces de l'opposition et tente de mettre en place une guérilla contre le pouvoir¹²¹. Malheureusement pour les services et pour l'Élysée qui voulait à tout prix garder sa prééminence dans ce pays, rien ne prend. C'est un échec pour le SDECE, dont les moyens déployés ne sont pas à la hauteur de toutes les aides venues des pays soviétiques dont bénéficie la Guinée pour y faire face.

¹¹⁷ L'URSS est un État fédéral présent sur plusieurs continents qui prône l'idéologie communiste.

¹¹⁸ Le marxisme est généralement considéré comme l'école de pensée du communisme.

¹¹⁹ Il s'agit de la version soviétique du prix Nobel de la paix.

¹²⁰ Claude FAURE, *op. cit.*, pp. 310-311.

¹²¹ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 61-62.



Très vite après, la France intervient également au Cameroun, pour soutenir le président Ahmadou Ahidjo, un protégé de l'Élysée¹²². Ancienne colonie française, le Cameroun devient en avril 1957 un État sous tutelle française et acquiert une certaine marge d'autonomie. Mais alors que le président local est en faveur de l'unification et de l'indépendance, des mouvements insurrectionnels apparaissent dans plusieurs tribus qui se soulèvent, principalement menées par l'Union des populations du Cameroun (UPC).

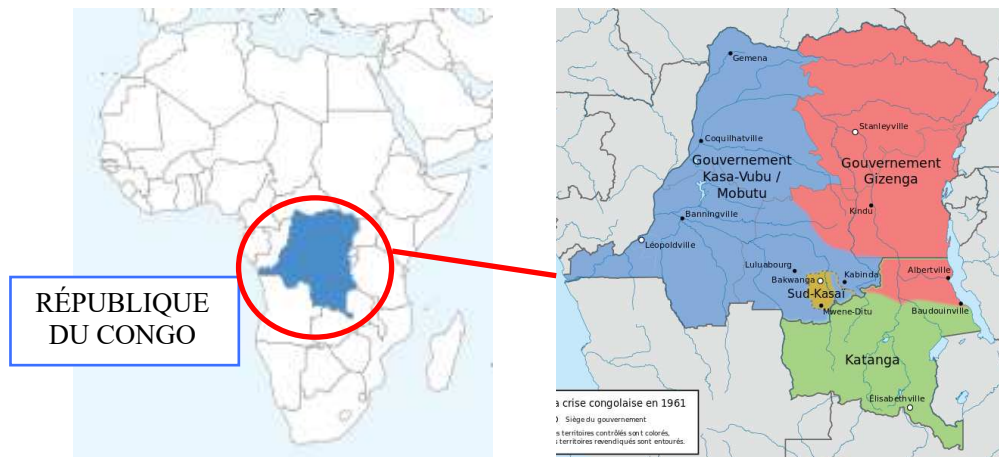
Face à ces révoltes, Ahmadou Ahidjo demande de l'aide à la France et les deux parties signent rapidement des accords de coopération, si bien que l'armée française va violemment réprimer les rebelles pour rétablir l'ordre, faisant plusieurs dizaines – voir centaines – de milliers de victimes. En plus de mener la répression, la France veut traquer les leaders de cette rébellion ; à commencer par Ruben Um Nyobe, le secrétaire général du parti UPC, tué en septembre 1958 par un groupe de tirailleurs. L'Armée de libération nationale du Kamerun (ALNK) est créée juste après pour continuer l'insurrection, qui continue de se propager rapidement. Encore une fois, la répression française est forte : tous les moyens sont bons pour venir en aide à un régime ami. Finalement, l'insurrection prend fin avec l'assassinat de Félix Moumié à la fin de l'année 1960. Tête de file de la lutte, ce leader politique est empoisonné au thallium par « le Grand Bill », un sexagénaire réserviste du SDECE, qui exécute une opération Homo commanditée par les autorités françaises¹²³.

Après la mort de Félix Moumié, les insurrections cessent et le Sédoc est créé, les services de renseignement camerounais à l'organisation similaire à celle du SDECE, qui ne cessera de le soutenir¹²⁴.

¹²² *Ibid*, pp. 63-66.

¹²³ Claude FAURE, *op. cit.*, p. 318.

¹²⁴ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 67-68.



Un autre exemple type de cette politique d'aide et de soutien français est le cas de l'ex-Congo belge en 1960, qui a mobilisé de nombreux acteurs. Des troubles politiques, des conflits et des émeutes éclatent dans le pays en 1960, pendant lesquels les européens se font massacrés, ce qui les poussent à se réfugier dans la province du Katanga au sud du pays. En juillet, cette province devient l'État du Katanga après que Moïse Tshombé, leader anti-communiste et pro-occidental en ait déclaré unilatéralement l'indépendance et s'en proclame président. Au Congo, la situation ne s'améliore pas et un coup d'état du chef de l'Armée nationale congolaise (ANC), le colonel Mobutu Sese Seko, mène à la formation d'un nouveau gouvernement provisoire.

Mobutu est aidé par les États-Unis pour reconquérir tout le territoire congolais dont deux provinces ont fait sécession, pendant que les français apportent une aide mutiple à Moïse Tshombé¹²⁵ : est technique supervisée par Jacques Foccart ; matérielle via l'acheminement de matériels et d'armes destinés aux forces katangaises contrôlé par Jean Mauriceau-Beaupré¹²⁶ ; ou encore financière grâce à l'homme d'affaires François Saar-Demichel.

L'aide française vient aussi des mercenaires, « *d'anciens soldats et officiers de l'armée française ayant quitté l'uniforme au lendemain des conflits indochinois et algérien pour se mettre « à leur compte »* »¹²⁷. Durant la république gaullienne, les mercenaires sont beaucoup utilisés car ils font office de paravent au SDECE et au gouvernement français, lorsque ces derniers ne veulent pas que leurs noms apparaissent dans de sombres affaires. Toujours en contact avec les services secrets, les mercenaires en sont le bras armé pour les tâches subalternes, tout en étant indépendants. Ils sont souvent appelés les « barbouzes »¹²⁸, et utilisent

¹²⁵ Claude FAURE, *op. cit.*, pp. 333-336.

¹²⁶ Ancien résistant, gaulliste et réserviste du Service Action du SDECE, « Monsieur Jean » est une figure des services de renseignement et des réseaux africains de Jacques Foccart, duquel il est un homme de l'ombre.

¹²⁷ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 76.

¹²⁸ Terme apparu dans les années 1960 pour désigner, au départ, des militants gaullistes en Algérie.

des méthodes que ni l'armée, ni la police, ni les services secrets, ne peuvent employer, surnommées des « barbouzeries »¹²⁹. Agissant clandestinement, le nom de « barbouzes » est resté dans le vocabulaire pour désigner des agents qui exécutent des opérations occultes et mystérieuses, désignant également, aujourd'hui, des agents des services de renseignement. De cette époque, Robert Denard – dit Bob Denard –, est le mercenaire le plus connu¹³⁰. Anticommuniste affiché, il participe à de nombreuses opérations en Afrique pour tuer, déstabiliser, faire des coups d'état, soutenir ou former, selon les ordres de ses commanditaires et au gré de la politique africaine française. Au Katanga, Bob Denard accompagné de ses « affreux »¹³¹ doivent servir le président Moïse Tshombé, le protéger et rendre compte de sa politique, de la situation sur place et de ses intentions.

Finalement, Moïse Tshombé capitule en janvier 1963 face aux opérations et interventions de l'ONU, ce qui met fin à l'aide française dans la région¹³².

¹²⁹ Roger FALIGOT, Jean GUISEL et Rémi KAUFFER, *Histoire secrète de la Ve République*, *op. cit.*, pp. 65-75.

¹³⁰ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, *op. cit.*, pp. 245-247.

¹³¹ Les « affreux » sont le nom donné aux mercenaires présents au Congo, aux côtés de Bob Denard. Ils sont appelés ainsi car, alors qu'ils revenaient de la frontière katangaise où ils combattaient l'invasion des troupes de Lumumba en vêtements souillés et négligés, le commandant Delperdange se serait exclamé « Mon Dieu, comme ils sont affreux ».

¹³² Claude FAURE, *op. cit.*, pp. 332-335.



Enfin, la France intervient au Gabon à partir de 1964, toujours pour soutenir un protégé : le président Léon M’Ba¹³³. Francophile, allié de la France et proche de Foccart, il est renversé du pouvoir en février par des militaires, qui mettent à sa place l’opposant Jean-Hilaire Aubame. Face à cela, la France réagit instantanément pour rétablir l’ordre et arrêter les auteurs du coup d’état : des parachutistes sont envoyés, prennent d’assaut le camp où se trouvent les mutins en faisant plus de quinze morts, et replacent Léon M’Ba au pouvoir.

Le Gabon passe alors sous une étroite surveillance et une protection solide du président et du pays, grâce à Foccart qui élabore une présence sur place par l’intermédiaire de ses hommes. Par exemple, le cofondateur du Service Action Bob Maloubier est chargé d’élaborer la garde présidentielle de Léon M’Ba. Son successeur à partir de 1967, Albert Bernard Bongo plus connu sous le nom d’Omar Bongo, reste également un protégé de la France et des services de renseignement.

1.1.2. Les réseaux gaullistes organisés depuis l’Élysée et le boulevard Mortier

Pour mettre en place ce réseau de soutien aux régimes africains, deux hommes sont aux commandes de méthodes bien particulières : Jacques Foccart et Maurice Robert.

En 1960, Jacques Foccart est nommé Secrétaire général à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches, aussi appelée cellule Afrique¹³⁴. Il est en charge des affaires africaines pour l’Élysée, et le contrôle de la politique africaine devient son domaine réservé. Maurice Robert est également un gaulliste, ami de Jacques Foccart. Entré au SDECE en 1954

¹³³ Claude FAURE, *op. cit.*, pp. 335-337.

¹³⁴ Roger FALIGOT, Jean GUISEL et Rémi KAUFFER, *Histoire secrète de la Ve République, op. cit.*, pp. 110-112.

comme responsable du sous-secteur Afrique grâce à ses nombreuses expériences et faits d'armes sur le continent, il occupe plusieurs postes avant de devenir, en 1958, le chef du Secteur Afrique. Aussi appelé secteur N, ce service est créé par Maurice Robert lui-même dans le contexte des indépendances africaines pour que l'Afrique, qui est un atout spécifique pour la France, ait un service spécialisé¹³⁵. Ces deux hommes, qui organisent toute la politique africaine et la présence française sur place, sont en contact régulier : ils communiquent entre eux tous les jours, et Jacques Foccart communique également quotidiennement avec le général de Gaulle, président de la République. Le continent africain, tant pour l'Élysée que pour le SDECE, est donc le centre de nombreux intérêts et enjeux, et sur lequel beaucoup d'initiatives sont prises.

Par exemple, concrètement, pour poursuivre cette politique en Afrique dans les anciennes colonies françaises, Maurice Robert crée des Postes de Liaison et de Renseignement (PLR) dans quatorze pays d'Afrique¹³⁶ en 1960¹³⁷. En seulement quelques mois, il couvre ces pays de bases autonomes qui permettent à Paris de toujours garder un œil sur les États africains fraîchement indépendants, grâce à une présence sur place et à une surveillance continue. Dans chaque poste, un chef de poste est placé et est assisté de plusieurs sous-officiers, qui ont un accès direct aux présidents locaux. Ces PLR voient le jour après la signature de conventions passées directement avec les gouvernements sur place, avec la seule condition de ne pas piloter d'actions clandestines. À côté de ces réseaux officiels et légaux, des réseaux qualifiés d'« enterrés », plus secrets, existent également. Appelés Jimbo et dirigés par un ancien résistant gaulliste nommé Marcel Chaumien, ces réseaux mettent en relation plusieurs correspondants¹³⁸.

¹³⁵ Jean-Pierre BAT, « Le secteur N (Afrique) et la fin de la Guerre froide », *Relations internationales*, vol. 1, n° 165, 2016, pp. 43-56.

¹³⁶ Dans l'ordre alphabétique : Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute-Volta, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

¹³⁷ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., p. 240.

¹³⁸ Roger FALIGOT, Jean GUISEL et Rémi KAUFFER, *Histoire secrète de la Ve République*, op. cit., pp. 118-120.

Du côté de Jacques Foccart, qui se fait aussi parfois appeler « la Foque », il existe également des réseaux : les « réseaux Foccart »¹³⁹. Cette notion de réseau est à voir comme le fait d'agir avec différents acteurs via des interactions sociales pour en tirer des avantages.

Ainsi, certains sont déjà mis en place depuis la fin des années 1940 lorsque Foccart, fervent gaulliste, souhaitait exporter la politique du général dans les départements d'outre-mer français à savoir la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. En fait, le concept est d'étendre son réseau, son influence et ses idées dans les sphères locales, quelles qu'elles soient : politique, armée, jeunesse, milieux d'affaires... À cette époque, Foccart utilise son héritage familial, son expérience de négociant en import-export de produits antillais et celle au sein du RPF pour se faire une place¹⁴⁰. Après cette mission, il connaît une ascension politique qui le fait devenir le personnage emblématique qu'il est au moment des décolonisations en Afrique et de la naissance de la Vème République, si bien que pour mener à bien sa fonction de suivi et surveillance de la politique française dans les anciennes colonies françaises en Afrique, il utilise la « méthode Foccart », c'est-à-dire qu'il se sert, à nouveau, de ses réseaux. Il noue des relations et des amitiés avec des dirigeants politiques haut placés dans ces nouveaux États, place des informateurs sur place... Il fait en sorte que ces nouveaux réseaux soient au bénéfice de la France de de Gaulle et de ses intérêts. Qui plus est grâce à eux, en plus de recueillir de précieuses informations, il entretient de bonnes relations avec les dirigeants africains qui restent donc fidèles à la France, au moment où le bloc soviétique commence à faire son apparition.

Finalement tous les membres de ces réseaux coopèrent et collaborent car utilisant simultanément le renseignement en source ouverte et la stratégie d'influence, ils vont travailler de concert pour obtenir des informations complètes et détaillées.

De fait, de nombreuses mesures sont prises par le pouvoir politique et les services du SDECE pour faire en sorte de conserver les anciennes colonies françaises dans le giron français, alors que la menace communiste commence à inquiéter. Ces mesures vont finalement s'intensifier au fur et à mesure que cette menace grandit, pour devenir des opérations de soutien aux régimes anti-communistes.

¹³⁹ Jean-Pierre BAT, *Les réseaux Foccart : l'homme des affaires secrètes*, Nouveau Monde, 20 septembre 2018, 360 p.

¹⁴⁰ Sylvain MARY, « Renseignement, propagande et réseaux gaullistes outre-mer. Jacques Foccart et les Antilles-Guyane sous la IVe République », *Histoire, économie & société*, vol. 4, 34^e année, 2015, pp. 110-122.

Paragraphe 2 : Assister officieusement les régimes anti-communistes africains

Dans les années 1970, alors que l'environnement politique français change et se renouvelle, la montée des tensions Est-Ouest et l'engagement de ce conflit idéologique sur un nouveau front – à savoir certains pays d'Afrique – oblige le SDECE à s'engager encore plus sur le continent africain, d'autant que les services sont désormais dirigés par Alexandre de Marenches, figure de l'anticommunisme. Les principales actions seront alors d'apporter du soutien aux régimes anti-communistes, de manière offensive.

1.2.1. L'Angola et le Zaïre : deux pays voisins menacés par des régimes prosoviétiques



L'exemple le plus probant de l'intervention des services français pour contrer et freiner l'expansion du communisme en Afrique en soutenant des personnalités est l'Angola¹⁴¹. Cette ancienne colonie portugaise accède à l'indépendance le 11 novembre 1975, et fait face à une guerre civile dans laquelle s'affrontent trois partis rivaux : le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), mouvement d'extrême-gauche à l'idéologie communiste et marxiste-léniniste d'Agostinho Neto ; le Front national de libération de l'Angola (FNLA) ; et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), menée par Jonas Savimbi. Alors que Agostinho Neto s'installe au pouvoir, il instaure un régime inspiré du communisme, qui bénéficie d'aides soviétiques et d'une protection assurée par plusieurs milliers de soldats

¹⁴¹ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., pp. 337-340.

cubains. Le régime devient une sorte de dictature où le MPLA est le parti unique, où les droits fondamentaux sont bafoués, et où toute organisation ou association indépendante est interdite. Face à cela, la guerre civile continue et des rebelles pro-occidentaux s'organisent. Au nord, ils se fédèrent autour du FNLA, soutenus par la CIA et des mercenaires anglais ; tandis qu'au sud ils s'organisent autour de l'UNITA, aidée par l'Afrique du Sud. Ces aides permettent aux mouvements de mener des offensives à Luanda, la capitale angolaise, pour protester contre le régime en place. La France, dont le président est Valéry Giscard d'Estaing, décide de venir en aide au mouvement de Jonas Savimbi, l'UNITA. Sous l'impulsion d'Alexandre de Marenches, le SDECE va lancer des actions clandestines¹⁴² pour lutter contre le régime pro-soviétique.

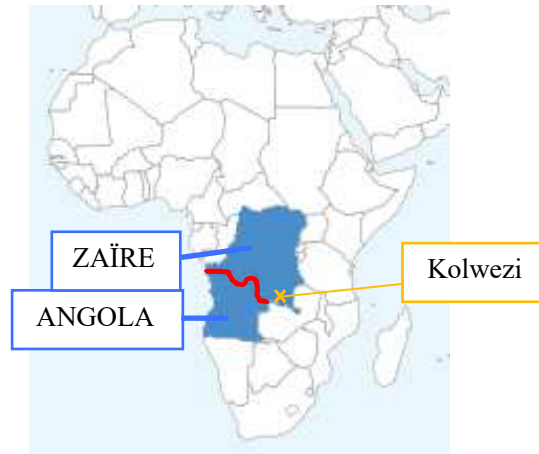
Par exemple, certains hommes du Service Action sont envoyés à Kinshasa pour exécuter des opérations éclairs et clandestines en Angola, à savoir des attentats dans des hôtels de la capitale où descendent des conseillers soviétiques, des attaques de train, ou encore des sabotages de voies ferrées. Le Service Action est dirigé par Alain de Gaigneron de Marolles, un ancien membre du 11^{ème} choc qui restructure le service à son arrivée en 1971 car il ne le trouve « *pas assez stratégique et trop lourd* »¹⁴³. Il le réorganise pour le focaliser sur les questions qui concernent vraiment la France et ses intérêts, notamment via la construction d'infrastructures dans les points chauds et tactiques. Le service s'étend alors sur tout le continent africain sous forme de « structures », qui permettent des interventions stratégiques et rapides. Il profite également de sa fonction pour conseiller et former les rebelles de l'UNITA.

En plus de ces opérations sur place, Jonas Savimbi et Alexandre de Marenches sont en contact et se rencontrent secrètement, notamment à Paris en novembre 1977. Ils profitent de cette réunion pour renforcer leur coopération, puisque l'UNITA profite d'armes et de financements français. Cette rencontre fortifie l'alliance UNITA-SDECE via l'augmentation de moyens et d'effectifs du Service Action en Angola et à Kinshasa, ce qui permet à l'UNITA de tenir tête aux forces du MPLA jusqu'à ce que les États-Unis, grâce à l'administration Reagan de 1981 à la position foncièrement anti-communiste, s'engagent à ses côtés.

Finalement, l'intervention française en Angola montre qu'un nouveau front de la Guerre froide s'ouvre définitivement : en Afrique, où il faut se montrer prêt à combattre le danger grandissant de l'influence communiste.

¹⁴² Des opérations clandestines sont des actions illégales dirigées par un État sans que celui-ci ne les revendique. Il s'agit d'opérations secrètes qui ne sont pas dévoilées au grand jour pour des raisons diplomatiques ou politiques, et qui engagent donc le secret d'État.

¹⁴³ Jean GUISNEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours, op. cit.*, p. 308.



En parallèle, à la fin des années 1970, la France intervient de nouveau au Zaïre voisin¹⁴⁴. Nouveau nom de l'ex-Congo belge devenue République du Congo lors de son indépendance, le Zaïre partage une frontière avec l'Angola, et la France s'inquiète que le MPLA angolais batte ses rivaux pro-occidentaux et noue des liens avec le dirigeant Zaïrois Mobutu Sese Seko, alors que ce pays grand comme quatre fois la France regorge de richesses¹⁴⁵.

Dans un premier temps, l'antenne du Service Action présente à Kinshasa, la capitale zaïroise, est renforcée par Ivan de Lignières¹⁴⁶. Surnommé Lionel au sein du SDECE, il est une figure emblématique de ces interventions au Zaïre : fervent défenseur de l'empire colonial français, il rejoint le Service Action en 1962 et part au Zaïre, où il travaille avec le général français Yves Gras, et entre en relation avec la Division spéciale Présidentielle (DSP), les services de sécurité de Mobutu, afin de les former.

La situation s'accélère lorsque le colonel Larzul se rend compte que des milliers de gendarmes qui officiaient autrefois au Katanga et qui s'étaient réfugiés en Zambie et en Angola s'emparent de la ville de Kolwezi, le 13 mai 1978, et massacrent sa population et plus d'une centaine d'européens¹⁴⁷. Anciennement pro-occidentaux, ces hommes sont devenus pro-soviétiques après que la tentative de sécession de la province du Katanga ait échoué en 1963. Dirigée par

¹⁴⁴ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., pp. 342-345.

¹⁴⁵ Jean-Christophe NOTIN, *Le maître du secret*, Tallandier, 15 mars 2018, pp. 297-309.

¹⁴⁶ « Grandes figures des services spéciaux français : Ivan de Lignières », devirisillustribusblog, 21 décembre 2016. Consulté sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2016/12/21/yvan-de-lignieres-le-james-bond-francais/>, le 3 mai 2021.

¹⁴⁷ Roger FALIGOT, Jean GUISEL et Rémi KAUFFER, *Histoire secrète de la Ve République*, op. cit., pp. 155-159.

les services secrets de la République démocratique allemande (RDA) qui reçoivent eux-mêmes des ordres de Moscou, cette offensive qui commence au sud du pays a pour objectif d'atteindre la capitale Kinshasa, de faire tomber Mobutu et d'instaurer un régime pro-soviétique dans le pays. Alors que la situation dégénère, Alexandre de Marenches se rend au Maroc pour demander son soutien au roi Hassan II, puisque comme il l'avouera quelques années plus tard à Christine Ockrent : « *Nous n'avions pas les moyens politiques et militaires d'assurer seuls le suivi de l'opération* »¹⁴⁸. Une intervention inter-africaine voit alors le jour, réunissant le Maroc, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Sénégal et le Togo pour venir en aide à Mobutu.

Côté gouvernement, Giscard d'Estaing lance l'opération aéroportée Bonite le 15 mai, en collaboration avec les troupes zaïroises et belges, avec pour but de délivrer des otages européens, sécuriser la population civile, et repousser l'expansion soviétique pour protéger les intérêts occidentaux. Cette opération est menée entre autres par la Légion étrangère française. Les opérations commandées et dirigées par les politiques et par les services de renseignement se retrouvent donc séparés, chacun agissant seul de son côté¹⁴⁹.

Finalement, après la mort de six de leurs agents, les services secrets français décident d'attaquer plus fort : après avoir obtenu des images satellite de trois colonnes katangaises sur la frontière entre l'Angola et la Zambie grâce à la CIA, Marenches fait appel à son allié Angolais Savimbi pour que ses hommes, armés par le SDECE, ouvrent le feu et liquident les ennemis. Après deux embuscades les 27 mai et 6 juin qui ne seront jamais revendiquées, les alliés de l'UNITA vont finalement faire une dizaine de morts.

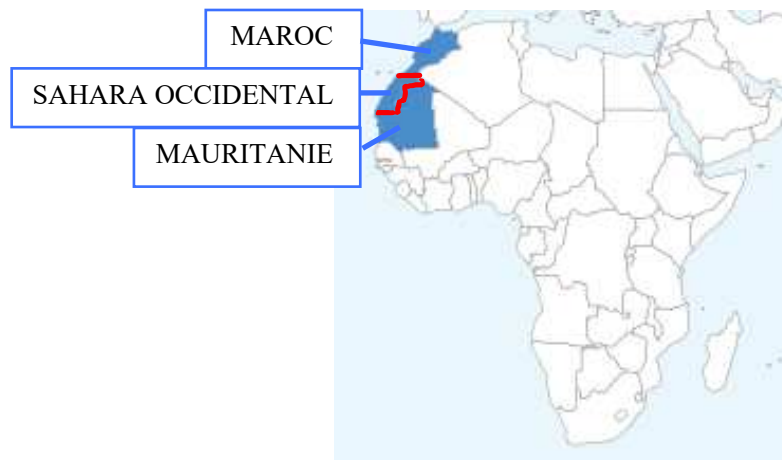
Pour Alexandre de Marenches, cette bataille dont l'issue est la victoire du gouvernement de Zaïre et de ses alliés, et donc de la France, est une grande fierté¹⁵⁰.

¹⁴⁸ Christine OCKRENT, Alexandre de MARENCHES, *Dans le secret des princes*, LGF, 1^{er} juillet 1998, p. 172.

¹⁴⁹ Jean-Paul TALIMI, « 18 mai 1978 : Opération Bonite », *La chronique du CESA*. Consulté sur <https://www.operationnels.com/wp-content/uploads/2014/05/operationBonite.pdf>, le 23 mai 2021.

¹⁵⁰ Christine OCKRENT, Alexandre de MARENCHES, *op. cit.*, p. 161.

1.2.2. Le Front Polisario et Bokassa contre les offensives du SDECE



Un peu avant cette intervention au Zaïre, la France intervient au Maroc, où la situation préoccupe et inquiète Alexandre de Marenches car un conflit se déroule au Sahara occidental¹⁵¹. Alors que ce territoire désertique est sous colonisation espagnole depuis 1884, le roi du Maroc Hassan II charge son général des Forces armées de faire pression sur les espagnols en 1974, pour qu'ils décolonisent le territoire et que le Maroc récupère les terres. Après de vaines tentatives d'opérations éclairs, des centaines de milliers de marocains entament la Marche verte le 6 novembre 1975, et entrent pacifiquement au Sahara espagnol pour demander à recouvrer ces terres, qu'ils estiment être les leurs. Cette action fonctionne puisque huit jours plus tard, les accords de Madrid sont signés. Passés entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie, ils établissent le retrait espagnol, et le partage du territoire entre ces deux pays voisins : les deux-tiers du pays, au nord, sont accordés au Maroc, et le tiers restant à la Mauritanie.

Mais le 27 février 1976, le Front Polisario proclame la République arabe sahraouie démocratique sur le territoire du Sahara occidental. Créé en 1973 au Sahara espagnol pour lutter contre l'occupation, le Front Polisario prend les armes après cette annonce pour combattre le Maroc et la Mauritanie sur ces terres, ce qui signe le début de la guerre du Sahara occidental. Bien que ses membres ne soient que 5 000 hommes, contre 30 000 marocains et plusieurs milliers de mauritaniens, la guerre dure plusieurs dizaines d'années. En effet, bien que peu nombreux, les hommes du Front Polisario sont soutenus par l'Algérie et la Libye, qui les arment et les épaulent : les deux pays offrent des missiles, des roquettes, des canons de 122 mm, et envoient même des troupes sur place. Face à cette situation, la France va venir en aide au roi

¹⁵¹ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 95-99.

Hassan II et à ses hommes *car « derrière le Polisario il y a l'Algérie, et derrière l'Algérie il y a l'Empire soviétique »*¹⁵². C'est surtout en réponse à ce contexte stratégique que les services interviennent, car Marenches perçoit le danger communiste en fond.

Dans un premier temps, le directeur général du SDECE va se faire psychologue militaire pour l'armée. Alors que les combattants Marocains perdent leur motivation et essuient plusieurs échecs, Alexandre de Marenches conseille les troupes sur l'organisation des opérations, les tâches des états-majors telles que leur composition ou leurs prérogatives, ou encore les actions concernant la population. Il va même mettre à la disposition des généraux marocains les services de Georges Grillot¹⁵³.

Finalement, après plus de quinze ans de guerre et plus de quinze mille morts, un cessez-le-feu est signé en septembre 1991 établissant que 80% du territoire est marocain et que les 20% restants sont la République arabe sahraouie démocratique.

¹⁵² Lettre écrite par Alexandre de Marenches au roi marocain Hassan II le 13 octobre 1977.

¹⁵³ Ancien saint-cyrien et fondateur du « commando Georges » pendant la guerre d'Algérie qui consistait à traquer, capturer et tuer des milliers de militants FLN, il est nommé directeur du Service Action en décembre 1979.



Enfin, pour freiner le risque d'expansion communiste, les services de renseignement extérieurs français interviennent également en République centrafricaine en septembre 1979, sur décision du président Français Valéry Giscard d'Estaing, qui donne une mission précise aux services : renverser le dictateur Jean-Bedel Bokassa, et le remplacer par David Dacko, évincé du pouvoir par un putsch de Bokassa en 1965. Alors qu'il est soutenu par la France depuis qu'il est devenu président de la République centrafricaine en 1966, un changement brutal de comportement fait changer l'opinion de Paris à son sujet¹⁵⁴.

Le SDECE organise l'opération Caban, qui mobilise environ 150 hommes et deux avions des services¹⁵⁵. Après avoir été préparée par les services de renseignement français, l'opération a lieu dans la nuit du 20 au 21 septembre 1979, alors que Bokassa Ier est en visite officielle en Libye. Les agents du Service Action, des parachutistes du 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine (RPIMa) de Bayonne¹⁵⁶, atterrissent à l'aéroport de Bangui peu avant minuit, protégés au sol par des mitrailleuses. Une fois atterris et accompagnés de David Dacko, plusieurs hommes se rendent au siège de la radio nationale, afin que ce dernier annonce officiellement la décomposition du pays à cause de celui qui s'en est déclaré empereur, le rétablissement de la République centrafricaine et le renversement de la monarchie, et le retour

¹⁵⁴ L'homme s'auto-proclame empereur en 1976, se faisant appeler Bokassa I^{er}, et se rapproche du leader libyen Mouammar Kadhafi dont la stratégie est d'occuper le Tchad et la Centrafrique pour créer des liens forts avec l'Éthiopie communiste, et ainsi ouvrir des portes supplémentaires à l'influence soviétique en Afrique. En plus de cela, une affaire personnelle de diamants entre Bokassa et Giscard dont ce dernier préfère qu'elle reste secrète – mais qui sera finalement révélée quelques mois plus tard par *Le Canard enchainé* – est une raison supplémentaire de vouloir organiser ce renversement.

¹⁵⁵ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 86-87.

¹⁵⁶ Alors que le 11^{ème} choc a été dissout en 1963, les hommes du 1^{er} RPIMa et que ceux du « Groupement Opérationnel » (GO) sont entraînés pour devenir les nouveaux bras armés au service du Service Action.

des libertés¹⁵⁷. Il annonce également avoir demandé l'aide militaire de la France, dans le cadre de l'opération Barracuda, pour que la ville de Bangui soit sécurisée pendant la transition politique. À l'étranger, Bokassa n'a pas le temps de réagir, si bien que les hommes du Service Action en profitent pour trier, déménager et emporter avec eux des archives et dossiers de l'ancien empereur. Cette opération est donc une réussite, ce dont Marenches se félicite lors de son entretien avec Christine Ockrent, lorsqu'il qualifie l'opération Caban d'opération modèle : « Une opération modèle est une opération où on obtient le maximum de résultats avec le minimum de casse »¹⁵⁸, puisqu'en effet l'opération a lieu en seulement quelques heures, sans accrocs ni coups de feu.

Ces opérations connues ne sont que quelques opérations parmi beaucoup d'autres, car comme Marenches l'a dit à Christine Ockrent lors de leur entretien alors que la journaliste lui posait des questions sur les opérations au Zaïre et en République centrafricaine, l'ancien directeur général du SDECE lui a répondu ceci : « J'aime que vous me questionniez sur ces deux opérations, mais il m'est agréable de savoir que d'autres ne sont connues de personne et je ne les mentionnerai pas »¹⁵⁹. Ainsi, les services secrets français sont beaucoup intervenus en Afrique entre 1960 et 1980, à la demande de l'Élysée ou non, pour appuyer et soutenir les forces militaires alliés en leur apportant des formes d'appui multiples : logistique, financier, technique... Pour les services secrets français, tous les moyens sont bons pour repousser l'ennemi soviétique.

SECTION 2 : La politique française et l'impératif commun de lutte contre le communisme en Afrique

Dans cette seconde partie, nous étudierons les politiques mises en place de concert entre l'Élysée et le SDECE en Afrique à partir de la fin des années 1950. Leur but est de préserver le continent africain dans son camp sous couvert de protection face à la menace communiste, avant qu'elle ne soit plus réelle et que la politique française en Afrique lui soit presque dédiée. Nous analyserons les réactions de la communauté internationale face à cette expansion communiste, et les accords passés entre le SDECE et d'autres services alliés pour y faire face.

¹⁵⁷ Alain FOKA, « Spéciale Archives d'Afrique – David Dacko (1/6) », *RFI*, émission du 21 juillet 2010. Écoulé sur <https://www.rfi.fr/fr/emission/20100721-1-speciale-archives-afrique-david-dacko-16>, le 30 mai 2021.

¹⁵⁸ Christine OCKRENT, Alexandre de MARENCHES, *op. cit.*, p. 164.

¹⁵⁹ *Ibid*, p. 161.

Paragraphe 1 : Les politiques françaises en Afrique : de la préservation du pré-carré à la contestation du communisme

Les logiques et intérêts politiques français en Afrique ont évolué au fil des présidences et des contextes africains. Ainsi, alors que le général de Gaulle crée du lien avec les anciennes colonies par l'intermédiaire de son conseiller Jacques Foccart lui-même très proche des services de renseignement, la priorité passe à l'action anti-communiste lorsqu'Alexandre de Marenches prend les rênes du SDECE, notamment sous le mandat de Valéry Giscard d'Estaing.

2.1.1. La Françafrique gaulliste de Jacques Foccart et Maurice Robert

La première période à analyser en termes de politique française en Afrique est celle de la présidence du général de Gaulle, qui entend s'imposer dans les nouveaux États indépendants. Le ton africain de sa politique commence à se faire sentir lorsque des spécialistes de l'Afrique constatent qu'à chaque étape de la vie politique d'un État africain, l'action de de Gaulle s'est déterminante que les gouvernements disent s'inspirer de lui. En effet, on sait depuis la Constitution de 1958 que de Gaulle est très investi à l'étranger car deux champs d'action y apparaissent comme essentiels : la défense, et la politique étrangère¹⁶⁰.

Cette politique, pour l'Afrique, commence avec la Communauté française, qui associe la France à son empire colonial en voie de décolonisation à partir de 1958. L'idée est alors de donner une certaine autonomie à ces États avant qu'ils n'accèdent à l'indépendance. Mais sous cette apparence, ce nouveau statut restreint leur souveraineté puisque certains secteurs fondamentaux restent sous la direction de la France, à savoir « *la politique étrangère, la défense, la monnaie, la politique économique et financière ainsi que la politique des matières premières stratégiques* »¹⁶¹. Finalement, la Communauté est abandonnée en 1960 après avoir été difficilement appliquée, au grand dam de certaines personnalités qui étaient pour son principe, comme Léopold Sédar Senghor qui proposait une sorte de « Commonwealth à la française ».

À partir de cette date, la France opte donc pour des politiques de coopération tant économiques que militaires, techniques ou éducatives avec les États africains nouvellement

¹⁶⁰ André ESHET, « Aspects stratégiques de la politique étrangère gaullienne », *La politique étrangère du général de Gaulle*, Genève, 1985, pp. 75-84.

¹⁶¹ Article 78 de la Constitution du 4 octobre 1958, dans le Titre XII « De la Communauté ». Consulté sur https://www.senat.fr/evenement/revision/texte_originel.html#XII le 31 mai 2021.

indépendants, pour organiser leurs rapports et se faire de nouveaux partenaires, voire alliés¹⁶². Ce principe de coopération permet alors aux relations franco-africaines d'évoluer doucement, sans que la rupture ne soit trop brutale, et en gardant une certaine continuité qui permet aux États africains de pouvoir compter sur leur allié français, tout en étant indépendant et en se structurant de manière autonome. Le général de Gaulle voit ces nouveaux États comme des zones d'influence dans lesquels la France doit avoir un rôle à jouer. Par exemple, de ces accords de coopérations naît Air Afrique en 1961, une compagnie aérienne qui mobilise onze pays africains francophones trop pauvres pour créer et financer seuls une compagnie aérienne nationale, si bien qu'ils créent ensemble une grande compagnie qui, en plus, emploie des entreprises françaises. Des accords de coopération monétaire sont également passés, pour faire évoluer la Zone Franc en place depuis près de trente ans, et de nombreux accords bilatéraux de défense et de coopération militaire sont passés entre les années 1960 et la fin de l'année 1977¹⁶³. Normalement plutôt bilatéraux, ces accords qui voient le jour entre 1960 et 1961 sont bénéfiques pour chacune des parties : d'un côté, la France peut continuer dans sa voie d'établissement de relations privilégiées avec la jeune Afrique qui n'a pas voulu de la Communauté, et de l'autre les États africains qui ont accédé à l'indépendance gardent des liens rassurants avec la France, dans le respect de leur longue histoire commune.

Cela n'a pas empêché des voix contestataires de s'élever, jugeant ces politiques néo-colonialistes et comme étant de nouveaux instruments d'exploitation, ayant même parfois été vus comme de l'assistanat ou des traités inégaux, c'est-à-dire des « *traités dans lesquels il n'y aurait pas un équilibre réciproque d'avantages mutuels* »¹⁶⁴.

C'est ainsi qu'une nouvelle ère de coopération fait son apparition en 1964, alors que certains États africains se rendent compte que ces accords relèvent pour eux de la subordination à l'État français. Certains accords sont repensés et révisés, pour créer de nouveaux rapports plus égalitaires, qui aident véritablement au développement de l'État. Par exemple, dans le domaine de l'éducation supérieure, des accords sont revus pour donner la main à l'État africain, qui n'exerçait jusque-là presque aucune compétence dans ce domaine réservé à la France.

¹⁶² Pierre-Michel EISEMANN, « La politique africaine du général de Gaulle. 1958-1969 », *Politique étrangère*, n° 1, 1982, pp. 243-244.

¹⁶³ Par exemple, des accords de ce type sont passés avec le Gabon en août 1960, le Togo en mars 1973, le Bénin en février 1975 ou encore le Mali en octobre 1977.

¹⁶⁴ Paul REUTER, *Introduction au droit des traités*, Graduate Institute Geneva, 3^e édition 19 juillet 1995, 251 p.

Cela dépend évidemment de l'opinion de chaque État. Ainsi, la Mauritanie et Madagascar sont bien plus fermes dans leur besoin d'autonomie militaire et monétaire, alors que d'autres sont beaucoup plus souples.

Ces relations et réseaux entretenus entre la France et les États africains seront appelés, *a posteriori*, Françafrique¹⁶⁵. Ce terme à la connotation péjorative dénonce la politique étrangère française menée en Afrique, que ce soit dans ses anciennes colonies ou non, et fait référence à tous les réseaux qui sont établis entre la France et ces États africains avec lesquels elle élabore des liens forts, par l'intermédiaire des services de renseignement, de présence militaire, d'entreprises françaises implantées sur place...

En effet, nombreux ont été les moyens utilisés par la France pour rester implantée sur le continent noir et entretenir des liens, dans le but de conserver son « pré-carré » africain, c'est-à-dire son domaine réservé. Pour quadriller ce continent sous son influence, l'Élysée utilise dans un premier temps la diplomatie, en mettant par exemple en place une cellule africaine à l'Élysée, dirigée par Jacques Foccart, qui succède au Secrétariat général à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches. Le commerce international et les relations économiques qui s'ensuivent sont également un facteur de la Françafrique, grâce aux exportations et importations de biens, ou même à l'implantation de multinationales françaises en Afrique, comme Elf-Aquitaine au Congo, « *huile [...] et rouage de la Françafrique* »¹⁶⁶. Un autre acteur important de cette Françafrique sont les services de renseignement français, représentés par la figure de Maurice Robert.

Le duo formé par Jacques Foccart et Maurice Robert est souvent vu comme le pilier de la Françafrique, notamment du fait des réseaux qu'ils ont mis en place sur le continent

¹⁶⁵ Utilisé pour la première fois par le président de Côte d'Ivoire Félix Houphouët-Boigny en 1955 sous la forme « France-Afrique », ce terme a, au début, une connotation positive, qui définit la volonté de plusieurs dirigeants africains d'entretenir et de faire perdurer les relations privilégiées qu'ils ont avec la France, une fois les décolonisations achevées. C'est en 1998, avec le livre de François-Xavier Verschave *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, et sous l'impulsion de son association Survie que le néologisme de « Françafrique » devient péjoratif, s'apparentant à des méthodes mystérieuses de coups bas, de détournements occultes et de pratiques illégales exercées par la France sur son ancien empire colonial à tous les niveaux : politique, militaire, financiers ou encore entrepreneuriale.

¹⁶⁶ Jérémie BARUCH, « Le pétrole congolais d'Elf, huile de la Françafrique », *Le Monde*, 10 avril 2018.

africain¹⁶⁷. Foccart, de son côté, fait en sorte d'entretenir de bonnes relations avec les dirigeants africains, et place à leurs côtés des hommes en qui il a totalement confiance, comme ambassadeur ou source de renseignement. Par exemple, il place son ami Jacques Raphaël-Leygues au poste d'ambassadeur en Côte d'Ivoire pendant seize ans, ou encore Maurice Delauney à l'ambassade française du Gabon pendant sept ans, pour servir les intérêts économiques et politiques français, tout en étant proche des dirigeants. Grâce à toutes ces personnes positionnées dans le pré-carré français en Afrique, Foccart apprécie le fait de pouvoir maîtriser les rouages politiques depuis la France, se trouvant au carrefour entre la politique gaulliste et les services secrets.

Concernant Maurice Robert et le SDECE, ce sont les PLR et les réseaux Jimbo qui permettent de soutenir la Françafrique, suivant alors les méthodes employées par les services britanniques qui consistent à implanter certains de leurs agents comme agents dormants dans les pays nouvellement indépendants afin de chapeauter toute l'organisation du nouveau système. C'est sur ces méthodes que Maurice Robert se calque et crée quatorze PLR avec le soutien du général Grossin et de Jacques Foccart, dans le but « *d'aider les nouveaux États indépendants à mettre en place leurs propres services de renseignement, de disposer d'antennes nous permettant des informations utiles à la stabilité politique de ces États et à la sauvegarde des intérêts de la France* »¹⁶⁸, tout en tissant des liens avec les dirigeants locaux tels que Léon M'Ba au Gabon, Léopold Sédar Senghor au Sénégal, ou encore Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire pour en tirer des renseignements ou les protéger de leurs opposants politiques ou de menées étrangères.

Finalement, avec cette politique africaine gaulliste personnifiée autour des figures de Maurice Robert et Jacques Foccart, « *un lien [...] unissait de Gaulle aux Africains* »¹⁶⁹, permettant alors d'y préserver les intérêts français, d'entretenir de bonnes relations avec l'ancien empire colonial, et ainsi, en fond, d'éloigner les actions et ambitions soviétiques qui commencent à inquiéter.

¹⁶⁷ Jean GUISNEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., pp. 235-245.

¹⁶⁸ André RENAULT, Maurice ROBERT, « *Ministre* » de l'Afrique, Le Seuil, 24 septembre 2004, 416 p.

¹⁶⁹ Colloque entre l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux et le Centre d'étude d'Afrique Noire, *La politique africaine du général de Gaulle (1958-1969)*, A. Pedone, Paris, p. 12.

2.1.2. Alexandre de Marenches et la diplomatie anti-communiste

Ces politiques, qui consistent plutôt à préserver et défendre la zone d'influence française en Afrique, se transforment peu à peu en politiques d'empêchement de la subversion soviétique, à une période qui correspond au départ de Charles de Gaulle et à l'arrivée au pouvoir, comme président de la République française, de Georges Pompidou puis de Valéry Giscard d'Estaing. Les hautes structures décisionnelles françaises sont alors présidées par de fervents anticommunistes, déterminés à éviter la progression communiste en Afrique.

La première figure la plus importante de cet anticommunisme est celle d'Alexandre de Marenches. Fils d'une famille aristocrate, bourgeoise et noble, le comte Alexandre de Marenches est nommé directeur général du SDECE par Georges Pompidou, et prend ses fonctions en novembre 1977. Ce colosse de plus d'1 mètre 90 à la démarche lourde et boiteuse n'est pourtant ni un général, ni un haut fonctionnaire, ni un homme politique comme l'étaient ses prédécesseurs, mais son réseau dans la grande bourgeoisie, ses soi-disant services rendus à la France durant la Seconde Guerre mondiale et les recommandations faites à Pompidou par Pierre Messmer¹⁷⁰ auraient été décisifs pour sa nomination¹⁷¹. Il reste à la tête des services pendant onze ans, ce qui fait de lui l'homme étant resté le plus longtemps en fonction à la tête du SDECE, alors que rien n'est gagné au début : les services sont accusés d'être infiltrés par des agents russes, sont qualifiés de moribond, vus comme un bateau prenant l'eau de toute part, et ont du mal à se remettre de l'affaire Marković qui a entaché leur réputation¹⁷².

Cette affaire, qui date de 1968 est une bavure des services du SDECE¹⁷³. Alors que le cadavre du yougoslave Stephan Marković est retrouvé dans une décharge des Yvelines le 1^{er} octobre 1968, un de ses amis nommé Boris Ackov assure à la police que lors d'une soirée de débauche,

¹⁷⁰ Dans une lettre écrite par Pierre Messmer à Georges Pompidou rendue publique dans la série documentaire *Histoire des services secrets français* scénarisée par Jean Guisnel et réalisée par David Korn-Broza, Pierre Messmer aurait fait des éloges sur Alexandre de Marenches pour convaincre Pompidou de le nommer directeur général, à savoir : « *Si vous décidez de donner au SDECE un directeur soucieux seulement des affaires extérieures, loyal, indépendant de toute hiérarchie politique, militaire ou administrative, Alexandre de Marenches et le meilleur que vous puissiez nommer* ».

¹⁷¹ Jean-Christophe NOTIN, *op. cit.*, p. 16.

¹⁷² *Ibid.*, p. 33.

¹⁷³ Jean-Alphonse RICHARD et Marie BOSSARD, « L'affaire Marković : sexe, scandale et showbiz », *RTL*, 5 mai 2021. Écoulé sur <https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/l-affaire-markovic-meurtre-crapuleux-ou-affaire-d-etat-7900028072>, le 25 mai 2021.

son ami lui aurait présenté Claude Pompidou, l'épouse du Premier ministre. La rumeur selon laquelle les époux Pompidou seraient des dépravés et des amateurs de loisirs libertins se répand très vite, et ne cesse d'enfler après que des membres du service VI du SDECE, aussi appelé Base Bison et à la mentalité gaulliste, aient créé des photos-montages sur lesquels on peut voir l'épouse de Georges Pompidou dans des positions très délicates, qui commencent à apparaître dans les journaux. Bien que ce scandale visant à comploter la défaite de Pompidou aux élections présidentielles échoue, puisqu'il est finalement élu le 15 juin 1969, il entache fortement la réputation des services.

Ainsi, alors que la situation des services n'est pas glorieuse à l'arrivée de Marenches, ce dernier fait part à son personnel de son désir de « *faire marcher cette maison, de faire des réformes profondes* »¹⁷⁴, afin d'améliorer les services et leur renom. Il ne tardera pas à mettre ses paroles à exécution : la Base Bison est détruite et toutes les personnes suspectées de travailler pour les soviétiques sont limogées¹⁷⁵. Il bouleverse ainsi le paysage politique et administratif, initialement rempli de militants gaullistes, si bien que cette purge dans les services est souvent qualifiée de « *défoccartisation* », ou de « *chasse aux barbouzes* »¹⁷⁶. Alexandre de Marenches épure et s'impose, montrant qu'avec son arrivée, les services entrent dans une nouvelle ère qui exige notamment la fidélité totale.

Surtout, Marenches affirme d'ores et déjà ce qui sera son plus gros combat : « *terrasser l'hydre communiste* »¹⁷⁷, ce que lui-même aime à appeler la vérole communiste. Alors que la menace de son expansion grandit, Marenches s'y oppose de toutes ses forces, déterminé à l'éradiquer sans aucune intransigeance. Il entretient un anticommunisme presque viscéral, qui sera son mot d'ordre pendant toutes ses années de service. C'est d'ailleurs l'une des raisons de son départ en 1981 : il ne supporte pas l'accession de quatre communistes au gouvernement, si bien qu'il décide de quitter les services.

Ainsi, l'arrivée de Marenches en tant que directeur général du SDECE marque une vraie scission par rapport à l'époque qui le précède : à la stratégie de maillage et quadrillage continentaux africains denses que représentaient la politique gaulliste en Afrique, Marenches

¹⁷⁴ Discours d'Alexandre de Marenches au personnel du 141 boulevard Mortier, le 10 novembre 1970.

¹⁷⁵ C'est le cas du colonel René Bertrand qui dirige la Recherche, du colonel Paul Durand en liaison avec les services étrangers, du colonel Hervé de Lavillois chef du contre-espionnage, du médecin Michel Boomelaer, et de dizaines d'autres encore...

¹⁷⁶ Jean-Pierre BAT, « Le secteur N (Afrique) et la fin de la Guerre froide », *Relations internationales*, vol. 1, n° 165, 2016, pp. 43-56.

¹⁷⁷ Jean-Christophe NOTIN, *op. cit.*, p. 13.

préfère la politique interventionniste et offensive pour lutter contre le communisme¹⁷⁸. Avec ce nouveau directeur, « *le SDECE ne se représente plus seulement comme le service de renseignement et de protection du « pré-carré », il se veut le glaive de la lutte anti-communiste occidental sur le continent africain* »¹⁷⁹, ce qui prouve bien le début d'une nouvelle ère.

Durant toute sa période en fonction, Marenches doit composer avec Georges Pompidou puis Valéry Giscard d'Estaing comme présidents de la République et donc tuteurs des services. Arrivé au pouvoir en 1969, Georges Pompidou entretient une certaine défiance vis-à-vis des services de renseignement à la suite de l'affaire Marković qui a failli briser sa réputation et sa carrière. Cependant, la purge des services organisée par Marenches dès son arrivée et les bonnes relations qu'ils entretiennent depuis plusieurs années lui permettent d'avoir confiance en Marenches, si bien qu'il lui laisse souvent mener sa politique internationale comme il l'entend¹⁸⁰. Concernant la politique africaine, le nouveau président reste dans les pas de son prédécesseur, et continue d'entretenir des relations avec les dirigeants africains, comme le faisait de Gaulle. Il garde même Jacques Foccart, « *l'architecte tout puissant des relations franco-africaines* »¹⁸¹ à son poste et à ses côtés, c'est-à-dire dans l'ombre, tout en continuant de conseiller l'Élysée sur les décisions à prendre.

Alors qu'il meurt dans l'exercice de ses fonctions après un peu plus de quatre ans en tant que président, Pompidou est remplacé par Valéry Giscard d'Estaing, élu en mai 1974. Centriste et grand réformateur menant une politique tournée vers l'Europe, plus prudente et plus moderne, il n'impose aucun changement particulier concernant les renseignements, les opérations clandestines et les affaires africaines¹⁸². Il nomme René Journiac à la place de Jacques Foccart comme son conseiller personnel sur les questions africaines, mais maintient Alexandre de Marenches à son poste, ce qui semble signifier qu'il n'est pas en désaccord avec l'exécution d'opérations clandestines si propres au directeur général. En réalité, si ce n'est par

¹⁷⁸ Jean-Pierre BAT, « Le secteur N (Afrique) et la fin de la Guerre froide », *op. cit.*.

¹⁷⁹ *Ibid.*

¹⁸⁰ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, *op. cit.*, pp. 302-303.

¹⁸¹ Laurent CORREAU, « Foccart : l'architecte tout puissant des relations franco-africaines », *RFI*, émission du 26 mars 2015. Écoulé sur <https://www.rfi.fr/fr/emission/20150326-foccart-architecte-relations-france-afrique-fran%C3%A7afrique-archives-de-gaulle>, le 31 mai 2021.

¹⁸² Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 84-85.

respect des institutions, c'est plutôt par respect pour Marenches que Giscard ne le démet pas de ses fonctions. En effet, le nouveau président éprouve un certain mépris pour les renseignements, dont il trouve la production médiocre comparé au travail que peuvent faire les réseaux Foccart en Afrique et le réseau diplomatique partout ailleurs, d'autant qu'il estime que le travail de l'armée est bien plus efficace que celui des renseignements¹⁸³. Les relations entre les deux hommes se tendent de plus en plus ; bien qu'étant tous les deux anticommunistes et faisant de cette lutte une priorité sur le continent africain, le courant entre eux ne passe pas, à tel point qu'ils en arrivent à ne presque plus s'adresser la parole. À titre d'exemple, au cours de l'année 1977, les deux hommes ne se rencontrent qu'à quatre reprises. Lors de son interview avec Christine Ockrent, Marenches avoue que ses rapports avec les deux présidents étaient assez différents : « *parfaitement coordonnés et extrêmement sympathiques sous le président Pompidou, mais moins coordonnés sous le septennat suivant* »¹⁸⁴. Il affirme cependant que tous deux lui faisaient totalement confiance, mais que la différence de rapports était due aux liens qui l'unissaient avec chacun : « *Je connaissais très bien le président Pompidou. Je connaissais moins le président Giscard d'Estaing* »¹⁸⁵. Ainsi en Afrique, bien qu'ils partagent un but commun, Marenches et Giscard exercent une politique de guérilla clandestine contre l'URSS chacun de leur côté. Cette situation, en plus d'être inhabituelle, est contraignante pour les services, car le président ne leur accorde aucun moyen alors que le SDECE est en train de prendre beaucoup de retard par rapport à ses homologues étrangers en termes de moyens financiers, techniques, ou humains.

Alors que la France est largement dominée et dirigée par des personnalités profondément anticommunistes qui comptent intervenir sans pitié sur le continent africain pour en freiner l'expansion, ces derniers n'offrent pas les moyens nécessaires à la réalisation de cette mission aux services de renseignement extérieur, qui sont donc obligés de s'allier et de s'associer avec leurs semblables étrangers anticommunistes, afin de coopérer.

¹⁸³ Jean-Pierre BAT, « Le secteur N (Afrique) et la fin de la Guerre froide », *op. cit.*.

¹⁸⁴ Christine OCKRENT, Alexandre de MARENCHES, *op. cit.*, p. 149.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 150.

Paragraphe 2 : La coopération étrangère contre l'expansion du communisme en Afrique

Alors que le communisme se répand sur le continent africain pour étendre son influence sur un nouveau front, à savoir des pays tout juste indépendants et en pleine construction, les services de renseignements français, abandonnés par le pouvoir politique et à court de moyens, doivent s'allier avec leurs homologues étrangers pour pouvoir prétendre lutter contre l'ennemi soviétique.

2.2.1. La propagation du communisme en Afrique dans les archives

Lentement après la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle rivalité s'installe progressivement, venant tout droit de tensions entre les États-Unis et l'URSS. Appelée Guerre froide, cette période de tensions qui dure de 1947 à 1991 divise le monde entier, car l'affaire qui commence en étant américano-soviétique s'étend à de nombreux pays, installant une bipolarité dans le monde puisque chaque camp se constitue sa zone d'influence en étant rejoint par des pays alliés. Ainsi les pays du bloc de l'Ouest, réunis derrière les États-Unis, s'opposent au bloc de l'Est qui regroupe l'URSS et ses États satellites.

Pendant des années, deux systèmes et idéologies inconciliables s'opposent : le capitalisme démocratique et libéral prôné par l'Occident, contre le communisme totalitaire de l'URSS. Alors que les premiers vivent dans un modèle de liberté économique, de recherche de profit, de propriété privée, de défense des droits individuels et de souveraineté populaire, les seconds condamnent fermement ce mode de vie dans son entièreté, vantant les mérites d'une société sans classe et sans propriété privée, où l'intérêt du peuple prime sur l'intérêt individuel, pour que le résultat *in fine* soit le bien-être de toute la communauté. Cette incompatibilité et cette fracture idéologique, qui mènent à des années de combats plus ou moins intenses, sont d'autant plus longues et dures à résoudre que chaque camp souhaite étendre son idéologie à d'autres territoires.

L'URSS s'intéresse particulièrement au continent africain à partir des années 1970, époque à laquelle la politique extérieure et étrangère soviétique trouve un regain de dynamisme¹⁸⁶. Le but de cette politique est d'insérer un maximum de pays dans le système

¹⁸⁶ Zaki LAÏDI, « L'URSS et l'Afrique : vers une extension du système socialiste mondial ? », *Politique étrangère*, n° 3, 1983, pp. 679-699.

socialiste pour qu'il devienne le système majoritaire. À cette époque, les décolonisations africaines sont achevées et les situations révolutionnaires se multiplient et se radicalisent sur le continent ; et c'est d'ailleurs pour cela que l'URSS y voit l'opportunité de s'implanter. En effet, certaines de ces révolutions ont lieu dans des États qui tendent à se tourner vers le socialisme, dans des pays que les soviétiques appellent « *le flanc gauche de l'orientation socialiste* »¹⁸⁷. Ces pays¹⁸⁸ jouissent tous d'une situation géographique avantageuse puisqu'ils couvrent une partie du continent, à savoir l'Afrique australe et le golfe Persique, mais permettent surtout au système socialiste de renforcer sa présence grâce à leur radicalisation politique.

Pour s'implanter plus massivement en Afrique subsaharienne, la politique soviétique se divise en deux axes : d'un côté, elle consiste à s'étendre au fur et à mesure d'État en État en prenant le temps de faire les choses bien pour s'implanter durablement – ce qui passe par exemple par un réseau diplomatique très important ou par la signature de traités d'amitié et de coopération –, et de l'autre elle consiste à s'investir dans ces États, tant politiquement que militairement, afin de consolider et fidéliser les liens préétablis. Par exemple, l'URSS intervient militairement lors des conflits internes en Angola ou en Éthiopie, en leur fournissant une aide matérielle, financière et même humaine, via la mobilisation sur place de troupes cubaines, ce qui contribue à redorer l'image de l'Union soviétique dans le Tiers-Monde, à enrôler les régimes qui bénéficient de ces soutiens, et à affaiblir le camp occidental.

À ce propos, une archive déclassifiée de l'OTAN de 1966 destinée à fournir des renseignements aux grands commandements de l'OTAN et aux représentants militaires affirme dès le deuxième paragraphe de son introduction que « *l'aide militaire au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord est l'un des moyens utilisés par le bloc soviétique pour tenter d'accroître la dépendance vis-à-vis de lui des pays non alignés et de réduire l'influence occidentale* »¹⁸⁹, confirmant donc le comportement stratégique de l'Union soviétique en Afrique, qui passe également par l'influence et la propagande. Ce document d'archives présente en détails les pays où le bloc soviétique agit, ainsi que les méthodes utilisées. Par exemple au Moyen-Orient, il

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 683.

¹⁸⁸ Ils sont au nombre de cinq : l'Afghanistan, l'Angola, l'Éthiopie, le Mozambique et le Sud-Yémen.

¹⁸⁹ Archives déclassifiées de l'OTAN, SG255/6 « La pénétration du Bloc soviétique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord grâce à l'aide militaire », 1^{er} mai 1966, p. 4. Consultées sur https://archives.nato.int/uploads/r/nato-archives-online/2/c/d/2cda1aaec6c1ee0cc271679a75e0387a22e5ed00b317eed3c693842188c7dfd7/SG_255_6_DEFINITIVE_FRE_PDP.pdf, le 3 mai 2021.

remarque que le bloc de l'Est est très implanté en Syrie, en Irak, au Yémen et en République arabe unie (RAU)¹⁹⁰, avec qui des programmes d'aide militaire de plusieurs millions de dollars sont passés, et à qui des aides matérielles et techniques dans les domaines terrestre, naval et aérien parviennent. Les fournitures matérielles représentent tous types de matériels¹⁹¹, qui permettent aux armées de se moderniser et d'étendre leur potentiel militaire. Le bloc de l'Est fournit également à ces pays une assistance dans les domaines techniques et de l'entraînement grâce à l'envoi de milliers de spécialistes, conseillers et techniciens dans le but de former le personnel militaire local. Finalement, ce rapport conclu par rapport à ces pays du Moyen-Orient que pour la plupart, leurs forces armées sont « *presque entièrement équipées de matériels soviétiques* »¹⁹², ce qui accroît leur dépendance au bloc soviétique. Le rapport mentionne aussi les pays d'Afrique du Nord et plus particulièrement le Maroc et l'Algérie, qui auraient reçu un fort soutien du bloc soviétique, tant par de l'assistance militaire mise en place par des accords que des livraisons d'armes. Par exemple, le rapport avance que depuis l'indépendance algérienne, l'URSS lui aurait déjà fourni l'équivalent en matériel de cent millions de dollars. Encore une fois en conclusion, le rapport affirme que cette stratégie semble fonctionner surtout pour l'Algérie, qui semble s'aligner sur les techniques et le matériel soviétique.

Le SDECE produit également ses propres rapports concernant cette expansion communiste en Afrique, qu'il perçoit dès 1959 en même temps que d'autres structures. Effectivement aux Archives nationales, il est possible de trouver de nombreux documents datant de 1959 qui traitent de cette pénétration soviétique, dont les auteurs ou les destinataires ne sont même pas inscrits sur les dossiers.

Par exemple, un document du 5 novembre 1959¹⁹³ remarque que cette pénétration soviétique en Afrique a commencé dès 1955, alors que l'URSS envoie des délégués pour faire la propagande communiste lors de conférences, installe ses premières ambassades sur le continent ou crée le Comité soviétique de solidarité avec les pays d'Asie et d'Afrique (SKSSAA). Le document recense alors toutes les activités et présences soviétiques sur place de manière très détaillée : quel délégué ou personnalité diplomatique soviétique s'est rendu en Afrique, dans

¹⁹⁰ La République arabe unie, ancien État regroupant l'Égypte, la Syrie et le Yémen entre 1958 et 1961, est le nom officiel de l'Égypte de 1961 à 1971.

¹⁹¹ Annexe numéro 9.

¹⁹² Archives de l'OTAN, *op. cit.*, p. 9.

¹⁹³ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/329 « Pénétration soviétique en Afrique », 5 septembre 1959. Consultées sur place le 19 mai 2021.

quel pays, pour quel poste, à quelle date, et quel genre de relations sont entretenues avec les populations et dirigeants locaux. Il permet alors de se rendre compte de l'importance de l'invasion communiste, qui s'établit par toutes sortes de canaux.

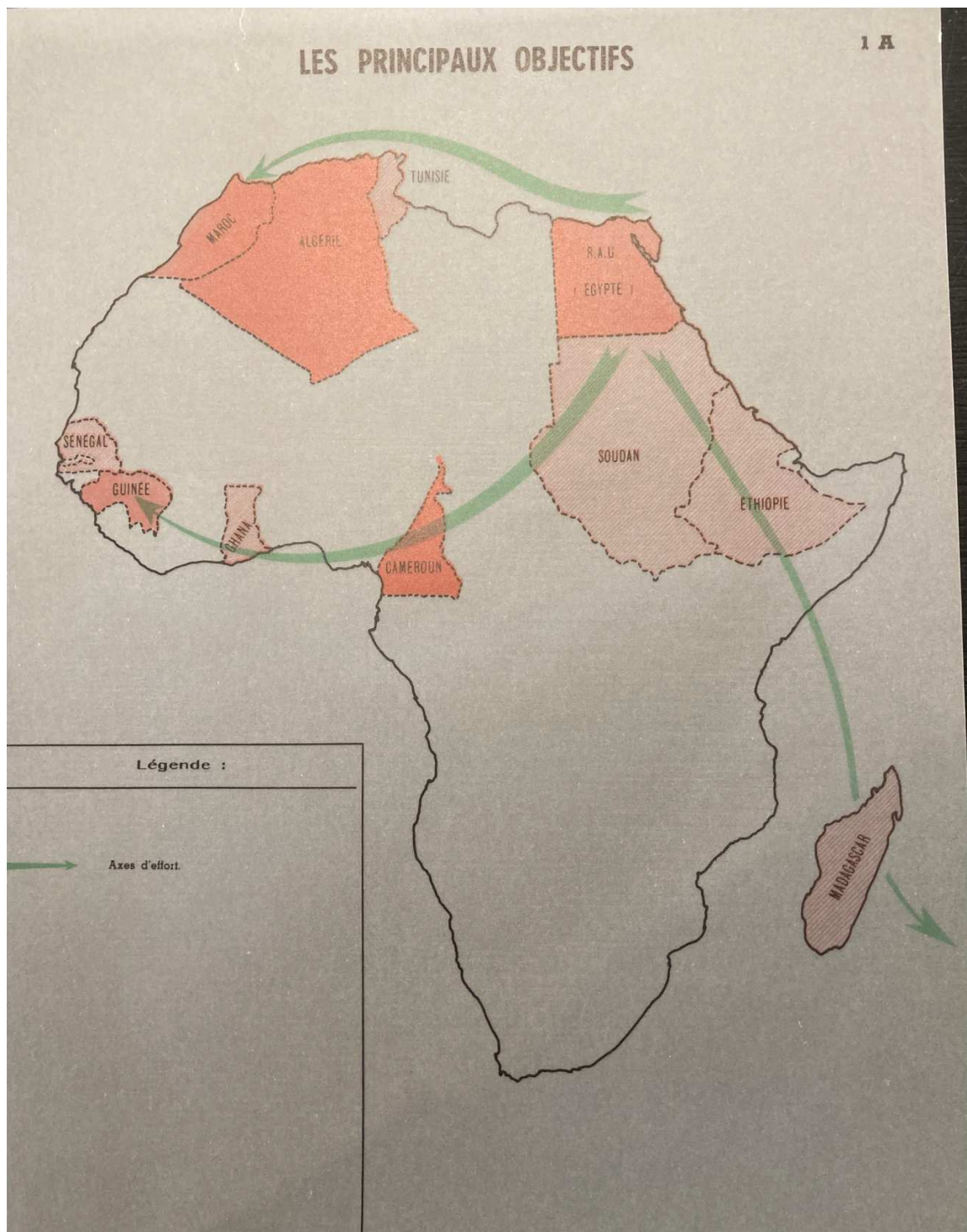
Un autre, intitulé « Le communisme à l'assaut de l'Afrique »¹⁹⁴ et non daté, affirme que « *l'Afrique est devenue l'un des plus grands objectifs (sans doute le premier actuellement) du communisme international* », avant d'étudier les trois méthodes utilisées pour cela : faire en sorte que les classes africaines admirent et éprouvent de la sympathie pour le régime socialiste, « *former et mettre en place des militants révolutionnaires et des théoriciens du marxisme* », et enfin s'installer dans les institutions. Le document de sept pages revient sur toutes les méthodes mises en place par les partis communistes pour infiltrer des pans de la société et y répandre leur idéologie, et permet de prendre conscience une fois de plus de l'étendue du travail effectué par les communistes pour toucher et influencer les pays d'Afrique dans toutes les sphères : les étudiants, les femmes, les croyants de toute religion, les classes prolétaires... Pour chacune de ces personnes, le communisme propose un programme adapté et intéressant, qui lui permet de récolter de la sympathie et donc, des voix.

Pour finir, un dossier élaboré par le SDECE¹⁹⁵ analyse également cette action communiste par l'intermédiaire de la réalisation de quinze cartes, chacune dédiée à l'explication d'une notion : les objectifs communistes, la répartition des ambassades d'États communistes sur le continent, les actions économiques et militaires, la propagande... Dans son avant-propos, le rapport fait état des « *zones les plus menacées par l'action communiste* » à savoir la RAU, l'Algérie, le Maroc, le Cameroun et la Guinée, qui prouvent que les soviétiques tentent une double – voire une triple – poussée : en Afrique arabe, et en Afrique Noire, tout en essayant de passer vers l'Océan Indien, ce qui est représenté graphiquement par la première carte du dossier¹⁹⁶ :

¹⁹⁴ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/329 « Le communisme à l'assaut de l'Afrique ». Consultées sur place le 19 mai 2021.

¹⁹⁵ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/329 « L'action communiste en Afrique - SDECE », septembre 1959. Consultées sur place le 19 mai 2021.

¹⁹⁶ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/329 « L'action communiste en Afrique - SDECE », septembre 1959. Consultées sur place le 19 mai 2021.



Les autres cartes visent à représenter la présence soviétique en Afrique par des actions diplomatiques, militaires, économiques¹⁹⁷... et seulement sur ces trois cartes, on remarque en effet que l'action et la présence soviétique sont particulièrement fortes dans les pays déjà évoqués, ainsi qu'au Ghana et en Éthiopie. Ces cartes viennent également confirmer la mise en

¹⁹⁷ Annexe numéro 10.

place stratégique des deux axes d'implantation de l'idéologie soviétique en Afrique, mentionnés plus haut.

Enfin, un autre dossier classé secret du SDECE, long de 25 pages, conservé aux Archives nationales d'Outre-Mer et daté du 1^{er} août 1959, se concentre sur la « pénétration économique du bloc soviétique en Afrique »¹⁹⁸, en étudiant successivement les cas de huit pays – l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, la Libye, le Nigéria, le Soudan et l'Union sud-africaine. Le dossier étudie alors au cas par cas les stratégies par lesquelles les soviétiques – et plus particulièrement l'URSS – tentent de créer un réseau d'échanges avec ces pays africains, pour avoir une assise solide sur le continent : aide financière, technique, accords commerciaux ou culturels, l'URSS et ses Satellites cherchent à se positionner sur le marché africain.

2.2.2. La collaboration entre services de renseignement étrangers

Face à cette menace soviétique qui ne cesse de croître, la France qui souhaite préserver son pré-carré africain et éviter que ses alliés tombent dans le piège communiste intervient par l'intermédiaire des services du SDECE. Ces derniers, comme nous l'avons vu, usent de pratiques clandestines, d'opérations officieuses et de réseaux, mais face à l'URSS et à ses pays satellites, les services manquent de moyens et doivent donc faire appel à des services de renseignement étrangers pour mettre en place une coopération contre cet expansionnisme.

Cela commence dès l'arrivée au poste de directeur général d'Alexandre de Marenches. Conscient que les services qu'il dirige manquent de moyens et que le pouvoir politique avec lequel les relations ne sont pas bonnes ne lui en donnera pas plus, il noue très vite des relations avec les services étrangers. Ainsi huit jours après sa nomination, il commence sa « *ronde des services étrangers* »¹⁹⁹ : il reçoit les chefs des services de renseignement de la RFA, appelés BND, puis ceux de ses homologues japonais de la *National Policy Agency* le lendemain. Il accueille deux membres du FBI le 4 décembre 1970, puis échange avec le chef de la Savak, les services de renseignement iraniens. Entre janvier et mai 1971, Marenches voyage à l'étranger

¹⁹⁸ Archives nationales d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, FR ANOM 81 F 115 « Pénétration économique des pays du Bloc soviétique en Afrique – SDECE », 1^{er} août 1959. Consultées sur https://www.cvce.eu/obj/note_du_service_de_documentation_exterieure_et_de_contre_espionnage_sur_la_penetration_economique_des_pays_du_bloc_sovietique_en_afrique_1er_aout_1959-fr-e39692fe-4a77-4942-a957-c51196d1c71f.html, le 26 avril 2021.

¹⁹⁹ Jean-Christophe NOTION, op. cit., p. 68.

où il rencontre ses homologues allemands, italiens, anglais et américains, avant de continuer sa tournée dans de nombreuses capitales européennes et sud-américaines tout au long de l'année²⁰⁰. Il ne voyage pas en Afrique ni au Moyen-Orient, ce qui s'explique surtout par le fait que la plupart des dirigeants de ces pays vivent à Paris. Ainsi, il crée des relations avec le président sénégalais Léopold Sédar Senghor, entretient de très bonnes relations avec les Saoudiens, dont la monarchie est anticommuniste et conservatrice, et fait du roi marocain Hassan II un allié de taille et même un ami. Au micro de Christine Ockrent, il dira de cette amitié que c'est un « *hasard de la vie* »²⁰¹, qui s'est entretenue et fortifiée au fil des rencontres.

Avec toutes ces relations, Marenches décide de relancer et d'augmenter le nombre de postes Totem, les Totem étant « *les échanges avec les services étrangers* »²⁰², dont les membres travaillent au sein du Service V du SDECE. Ces échanges concernent alors les services français avec les services américains, canadiens, brésiliens, allemands, anglais, autrichiens, belges, italiens, danois, espagnols et portugais, qui ne sont que des pays du « monde libre » selon la classification de l'époque, c'est-à-dire des États qui sont alliés au bloc de l'Ouest, et donc opposés à l'Union soviétique et ses satellites. De nouvelles alliances entre des services farouchement opposés au communisme voient alors le jour, notamment avec les anglais et les allemands. En effet, Marenches organise avec eux une sorte de « *mini-Yalta du renseignement* »²⁰³, des réunions qui se tiennent deux fois par an afin de partager leurs connaissances et renseignements sur les différentes régions africaines, et auxquelles d'autres services peuvent participer.

L'une des plus grosses réussites de ces politiques de coopération imaginées par Alexandre de Marenches est le Safari Club, un groupe qui se crée en 1976 au Caire, et qui réunit les directeurs des services de renseignement de certains pays africains et moyen-orientaux pro-occidentaux²⁰⁴. Les membres aux côtés de la France sont l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iran et le Maroc, et se structurent autour d'un secrétariat et de deux départements : Planification et Opérations. En plus d'entretenir de bonnes relations avec les dirigeants de ces pays, le choix de ces derniers est avant tout stratégique, car chacun a un avantage à offrir au

²⁰⁰ Jean GUISEL, Roger FALIGOT et Rémi KAUFFER, *Histoire politique des services secrets français : De la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, op. cit., p. 303.

²⁰¹ Christine OCKRENT, Alexandre de MARENCHES, op. cit., p. 174.

²⁰² Jérôme POIROT, *Dictionnaire du renseignement*, Perrin, 12 mars 2018, p. 773.

²⁰³ Jean-Christophe NOTIN, op. cit., p. 74.

²⁰⁴ Vincent NOUZILLE, op. cit., p. 95.

Club : l'Iran et l'Arabie saoudite sont riches, le Maroc a de très bons réseaux sur tout le continent africain, et l'Égypte a des bases aériennes et des ports idéalement placés.

Le but de cette alliance est d'échanger des renseignements sur l'influence communiste, puis de se coordonner en menant des actions communes destinées à contrer cette expansion soviétique en Afrique, tout en se limitant à cette seule et unique mission de lutte contre le communisme. Dans certaines situations, les membres du Safari Club vont même apporter leur aide et leur soutien aux forces anti-communistes. Par exemple, le Safari intervient en Angola pour soutenir les forces de l'UNITA de Savimbi : au total, plus de cent mille tonnes d'armements sont livrés par l'intermédiaire d'avions chérifiens – des munitions, des fusils, des lance-roquettes, des mortiers, des explosifs... Et la facture est payée par tous les membres du Club. Le shah iranien aurait déboursé plus d'un demi-million de dollars, et quelques millions chacun pour les Marocains et les Saoudiens²⁰⁵.

Le succès de cette structure, souple et semi-clandestine, est sans doute due à l'absence des Américains – qui est d'ailleurs aussi la raison de sa création.

En effet, les services de renseignement américains se retirent pendant un certain temps, ce qui pousse Marenches à créer cette alliance africaine pour combler le vide laissé derrière eux. Dans un premier temps, les États-Unis sont affaiblis par le fiasco qu'a été la guerre du Vietnam dans laquelle ils se sont enlisés jusqu'en 1975, qui s'est soldée par une défaite et qui a déchiré l'opinion publique américaine. Ils sont également très impactés par le scandale du Watergate qui commence par l'affaire d'espionnage politique en 1972 et aboutit à la démission du président Richard Nixon en 1974. Cette affaire touche aussi tout particulièrement la CIA, et enfin le pays est également touché de plein fouet par la crise économique que le choc pétrolier de 1973 engendre. C'est donc dans ce contexte de déclin et d'affaiblissement que les États-Unis alors gouvernés par le président de transition Gerald Ford adoptent une ligne isolationniste, obligeant les services de renseignement étrangers à se débrouiller seuls ou à composer entre eux, sans la présence américaine.

Cet isolationnisme est notable lorsqu'on observe le budget des opérations spéciales : d'un milliard de dollars en 1960, il passe à une centaine de millions seulement en 1970²⁰⁶ – alors que, à titre de comparaison, le bloc soviétique donne l'équivalent de quatre milliards de dollars d'armement militaires aux régimes communistes africains.

²⁰⁵ Jean-Christophe NOTIN, *op. cit.*, pp. 317-318.

²⁰⁶ Jean-Christophe NOTIN, *op. cit.*, p. 314.

Avec les décolonisations, la France ne souhaite pas perdre la place privilégiée qu'elle occupe dans son ancien empire colonial, et compte encore moins la céder à l'idéologie communiste qui ruinerait la défense des intérêts français sur le continent africain. Le SDECE, aidé par les alliances passées avec des services de renseignement étrangers pour pallier son manque de moyens dû à une mauvaise entente avec les présidents de la République, va donc intervenir sur le continent noir par l'intermédiaire de réseaux, d'opérations clandestines et de soutiens officieux, pour ne pas laisser ces territoires filer entre les mains des soviétiques.

Dans cette deuxième partie, on remarque que le SDECE est un outil politique, au service de la politique gaulliste avant que la situation ne s'inverse avec l'arrivée de Marenches à la direction des services.

Cela prouve que les services de renseignement, qui sont normalement chargés de sécuriser la Nation par l'intermédiaire de leurs pratiques, peuvent outrepasser leur mission pour servir les intérêts partisans des politiques, et perdent en autonomie pour mener des actions inséparables de la pensée politique. Mais dans un autre sens, cette partie nous prouve aussi que les services peuvent travailler loin de la classe dirigeante lorsque cette dernière ne leur prête pas d'intérêt, en empruntant des circuits parallèles qui leur font retrouver une certaine autonomie.

Ainsi, on peut affirmer que les services de renseignement français adaptent leurs pratiques aux décideurs politiques et à l'importance que ces derniers leur portent. Loin d'en être dépendants, ils s'accordent tout simplement sur l'agenda politique interne et agissent avec les moyens que les politiques veulent bien leur donner.

PARTIE 3 : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA DGSE UNIES À CELLES D'AUTRES SERVICES AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

*« Je veux rappeler que la DGSE est là avant, pendant et après pour lutter sans relâche contre le terrorisme. Avant, pour essayer d'anticiper les crises. Pendant, pour accompagner nos Armées là où elles sont engagées, comme aujourd'hui en bande Sahéro-Sahélienne et au Levant. Mais aussi après, pour empêcher par tous les moyens que la menace ne se reconstitue »*²⁰⁷, déclarait le directeur général de la DGSE Bernard Émié devant la ministre des Armées Florence Parly et le chef d'état-major des Armées le 1^{er} février 2021, rappelant l'engagement total des services de renseignements français dans la lutte contre le terrorisme.

En effet, contrer les groupes terroristes et leur organisation dans certaines régions africaines est devenue une des priorités des services de renseignement extérieur français – devenus DGSE en 1982 – depuis la fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème}, tant pour assurer la sécurité en France et éviter l'organisation d'attentats sur le sol français, que pour celle des citoyens européens et français sur place, qui peuvent être la cible d'enlèvements ou d'exécutions.

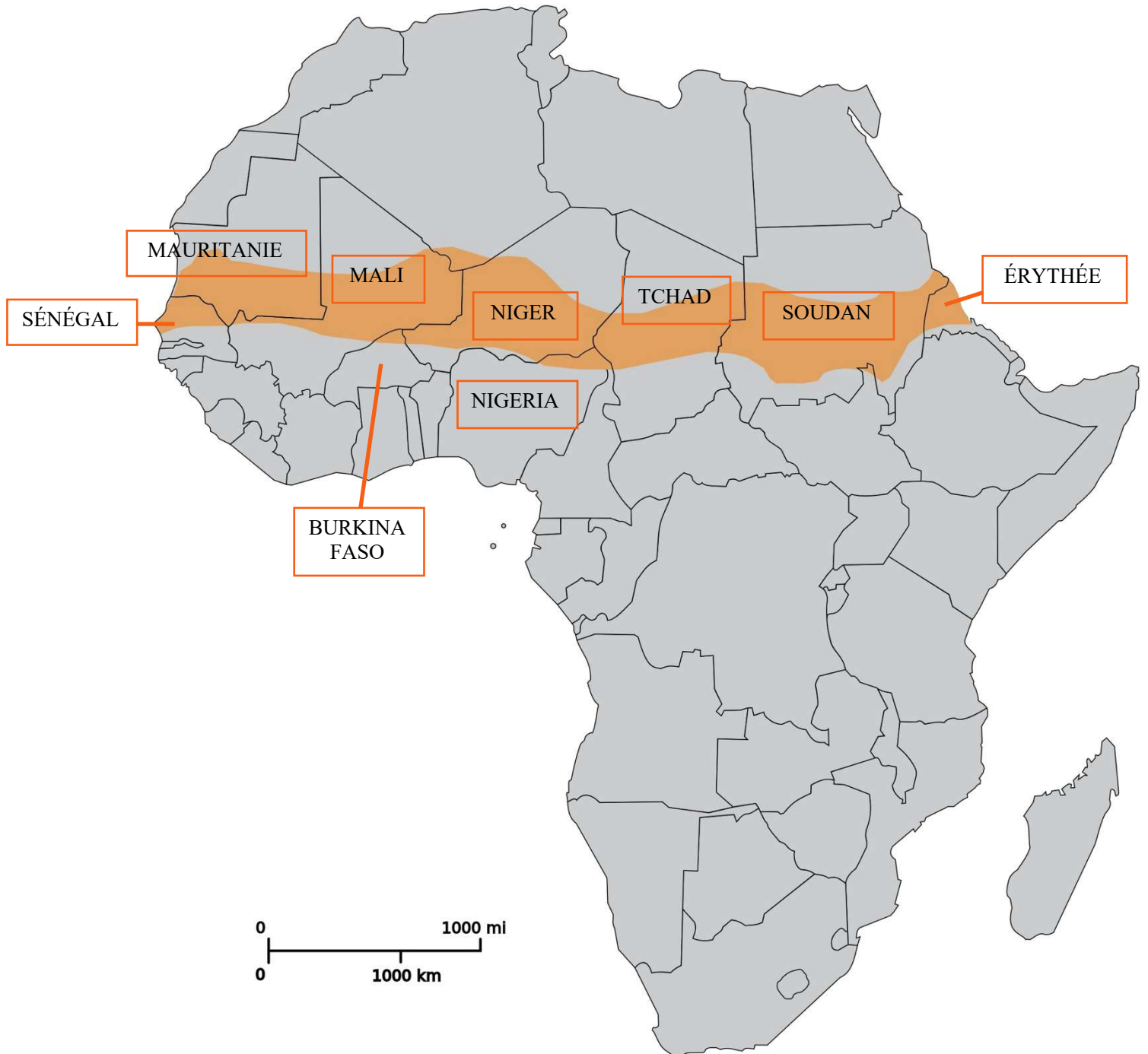
Avec l'arrivée de cette nouvelle menace globale – c'est-à-dire une menace commune qui concerne presque tout le globe et ses citoyens –, la DGSE travaille au service des dirigeants politiques, qui lui donnent plus ou moins de moyens pour œuvrer dans cette lutte, de même qu'une sorte de collaboration avec les services de renseignement étrangers concernés et d'autres services français prend forme. Leur but est alors de mettre au point des moyens et des réponses à cette nouvelle menace dont le berceau en Afrique est le Sahel, où se trouvent deux des plus grosses organisations terroristes islamistes, à savoir Daesh au Sahel²⁰⁸ et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).

Il s'agit de voir comment s'organise justement cette politique de protection au sein de la DGSE, qui doit agir en prenant en considération les politiques françaises, étrangères, et les actions terroristes sur place.

²⁰⁷ Discours de Bernard Émié au Comité exécutif contre le terrorisme, 1^{er} février 2021. Consulté sur [Le discours de Bernard Émié, directeur général de la sécurité extérieure](#), le 1^{er} juin 2021.

²⁰⁸ Cette organisation est aussi connue sous le nom d'État islamique au Grand Sahara (EIGS).

Carte de la bande du Sahel et des pays qui le composent



SECTION 1 : Les nouvelles méthodes opérationnelles d'un service modernisé

Dans cette première partie, il s'agit de présenter et d'analyser les pratiques utilisées par la DGSE pour lutter contre le terrorisme au Sahel, ainsi que d'étudier les divers acteurs qui prennent part à ce processus de lutte. Ces méthodes des services de renseignement ont considérablement évolué et se sont surtout modernisées, au même titre que les acteurs qui sont aujourd'hui d'un tout nouveau genre.

Paragraphe 1 : Les nouveaux dispositifs de la DGSE contre le terrorisme

Alors que la menace terroriste est l'un des thèmes les plus importants pour les services de renseignement français, ceux-ci ont mis au point des méthodes opérationnelles et des objectifs tout nouveaux pour s'y adapter et faire de cette lutte une priorité des renseignements²⁰⁹, à un moment de révolution technologique qui touche le secteur des renseignements et tous les acteurs qui y prennent part.

1.1.1. Le ciblage et les opérations offensives spéciales

La menace terroriste islamiste fait son apparition à la fin du XX^{ème} siècle et ne cesse d'évoluer depuis, devenant une des priorités des services de renseignement au début du XXI^{ème} siècle. Le dispositif national, son organisation et les individus qui le composent s'y sont adaptés, pour mener une action préventive et ainsi toute action éventuelle de l'ennemi.

L'une des premières méthodes utilisées par la DGSE pour s'adapter à cette nouvelle menace et répondre aux impératifs de connaissance et d'anticipation²¹⁰ qui sont les siens²¹¹ est le ciblage. C'est l'une des composantes de cette mission qui s'est imposée au début des années 2000 alors que les renseignements étaient en train de connaître une « *revolution in intelligence*

²⁰⁹ Gregory F. TEVERTON dans *The Future of intelligence : Challenges in the 21st century (Studies in intelligence)*, Routledge, 22 juillet 2015, pp. 27-38.

²¹⁰ Concernant ces deux impératifs, ils consistent à acquérir des renseignements sur la thématique du contre-terrorisme, qu'ils soient de source humaine, opérationnelle, technique ou partenariale, et à les analyser puis les diffuser aux personnes et structures intéressées.

²¹¹ « La DGSE au cœur des cinq fonctions stratégiques : enjeux et perspectives », *Revue Défense Nationale*, vol. 8, n° 813, 2018, pp. 14-19.

analysis »²¹²⁻²¹³ après les attentats du 11 septembre 2001. C'est avec cet évènement que la pratique du ciblage (dite *targeting*) commence à faire son apparition dans le milieu des services de renseignement, jusqu'à devenir une fonction analytique indispensable aujourd'hui.

Dans le même article, Mudd définit cette pratique du ciblage comme une analyse qui « *uses sophisticated methods to map within a network either potential terrorists or, occasionally, to identify potential sources and their access for recruitment* »²¹⁴. En fait, le ciblage consiste à se concentrer sur les acteurs directs du terrorisme, c'est-à-dire les terroristes eux-mêmes. Les services vont alors s'évertuer à recenser le plus de renseignements possibles sur ces individus : leurs noms et identités, leurs comportements et habitudes, leurs positions et déplacements, leurs finances, leurs contacts, ou n'importe quelle autre information qui peut sembler indispensable. En France, la définition des cibles est le fruit d'un travail commun aux services de renseignement et aux armées, qui sont regroupés au sein de la cellule Hermès, créée en octobre 2014 pour cibler les terroristes²¹⁵. Récoltés grâce à l'interception de communications et aux nouvelles technologies qui permettent de tracer, repérer et écouter les groupes ennemis, ces renseignements sont ensuite utilisés par la DGSE, ou envoyés ailleurs pour servir de base de connaissance et d'action à d'autres structures.

Au sein même de la DGSE, ces ciblagés permettent de mettre en place un autre impératif des services de renseignement, à savoir l'intervention, qui est « *le levier unique de l'action clandestine* »²¹⁶, c'est-à-dire des actions qui sortent des canaux traditionnels. L'une de ces actions clandestines, comme nous le savons, est l'opération Homo, encore utilisée dans le cadre de la lutte anti-terroriste. En France, ces opérations continuent d'exister et d'être élaborées, notamment dans le cadre de la loi du talion, souvent définie par l'expression « Œil pour œil, dent pour dent », et qui consiste alors à rendre la pareille en peine, lorsqu'un crime est effectué. Alors que le SDECE s'éloigne du 11^{ème} choc en 1963 pour qu'il ne soit plus son bras armé, une nouvelle cellule voit le jour en 1985 pour prendre en main les opérations relatives aux assassinats au sein du Service Action : la cellule Alpha. Les opérations sont encore plus

²¹² Philip MUDD, « Understanding Terrorism Analysis », *The Intelligence Journal of U.S. Intelligence Studies*, vol. 20, n° 3, 2014.

²¹³ « Révolution de l'analyse du renseignement », [Traduction libre].

²¹⁴ « Utilise des méthodes sophistiquées pour cartographier au sein d'un réseau soit des terroristes potentiels, soit, occasionnellement, pour identifier des sources potentielles et leur accès pour le recrutement », [Traduction libre].

²¹⁵ Jean GUISEL, op. cit., p. 230.

²¹⁶ « La DGSE au cœur des cinq fonctions stratégiques : enjeux et perspectives », op. cit.

clandestines, encore plus secrètes, et encore mieux organisées qu'avant, pour qu'il soit impossible de remonter jusqu'à la DGSE si jamais une opération dégénère. Utilisés pour lutter contre le terrorisme, le journaliste Vincent Nouzille déclare en 2015 que « *jamais les forces spéciales et le Service Action n'ont été employés autant qu'aujourd'hui* »²¹⁷, et fait ainsi remarquer que les opérations offensives sont devenues très communes à partir de la présidence de François Hollande, qui assume ouvertement user de ce genre de pratiques.

Déterminé et impassible lorsqu'il s'agit d'employer la force, le président de la République française de 2012 à 2017 a avoué dans le livre « *Un président ne devrait pas dire ça...* » publié en 2016 avoir autorisé « *au moins quatre* »²¹⁸ exécutions – ce qui a déclenché de vives polémiques, dénonçant la rupture de l'impératif de discrétion, du secret militaire et du secret défense, la violation du droit international et humanitaire, ou encore la normalisation de crimes illégaux²¹⁹. En plus de cela, l'ancien président confirme les dires avancés par Vincent Nouzille dans son livre publié quelques mois plus tôt : l'existence d'une liste d'ennemis appelés les « *High Value Target* »²²⁰ (HVT) – qui constituent des cibles importantes et de grande valeur – qui s'appelle *Joint Prioritized Effects Lists* (JPEL). À ce propos, François Hollande déclare que « *Oui. L'armée, la DGSE, ont une liste de gens dont on peut penser qu'ils ont été responsables de prises d'otages ou d'actes contre nos intérêts* »²²¹. Les noms qui figurent sur cette liste ne sont pas forcément traqués de près par les services secrets, mais si l'armée ou les renseignements tombent sur certains au cours de leurs recherches et expéditions, ils n'hésiteront pas à les éliminer.

Dans l'armée, cette liste élaborée par la DGSE grâce à la méthode du ciblage aurait permis la reconnaissance et l'exécution de plusieurs individus, dans le cadre de l'opération Serval au Mali²²². Ainsi, les numéros deux et trois du groupe armé salafiste djihadiste Ansar

²¹⁷ Xavier SOTA en entretien avec Vincent NOUZILLE, « "Permis de tuer" : quand les services secrets français règlent les comptes », *Sud-Ouest*, 29 avril 2015.

²¹⁸ Gérard DAVET et Fabrice LHOMME, « Un président ne devrait pas dire ça... », Stock, 12 octobre 2016, 672 p.

²¹⁹ Nils ANDERSSON, « Crimes d'État, François Hollande et les opérations homo », *Mediapart*, 28 octobre 2016.

²²⁰ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 17.

²²¹ Gérard DAVET et Fabrice LHOMME, *op. cit.*

²²² L'opération Serval est une opération militaire extérieure (Opex) menée par l'Armée française au Mali depuis janvier 2013, avant d'être remplacée par l'opération Barkhane en 2014. La mission des forces françaises est alors de venir en aide aux troupes maliennes afin de repousser les offensives des groupes armés djihadistes.

Dine auraient été tués le 12 janvier 2013 par des bombes à guidée laser, tout comme l'une des personnes les plus influentes d'AQMI, Abou Zeid, tué par un raid aérien le 22 février 2013. Au total, ce seraient plus de quinze personnes déterminées par la liste JPEL qui auraient été tuées entre 2013 et 2014, alors que la liste continue de s'allonger au fur et à mesure que certaines personnes disparaissent²²³.

Cette méthode du ciblage permet donc aux services de renseignement et à ceux qui en profitent de connaître les ennemis, de les identifier, et de préparer les opérations en conséquence, qu'ils s'agissent d'opérations Homo ou d'opérations offensives non criminelles. On remarque une réelle évolution des renseignements et de leurs services extérieurs, qui mettent au point de nouvelles tactiques en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) et les données numériques pour comprendre les réseaux et agir agressivement contre eux.

1.1.2. La prévention et l'entrave

L'entrave est une pratique de la DGSE qui revient à sa fonction de « *dissuasion* »²²⁴, une fonction préventive qui consiste à anticiper chaque action terroriste pour pouvoir la prévenir, l'entraver, et ainsi l'éviter. La mission est alors de réussir à déceler et caractériser le plus de projets terroristes possibles avant qu'ils ne touchent le territoire français pour pouvoir en éviter la réalisation.

Dans son article « On counterterrorism and intelligence »²²⁵, l'universitaire américain Neal A. Pollard théorise l'approche préventive de l'entrave, qui serait selon lui une matrice donnée par la combinaison de trois analyses : l'analyse stratégique, l'analyse opérationnelle et enfin l'analyse tactique. Ainsi dans un premier temps, les services de renseignement agissent de manière stratégique pour identifier, au sein des renseignements produits, les vulnérabilités des groupes terroristes à long terme et comment ces dernières apparaissent. Une fois l'alerte donnée aux décideurs politiques, ceux-ci peuvent jouer sur ces vulnérabilités pour s'opposer

²²³ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 17-20.

²²⁴ « La DGSE au cœur des cinq fonctions stratégiques : enjeux et perspectives », *op. cit.*.

²²⁵ Neal A. POLLARD, « On counterterrorism and intelligence » dans *National Intelligence Systems : Current Research and Future Prospects*, Cambridge UP, 2012, p. 122.

aux extrémistes et les affaiblir. Ensuite, Pollard parle de la stratégie d'analyse opérationnelle, qui consiste à identifier la manière dont les terroristes exploitent la globalisation et en tirent des bénéfices pour augmenter leurs capacités, structurer leurs réseaux, se sécuriser, adapter une technologie et l'utiliser... une fois ceci étudié, les services de renseignement sont alors capables d'entraver les réseaux, vu qu'ils en connaissent l'organisation. Enfin, l'universitaire parle de l'analyse tactique des renseignements, qui permet tout simplement d'être prévenu et averti des mouvements des terroristes et de leur matériel, ce qui informe aussi d'une attaque planifiée. Grâce à l'analyse de ces renseignements, les services peuvent alors capturer et détruire les réseaux, ayant été au courant à l'avance de ce qui se préparait.

Par exemple, une vidéo tournée par un agent de la DGSE infiltré à AQMI en février 2020²²⁶ permet aux services de renseignement de faire une analyse tactique et d'être informés de projets, ce qui permet ensuite de les entraver avant même qu'ils ne voient le jour. Sur cette vidéo, on aperçoit trois chefs de l'organisation terroriste salafiste djihadiste, à savoir le chef d'Al Qaïda au Sahel Iyad Ag Ghali, son numéro deux Hamadoun Kouffa, et le chef d'une *katiba*²²⁷ Abdelmalek Droukdal, qui s'entretiennent entourés d'autres hommes lors d'une réunion stratégique. Le directeur de la DGSE Bernard Émié affirme que ces hommes préparaient des attaques contre des bases militaires occidentales, mais pour contrer ces projets dont la DGSE a eu connaissance en amont, les services ont éliminé Abdelmalek Droukdal au Mali près de la frontière algérienne le 3 juin 2020, alors qu'il était considéré comme le cerveau des opérations. Avec la mort de celui qui liait le commandement central d'Al Qaïda en Afghanistan avec Al Qaïda au Sahel, ces opérations ont pu être déjouées. Cette vidéo et les actes qui s'en sont suivis sont l'exemple type d'une entrave grâce à une action offensive que la DGSE a pu mettre au point grâce à l'analyse de renseignements recueillis.

Finalement avec tous ces moyens d'analyse, la DGSE fait un travail de prévention, car elle étudie les caractéristiques propres aux organisations terroristes sur l'instant. Elle peut donc être alertée à temps dès qu'une action anormale a lieu, signe d'une éventuelle attaque, et l'entraver.

²²⁶ Consultée sur <https://www.europe1.fr/international/quand-la-dgse-devoile-une-video-tournee-clandestinement-au-coeur-dal-qaida-4022627>, le 26 avril 2021.

²²⁷ Une *katiba* est un bataillon combattant qui travaille pour l'organisation AQMI et la représente, ainsi que son idéologie, ses objectifs et son organisation.

Cette notion d'entraver, c'est-à-dire d'arrêter une action avant même qu'elle ne se produise, est une des fonctions attribuées à la DGSE en 1982, écrite dans son décret fondateur et rappelée régulièrement lors de commissions. Ainsi dans le deuxième article du décret n° 82-306 qui crée la DGSE, il est écrit que « *La direction générale de la sécurité intérieure a pour mission, au profit du gouvernement et en collaboration étroite avec les autres organismes concernés, de rechercher et d'exploiter les renseignements intéressant la sécurité de la France, ainsi que de détecter et d'entraver, hors du territoire national, les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences* »²²⁸. Le fait d'« entraver » pour prévenir de futures actions et des conséquences que ces dernières pourraient avoir apparaît donc comme une prérogative des services de renseignement.

Cette capacité est parfois rappelée à l'occasion de rencontres ou de réunions. Par exemple en 2013, l'Assemblée nationale rend un compte-rendu portant sur la Commission de la défense nationale et des forces armées, dans lequel elle rappelle que la DGSE dispose de cette capacité et mission d'entrave, qui « *vise à empêcher la survenance d'un évènement non désiré partout moyen, y compris militaire* »²²⁹.

Ainsi, la méthode d'entrave est permise grâce à la combinaison de diverses analyses de renseignements. Elle répond à un impératif d'anticipation à moyen et long terme, qui doit être utilisé conjointement aux impératifs de protection afin que le processus d'évaluation, de décision et d'action des services de renseignement soit complet et puisse faire effet.

Paragraphe 2 : De nouveaux types d'acteurs

Alors que la menace terroriste fait son apparition et que les crises se multiplient, la DGSE doit s'adapter à ce contexte de plus en plus exigeant et à des ennemis toujours plus déterminés, renseignés et armés. Cela demande une réflexion au sein des services, et passe par la définition d'un nouveau type d'agents, de nouveaux moyens et d'une nouvelle organisation.

²²⁸ Décret n° 82-306 portant création et fixant les attributions de la DGSE, publié le 2 avril 1982 au Journal officiel de la République. Consulté sur <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000517072/>, le 6 mars 2021.

²²⁹ Compte rendu n° 56, session ordinaire de 2012-2013, Commission de la défense nationale et des forces armées, mercredi 20 février 2013, Assemblée nationale. Consulté sur <https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-cdef/12-13/c1213056.pdf>, le 3 juin 2021.

En même temps, une nouvelle génération de présidents français arrive au pouvoir, modifiant les relations entre la classe politique et les renseignements.

1.2.1. Le renforcement du personnel et des moyens de la DGSE

Pendant que les menaces terroristes mutent et que les crises se multiplient à divers endroits, la DGSE doit être mobilisée à tous les instants pour faire face à ces évolutions, en harmonisant ses méthodes et adaptant son organisation²³⁰. Concrètement pour les services de renseignement extérieur, cela passe par une remise en cause du statut de ses employés, une augmentation des moyens, et une augmentation des effectifs.

Alors que la DGSE est créée en 1982, le directeur général Claude Silberzahn²³¹ en revoit et réforme l'organisation à partir de 1989. Les services sont traversés par l'affaire du Rainbow Warrior qui entache leur réputation et met en avant les manquements et faiblesses de la DGSE, si bien que Claude Silberzahn met en œuvre la démilitarisation des services. Gille Ménage, qui fait l'intermédiaire entre l'Élysée et la DGSE, est persuadé au même titre que Claude Silberzahn que c'est sous la pression des militaires que le ministre de la Défense de l'époque Charles Hernu a agi, et qu'il faut donc mettre un terme à cet apanage des militaires à la DGSE. Le but est de réduire le nombre de militaires travaillant dans les services pour accueillir plus de personnel civil, ce qui permet d'ouvrir et de diversifier les services, et de leur donner plus de crédibilité grâce au recrutement de personnels aux diplômes plus valorisants et valorisés.

*« La démilitarisation fait de la DGSE un instrument technocratique au service des gouvernements »*²³², car le niveau d'exigence des services augmente avec le niveau des recrutements, ce qui en fait un service plus fiable. D'autant que tout ce bouleversement est soutenu par Michel Rocard, alors Premier ministre, qui accorde beaucoup d'importance à la DGSE : *« Rocard est le seul Premier ministre à s'intéresser vraiment, dans toute la Ve République, aux services spéciaux »*²³³.

Cette relation permet ainsi aux services d'entretenir un lien très fort avec la sphère politique, ce qui n'était plus guère le cas depuis plusieurs années. Alors que Michel Rocard visite la DGSE

²³⁰ Pierre ARMOR, « La DGSE et ses nouveaux défis », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 20-23.

²³¹ Haut fonctionnaire civil, ancien préfet de Franche-Comté et membre de cabinets ministériels, Claude Silberzahn est le cinquième directeur général de la DGSE, et occupe ce poste de 1989 à 1993.

²³² Hugo TOUPIN, « Les services de renseignement français 1981-1991 », *Les Yeux du Monde*, 13 avril 2014.

²³³ Jean GUISEL et Claude SILBERZAHN, *op. cit.*, p.113.

le 23 août 1990, il annonce notamment la mise en place d'une prime de risque mensuel à partir de 1991 pour les agents qualifiés, à hauteur de 950 francs, pour inciter l'embauche de personnel civil sortant de grandes écoles²³⁴.

Ainsi, alors que le service compte 33% de militaires en 1990²³⁵, ils ne sont plus que 27% en 2019, alors que 50% sont des fonctionnaires civils et 23% des contractuels.

En termes d'effectifs, ceux de la DGSE se renforcent également d'années en années, tant en nombre qu'en qualification ; c'est-à-dire qu'en plus d'être plus nombreux, les agents sont plus qualifiés. Face à la nouvelle menace du terrorisme contre laquelle les agents de la DGSE doivent protéger, dissuader et intervenir, l'humain est l'un des facteurs le plus important, que ce soit pour la préparation d'opérations, la recherche humaine de renseignements, l'exécution de missions...

Les missions exercées par le personnel de la DGSE sont plurielles : on retrouve les agents qui vont reconnaître des objectifs et rencontrer les populations locales directement sur les terrains d'opérations extérieures ; ceux qui pénètrent et s'immiscent dans la vie d'un objectif ; les Honorables correspondants (HC) français qui soutiennent logistiquement et volontairement la DGSE grâce à leurs réseaux dans une certaine zone ; ou encore les analystes, qui recueillent, trient, confrontent, valident et produisent les renseignements avant de les diffuser.

Malgré l'arrivée des nouvelles technologies, de moyens modernes d'interception et de récolte de renseignements et du renseignement technique, le renseignement humain reste nécessaire tant pour son action que pour sa qualité²³⁶.

C'est pourquoi ces dernières années, les capacités humaines de la DGSE n'ont cessé d'être renforcées et augmentées : entre 2008 et 2015, les effectifs sont passés de 4 478 à 5 255 agents²³⁷, ce qui correspond à plus de 770 personnes recrutées, soit la plus grosse augmentation d'effectifs depuis les réformes de Claude Silberzahn. En termes de qualité, la DGSE investit désormais dans du personnel très qualifié : sur la même période, 85% des recrutements sont de

²³⁴ Benjamin THIBORD, « Visite de Michel Rocard à la DGSE – 23 août 1990 », juin 2017. Consulté sur <https://michelrocard.org/app/photopro.sk/rocard/publi?docid=357235#sessionhistory-ready>, le 3 juin 2021.

²³⁵ *Ibid.*, p. 39.

²³⁶ Philippe RONDOT, « Face aux menaces diffuses, le renseignement humain devrait pouvoir garder sa place », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 34-36.

²³⁷ Ces chiffres ne tiennent pas compte des membres du Service Action.

catégorie A²³⁸. La DGSE recrute également de nombreux ingénieurs comme agents contractuels, souvent issus des meilleures grandes écoles nationales telles que Polytechnique ou les Mines, ainsi que des scientifiques ou d'autres profils très variés pour répondre aux analyses de renseignements créés : historiens, linguistes, juristes, techniciens... Au total, les contractuels sont plus d'un millier, et viennent s'ajouter au personnel de catégories A, B et C²³⁹. Aujourd'hui, plus de 7 000 agents travaillent pour la DGSE, et bien que cela représente peu de monde lorsqu'on compare ce nombre aux effectifs des services homologues étrangers, il correspond à une nette consolidation des capacités humaines des services depuis 2009, qui ne cesse de s'accroître et qui prouve l'intérêt croissant des politiques pour les services de renseignements, qui ont accès à de plus en plus de moyens²⁴⁰.

Cette montée en puissance des services secrets français se remarque aussi par l'augmentation et le renforcement des moyens techniques, permis grâce à des ressources budgétaires plus élevées. En effet, le développement de nouvelles technologies oblige les services de renseignement à s'adapter pour pouvoir exploiter ces nouvelles données et avoir des méthodes et des instruments appropriés, toujours plus précis²⁴¹.

Pour cela, les ressources budgétaires n'arrêtent pas d'augmenter : de 150 millions d'euros entre 2001 et 2008, elles augmentent de 100% pour passer à 300 millions d'euros comme le veut la loi de programmation militaire pour la période 2008-2013, en augmentant encore de 20% entre 2014 et 2019. Pour s'adapter technologiquement et ne pas prendre de retard, la DGSE a fait des crédits d'investissements de presque 1,3 milliard d'euros entre 2008 et 2019²⁴². Grâce à tout cet argent investi, elle relève alors le défi technologique de mise à niveau de ses moyens dans le

²³⁸ Les recrutements au sein de la DGSE peuvent être de trois catégories : A, B ou C, qui dépendent de leur niveau de formation. Les personnes de catégorie A doivent avoir un bac+3 au minimum, et peuvent prétendre au corps des attachés ou des administrateurs, pour souvent exercer dans l'analyse ou la recherche humaine. Dans la catégorie B, le personnel doit avoir au minimum le baccalauréat, et effectue des missions de secrétaire administratif spécialisé ou de contrôleur spécialisé. Enfin, ceux de la catégorie C peuvent occuper les fonctions d'adjoints administratifs, d'agents techniques ou de personnel de surveillance, avec pour seuls prérequis le brevet, un CAP ou un BEP.

²³⁹ Pierre ARMOR, *op. cit.*.

²⁴⁰ Jean GUISNEL, *op. cit.*,

²⁴¹ Isabelle DUYVESTYEN, *The Future of intelligence : Challenges in the 21st century (Studies in intelligence)*, Routledge, 11 avril 2014, p. 152.

²⁴² Pierre ARMOR, *op. cit.*.

but de devenir l'un des meilleurs services au monde en termes de décryptement, de cryptanalyse, de connaissance du cyberspace, ou encore d'interception des communications.

Pour cela, ces nombreux investissements se traduisent par un recrutement de personnel adapté à ces nouvelles problématiques modernes, mais surtout par l'achat et l'acquisition de matériel adapté. Par exemple, la DGSE aurait de nombreuses stations d'espionnage et d'écoute des télécommunications répartis à travers le territoire français métropolitain et d'outre-mer, surnommés Frenchelon²⁴³⁻²⁴⁴. La plus grande serait basée près de la ville de Sarlat en Dordogne, et serait « *l'un des plus grands centres d'écoute du monde* »²⁴⁵, et il en existerait au total plus de trente réparties sur trois continents et reliées par des câbles sous-marins, preuve que les moyens des services secrets français au service de la technologie sont considérables²⁴⁶. La DGSE possède également un service de chiffrement et de déchiffrement de messages cryptés et codés qui se trouverait dans ses locaux, appelé Pôle national de cryptanalyse et de décryptement (PNCD) et existant depuis 1999. Son existence a été reconnue par l'ancien ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian et l'ancien président François Hollande, avouant que la DGSE s'en sert pour chiffrer ses communications, et déchiffrer celles qu'elle reçoit²⁴⁷. Enfin, les services secrets français disposent de nombreuses autres technologies modernes telles que des drones, des dispositifs de détection, des logiciels ultra sophistiqués, du matériel de défense dernier cri ou encore l'accès au satellite Hélios, lui permettant de mener au mieux sa mission de lutte contre le terrorisme.

1.2.2. Une nouvelle génération de présidents face à des ennemis déterminés

À partir de 2008, une nouvelle génération d'hommes qui n'ont rien à voir avec leurs prédécesseurs arrive à la tête de l'État, et entretiennent un genre de relations nouvelles avec les services de renseignement²⁴⁸. Cela commence par l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, en

²⁴³ Bien que l'existence de ces bases soient affirmée par les journalistes français et anglais qui se basent sur des sources militaires et des images satellites, les autorités françaises ne les ont jamais reconnues officiellement.

²⁴⁴ Jean-Marc MANACH dit BugBrother, « Frenchelon : la carte des stations espion du renseignement français », *Le Monde*, 16 juin 2009.

²⁴⁵ « Base de Domme, Sarlat (Dordogne) ». Consulté sur <http://reseau.echelon.free.fr/reseau.echelon/domme.htm>, le 4 juin 2021.

²⁴⁶ Annexe numéro 11.

²⁴⁷ « Renseignement : le PNCD, ce service secret que la loi légaliserait », *Le Parisien*, 20 avril 2015.

²⁴⁸ Jean GUISNEL, *op. cit.*, p. 9.

juin 2008. À l'inverse de ses prédécesseurs, il n'a pas connu la guerre et n'a jamais eu à porter l'uniforme de combat. À cela s'ajoute le fait qu'il n'a jamais subi de scandales ou de coups tordus de certains services de la DGSE. Avec son arrivée, l'organisation des services n'est plus opaque et le but est d'éviter les scandales comme ceux de Ben Barka en 1965 ou du Rainbow Warrior en 1985, et surtout, en priorité, d'éviter des actions terroristes en France.

Pour cela, Nicolas Sarkozy ouvre à ses côtés un nouveau poste, celui de coordonnateur national du renseignement, aux missions précises détaillées dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2008 : « *Il présidera les comités interministériels d'orientation des investissements techniques dans le domaine du renseignement. Il sera le point d'entrée des services de renseignement auprès du Président de la République. Il présidera des réunions périodiques des directeurs des services de renseignement, afin de hiérarchiser les priorités de recherche et d'instruire les demandes des services de renseignement. Le cabinet du Premier ministre sera associé à ces réunions. Cette nouvelle organisation doit aussi permettre une plus grande fluidité dans la circulation des renseignements les plus pertinents* »²⁴⁹.

Ce profil devient alors un rouage essentiel aux côtés du président de la République, et est un grand pas dans les relations entre politiques et services de renseignement²⁵⁰ : avec la création de ce poste, la classe politique assume vouloir piloter politiquement et exercer une influence sur les services de renseignement français. Il n'est pas uniquement question des services de renseignement extérieur, puisque le coordonnateur est, entre autres, chargé de la préparation des réunions du Conseil national du renseignement (CNR), un comité créé en juillet 2008 qui définit les priorités et orientations stratégiques des renseignements, tout en en planifiant les moyens techniques et humains. Le CNR coordonne alors les six services constitutifs de la communauté française du renseignement²⁵¹.

La priorité des personnalités politiques en matière de renseignement est tellement donnée au terrorisme qu'en 2017, au terme de coordonnateur national du renseignement s'ajoute la mention « et de la lutte contre le terrorisme » (CNRLT), ce qui montre que les évolutions font du terrorisme le combat numéro un des politiques, et donc des services de renseignement.

²⁴⁹ Documentation française, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008*, Odile Jacob, Tome 1, 2008, p. 142.

²⁵⁰ Gorka INCHAURRAGA dans *Dictionnaire du renseignement*, op. cit., pp. 210-214.

²⁵¹ Annexe numéro 1.

Ce lien étroit entre politique et services de renseignement continue sous les présidences de François Hollande puis d'Emmanuel Macron aujourd'hui. Comme Nicolas Sarkozy, les deux hommes n'ont pas non plus connu de guerre, et ne sont pas non plus connus pour être des généraux de guerre ou autres figures de combat ; mais tous les deux ont conscience du potentiel de la DGSE et de l'atout que ce service et ces instruments peut représenter, si bien qu'au contraire d'adopter une attitude méfiante envers ces services, ils l'utilisent sans complexe et lui accordent plus de moyens.

Ainsi on remarque un réel intérêt et rapprochement des services de renseignement par la classe politique, qui décide d'utiliser la DGSE à son avantage et au service de la lutte contre le terrorisme.

D'autant que sur le territoire sahélien, les terroristes et ennemis de la France sont eux aussi un nouveau genre d'acteurs, qui bouleversent pour la première fois les codes du combattant classique, et avec lesquels il faut composer différemment.

Ces hommes sont appelés les djihadistes car ils sont les combattants du djihad, c'est-à-dire que selon leur idéologie religieuse islamiste²⁵² et politique, ils doivent utiliser la violence pour instaurer un État islamique²⁵³ ou un califat²⁵⁴. Ils sont à l'encontre même de tous les préceptes de la pensée occidentale et du système de démocratie, de libertés, de sécularisation et d'ouverture²⁵⁵. Vu que les djihadistes font usage de la violence, ils sont souvent appelés des terroristes djihadistes, car le terrorisme est le fait même d'employer la violence en permanence pour atteindre son but politique. Dans le cadre des djihadistes, ces actes de violence et de terreur peuvent prendre la forme d'enlèvements, de prises d'otage, de destructions, d'attentats²⁵⁶...

En plus d'être déterminés, ces islamistes radicaux sont des combattants d'autant plus redoutables qu'ils n'ont pas peur de la mort. Persuadés d'appliquer à la lettre les préceptes du Coran, de la Charia et des autres textes religieux, et d'œuvrer comme il se doit à la refondation de l'islam originel, ils sont sûrs d'accéder au salut après leur mort, après avoir aidé à la

²⁵² L'islamisme est un courant de pensée politique de la religion musulmane.

²⁵³ Un État islamique est un État où la religion musulmane régit toute l'organisation étatique : les institutions et leur organisation, la loi, le régime politique... tout s'inspire du Coran et des autres principes religieux de l'islam

²⁵⁴ Un califat est un territoire où la population musulmane vit sous l'autorité d'un calife, c'est-à-dire d'un successeur de Mahomet qui exerce le pouvoir.

²⁵⁵ François MARY, « Le terroriste, la terreur et le terrorisé », *Le carnet Psy*, vol. 9, n° 194, 2015.

²⁵⁶ David BENICHOU, Farhad KHOSROKHAVAR, Philippe MIGAUX, *Le jihadisme : le comprendre pour mieux le combattre*, Plon, 30 avril 2015, 496 p.

réalisation de leurs idéaux²⁵⁷. Dans le Coran, cet accès au salut est présenté ainsi : « *Quant à ceux qui croient et œuvrent en bien, Nous les ferons entrer en des jardins au pied desquels coulent les ruisseaux, ils y demeureront à jamais. Telle est la promesse vraie de Dieu, et qui est plus véridique que Dieu en propos ! Ce n'est point selon vos désirs ni selon les désirs des Gens du Livre, mais qui commettra un mal en sera payé, et il ne trouvera contre Dieu ni allié ni secoureur. Mais qui aura œuvré en bien, homme ou femme, en tant que croyant, ce sont ceux-là qui entreront au Paradis, et ils ne seront pas lésés d'un iota* »²⁵⁸. Théologiquement, le salut représente une délivrance, car le croyant qui accède au salut est libéré de l'insatisfaction, du péché et de l'enfer, et peut entretenir une relation privilégiée avec Dieu une fois au paradis. Pour les croyants, le salut est une fin en soi et le but de l'existence, si bien que la mort ne fait pas peur puisque le salut éternel l'attend derrière. Cette détermination des terroristes islamistes qui sont nombreux et suréquipés rend donc le combat plus difficile.

Ainsi, face au terrorisme djihadiste qui prend sa source au Sahel dans des groupes tels que AQMI ou Daesh, la France intervient sur place. Cette intervention a lieu grâce, entre autres, à la DGSE qui travaille au service de l'Élysée, grand décideur des moyens qui leur sont accordés. Grâce à un travail minutieux de récolte de renseignements permis par les effectifs humains et les moyens techniques des services, les services comptent affaiblir la menace terroriste, et surtout empêcher les projets terroristes de voir le jour sur le sol français grâce à des actions préventives.

SECTION 2 : Une menace islamiste nouvelle qui unit les services occidentaux modernes

Dans cette seconde partie, nous présenterons l'évolution des services de renseignement français qui sont devenus DGSE en 1982 et qui doivent composer avec l'inquiétude que suscite en France le nouveau genre de terrorisme qui naît après les attentats de 2001. Nous verrons également qu'aux actions classiques et indépendantes de la DGSE, s'ajoute des coopérations très forte entre services pour lutter conjointement contre le terrorisme.

²⁵⁷ Danis JEFFREY, « La culture de la mort chez les jeunes djihadistes de l'État islamique », *Frontières*, vol. 29, n° 1, 2017.

²⁵⁸ Coran, sourate 4, verset 122-124.

Paragraphe 1 : Un nouveau paysage institutionnel des renseignements français

Au début des années 1980, le SDECE est victime de ses faiblesses et est remplacé par la DGSE, qui ne cesse d'évoluer et de se moderniser au fur et à mesure des directions, des présidences de la République et des scandales. Quelques années plus tard émerge le terrorisme djihadiste comme nous le connaissons aujourd'hui, qui menace la plupart des pays occidentaux, et qui amène les services de renseignement étrangers à collaborer entre eux.

2.1.1. Du SDECE à la création et modernisation de la DGSE

François Mitterrand est élu président de la République le 10 mai 1981, mais pour le SDECE, c'est aussi le jour où tout bascule. Après plus de dix ans sous de Gaulle, cinq ans sous Georges Pompidou et sept ans sous Valéry Giscard d'Estaing, les services de renseignement français s'étaient largement déplacés à droite sur l'échiquier politique, si bien que la victoire du socialisme en France ne les enchante pas. Le SDECE redoute deux choses : d'être dissouts, et que des ministres communistes accèdent au gouvernement. Cette seconde crainte se précise et se réalise en juin, lors des élections législatives : la majorité parlementaire est socialiste, ce que le directeur général du SDECE Alexandre de Marenches ne peut pas supporter et qui le pousse à quitter son poste, avant que quatre ministres communistes ne fassent leur entrée au gouvernement de Pierre Mauroy.

Une fois Mitterrand installé au pouvoir, la dissolution des services secrets n'est plus une option mais la décision de réformer le SDECE est prise. Alors que les services ont pâti de la mauvaise entente entre Marenches et Giscard, les résultats sont mauvais, les interventions trop nombreuses comparé aux faibles moyens, et l'ambiance au sein même des services est mauvaise : les services sont divisés, pleins de dysfonctionnements et affaiblis par tous ces défauts. Le ministre de la Défense Charles Hernu propose alors le nom de Pierre Marion pour prendre la tête des services, le temps de réfléchir à la suite à donner. Cette proposition est étonnante car Pierre Marion n'a rien du profil d'un directeur général des services secrets : à part quelques services rendus en tant qu'honorable correspondant, l'ingénieur aéronautique directeur adjoint de la compagnie Air France n'a aucune expérience dans les services de renseignement, et ne connaît rien aux affaires militaires. Mais c'est justement pour ça que François Mitterrand est intéressé par cette personnalité pour reprendre les rênes, « *car un militaire a une double allégeance : l'une vis-à-vis de l'État, et l'autre vis-à-vis de son*

corps »²⁵⁹, ce qui explique son scepticisme à donner cette tâche à un militaire. Pierre Marion accepte ce poste, dans lequel il devra surtout analyser et diagnostiquer les faiblesses et dysfonctionnements du SDECE, pour pouvoir en proposer un programme de réformes.

Remarquant un manque de rigueur et d'autres défauts, le nouveau directeur général décide effectivement de tout réformer, mais il s'y prend mal. Ayant toujours travaillé dans des grandes entreprises, il a la vision simpliste de vouloir mettre en place les procédés des industries modernes dans l'univers des services secrets. C'est un échec, d'autant qu'il est loin d'être apprécié dans cette structure où le personnel est toujours très fidèle à la droite et à Marenches. Après avoir bouleversé toute l'organisation interne du SDECE en s'appuyant sur sa propre expérience d'industriel, Pierre Marion décide finalement d'effectuer une rupture complète avec l'époque du SDECE et de le transformer, en changeant également la dénomination.

Le 2 avril 1982, le SDECE devient alors DGSE avec le décret n° 82-306. Sa mission reste la même, à savoir « *rechercher et exploiter les renseignements intéressant la sécurité de la France, ainsi que de détecter et d'entraver, hors du territoire national, les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences* »²⁶⁰, et les services restent sous la tutelle du ministre de la Défense. Changer de nom permet en fait de se débarrasser d'une mauvaise connotation et image : celle d'un service vieux au travail trop peu qualitatif²⁶¹. Les objectifs qu'il fixe pour faire repartir les services sont : l'informatisation, la création d'une direction du renseignement économique, et la démilitarisation. Avec tous ces chantiers, Pierre Marion compte modifier le fonctionnement, la structure et la qualité des renseignements des services ; ce qui sera plutôt réussi puisqu'il permet à la DGSE de monter en puissance. Quelques mois plus tard, en novembre 1982²⁶², Pierre Marion décide de quitter le service, s'estimant trop peu suivi et soutenu par les politiques.

²⁵⁹ Pierre MARION, *Le Pouvoir sans visage : le complexe militaro-industriel*, Calmann-Lévy, 1^{er} avril 1994, 276 p.

²⁶⁰ Décret n° 82-306 portant création et fixant les attributions de la DGSE, publié le 2 avril 1982 au Journal officiel de la République. Consulté sur <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000517072/>, le 6 mars 2021.

²⁶¹ Claude FAURE, *op. cit.*, p. 471.

²⁶² Ayant passé seulement un an et demi à la direction des services de renseignement extérieur, cela fait de Pierre Marion la personne étant restée le moins longtemps à la tête des services.

Les services voient ensuite passer trois directeurs généraux, avant qu'arrive en mars 1989 Claude Silberzahn, connu comme le grand réformateur de la DGSE. Les services sont encore affaiblis par une affaire qui date de 1985 et qui n'a pas donné lieu à d'importantes réformes instantanément : l'affaire du Rainbow Warrior. L'affaire commence dans la nuit du 10 juillet 1985, lorsqu'un navire de l'organisation écologiste Greenpeace est saboté dans le port d'Auckland, entraînant la mort de Fernando Pereira, un photographe qui se trouvait à bord. Alors que la police néo-zélandaise recherche les coupables de ces deux explosions meurtrières, les soupçons s'arrêtent sur Sophie et Alain Turenge, deux touristes français dont on se rend compte que l'identité est fautive, qu'ils s'appellent en réalité Alain Mafart et Dominique Prieur, et qu'ils sont membres de la DGSE. En fait, les services de renseignement comptaient détruire le navire de Greenpeace qui dénonçait les essais nucléaires effectués par la France dans le Pacifique. Alors que le gouvernement nie son implication, le ministre de la Défense démissionne, suivi par l'amiral Pierre Lacoste alors directeur général de la DGSE. Cette affaire ternit alors la réputation des services, et la couvre d'une mauvaise image²⁶³. Quelques restructurations sont mises en place par la DGSE à la suite de cette crise, comme la réorganisation du Service Action et la refondation de sa branche militaire sous le nom de cellule Alpha, qui intervient en Afrique et redort un peu l'image des services.

Les plus grosses réformes de réorganisation des services sont prises quatre ans plus tard, juste après la réélection de François Mitterrand, sous la direction de Claude Silberzahn épaulé par le Premier ministre Michel Rocard. Ils décident ensemble de démilitariser les services, mais ils mettent également en place toute une restructuration interne²⁶⁴. Cela commence par un nouvel organigramme, qui est encore en vigueur aujourd'hui : la DGSE s'organise désormais autour de la Direction Générale et de cinq autres directions, à savoir la Direction de l'Administration, la Direction des Opérations, la Direction du Renseignement, la Direction de la Stratégie et la Direction Technique²⁶⁵. Les chefs de ces directions sont des hauts fonctionnaires ou des généraux, et peuvent être en relation avec des personnes extérieures aux services, ce qui met fin à son isolement.

²⁶³ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, pp. 177-179.

²⁶⁴ Claude SILBERZAHN, « Les mutations de la DGSE après la crise du *Rainbow Warrior* », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 15-17.

²⁶⁵ Annexe numéro 12.

Concernant les autres nouveautés, la Direction de la Stratégie est nouvelle, et permet de coordonner la recherche de renseignements avec les besoins des interlocuteurs qui travaillent pour la politique étrangère française. Cela permet aux services de prendre une place prépondérante dans le jeu de cette politique, puisqu'elle peut désormais décider d'accepter ou non des rapports qui lui sont demandés.

La fonction de recherche de renseignements est aussi renforcée, grâce au regroupement de tous les services qui y travaillent dans une seule et même direction. Sa mission se recentre d'ailleurs sur le contre-terrorisme, et les moyens sont redirigés vers le Moyen-Orient et le Sahel.

La gestion financière est également revue : les moyens accordés à la DGSE augmentent, mais le contrôle se fait plus strict, avec le recrutement d'un inspecteur des Finances.

À ces réformes internes s'ajoute le désir d'ouvrir les services vers l'extérieur. Alors que l'opinion publique reproche aux services de ne pas être suffisamment transparents et que les médias n'émettent toujours que de vives critiques contre les services, la DGSE met en place une politique de médiatisation et de transparence mesurée, et résout la guerre des services qui existait entre les autres services de renseignement français et la DGSE.

Toutes ces avancées valent à Claude Silberzahn d'être « *souvent considéré comme le grand modernisateur de la DGSE* »²⁶⁶.

2.1.2. La collaboration des services de renseignement français face à la menace terroriste

Depuis les années 2000, la lutte contre le terrorisme est un des thèmes prioritaires des hommes politiques qui se sont succédé, si bien qu'un document de l'Élysée mis en ligne en juillet 2019²⁶⁷ qui rend compte des priorités de la communauté du renseignement, place « *les menaces terroristes* » en première position. La politique de sécurité française est structurée autour de la menace djihadiste, pour éviter que d'autres attentats n'aient lieu sur le territoire national. L'accent est mis sur les organisations Daesh et Al-Qaïda, comme l'a rappelé le directeur général actuel de la DGSE Bernard Émié lors de son discours de février 2021 : « *Les*

²⁶⁶ Jean GUISNEL, *op. cit.*, p. 268.

²⁶⁷ Présidence de la République, « La stratégie nationale du renseignement », coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, juillet 2019. Consulté sur <https://www.economie.gouv.fr/files/20190703-cnrlt-np-strategie-nationale-renseignement.pdf>, le 4 juin 2021.

groupes contre lesquels nous nous battons appartiennent à deux organisations islamistes internationales : Al Qaïda et Daesh »²⁶⁸.

De nombreux discours de personnalités politiques mettent l'accent sur cette priorité et le fait qu'elle soit une prérogative des services de renseignement, comme Nicolas Sarkozy qui, quelques mois seulement après son arrivée à la tête de l'État, évoque le terrorisme lors d'un discours sur la politique étrangère française et ses priorités. Le 27 août 2007 à Paris, il appelle à ne pas sous-estimer la menace qui plane sur la France et même sur le monde entier, au vu des relations conflictuelles entre l'Occident et l'Islam. Il estime ensuite *que « tous nos pays, y compris ceux du monde musulman, sont aujourd'hui sous la menace d'attentats criminels comme ceux qui ont frappé New-York, Bali, Madrid, Bombay, Istanbul, Londres ou Casablanca »²⁶⁹*, mettant en garde le monde entier contre cette menace globalisée qui peut frapper n'importe où.

Sous sa présidence est publié le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008* en juin, et définit la stratégie globale de sécurité et de défense de la France sur les années à venir. Celui-ci, comme nous l'avons vu, crée le poste de coordonnateur national du renseignement et le nouvel échelon qu'est le CNR, et prévoit également le renforcement des effectifs²⁷⁰ : *« le niveau des effectifs sera renforcé et l'effort en matière de recrutement des personnels développé, notamment en ce qui concerne la lutte antiterroriste »²⁷¹* ainsi que le renforcement des moyens techniques des services de renseignement, preuve que la lutte contre le terrorisme devient un sujet primordial pour lequel l'Élysée donne à la DGSE les dispositions nécessaires. De nombreux paragraphes sont justement consacrés au terrorisme qui menace la France et l'Europe, et permettent encore une fois d'appuyer sur le fait que cette menace djihadiste est forte, à tel point qu'en 2006, la France avait adopté le *Livre blanc du gouvernement sur la sécurité intérieure face au terrorisme*.

²⁶⁸ Discours de Bernard Émié au Comité exécutif contre le terrorisme, 1^{er} février 2021. Consulté sur [Le discours de Bernard Émié, directeur général de la sécurité extérieure](#), le 1^{er} juin 2021.

²⁶⁹ Déclaration de Nicolas Sarkozy sur les priorités de la politique étrangère française, Paris, 27 août 2007. Consulté sur <https://www.vie-publique.fr/discours/167585-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-p>, le 6 juin 2021.

²⁷⁰ Le Livre blanc de 2008 prévoyait d'augmenter les effectifs de 690 personnes entre 2008 et 2014.

²⁷¹ Documentation française, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008*, Odile Jacob, Tome 1, 2008, p. 134.

Son successeur, François Hollande, s'inscrit également dans cette lignée. Élu en mai 2012, il doit gérer durant son mandat l'avènement de plusieurs attaques terroristes djihadistes sur le sol français : l'attentat contre le journal *Charlie Hebdo* à Paris le 7 janvier 2015 revendiqué par Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA) qui est suivi, pendant trois jours, d'une série d'attaques ; la vague d'attentats survenue dans la soirée du 13 novembre 2015 à Paris revendiqués par Daesh ; l'attentat sur la Promenade des Anglais à Nice du 14 juillet 2016 également revendiqué par Daesh... Toutes ces attaques font du mandat de François Hollande « un quinquennat marqué par le terrorisme »²⁷², qui enracine encore plus l'importance de lutter contre le terrorisme dans le débat politique français. Ainsi en septembre 2016, François Hollande rappelle la gravité du terrorisme islamiste, qui « *ensanglante tous les continents, occupe des territoires, déstabilise des pays, massacre des populations, organise des attentats qu'il commande ou inspire* »²⁷³. Le ton donné lors d'allocutions sur ce sujet est plus grave, et se veut plus offensif qu'avant. Les discours anti-terroristes, qui portaient avant sur l'attention à garder vis-à-vis de ces mouvements, sont désormais teintés de la haine et de la colère ressentis envers des actes barbares exercés sur le territoire français.

Dans le même temps, un nouveau *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* voit le jour, celui de 2013, qui instaure également la loi de programmation militaire (LPM) de 2014 à 2019. En termes de terrorisme, il réaffirme le besoin de lutter contre ce fléau qui menace la sécurité nationale et qui s'est amplifié depuis 2008²⁷⁴. Il prévoit également de renforcer encore une fois les moyens humains et techniques de la DGSE, à tel point que l'augmentation des effectifs humains entre 2009 et 2015 est la plus haute jamais connue depuis les réformes de Claude Silberzahn vingt ans plus tôt²⁷⁵, pour arriver à 7 000 agents en 2019²⁷⁶. Son mandat se caractérise également par l'utilisation massive de la DGSE, notamment pour ses opérations Homo puisque l'ancien président « *ne semble pas trembler lorsqu'il s'agit d'utiliser la force* »²⁷⁷. Ainsi, il utilise la DGSE au service de sa politique sévère de lutte contre le terrorisme.

²⁷² Christophe PETIT TESSON, « François Hollande, un quinquennat marqué par le terrorisme », *RFI*, 11 mai 2017.

²⁷³ Discours de François Hollande concernant les démocraties face au terrorisme, à Paris, le 8 septembre 2016. Consulté sur <https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/discoursfrancoishollande.pdf>, le 6 juin 2021.

²⁷⁴ Documentation française, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013*, Odile Jacob, Tome 1, 2013, p. 7.

²⁷⁵ Pierre ARMOR, *op. cit.*.

²⁷⁶ Jean GUISNEL, *op. cit.*, p. 183.

²⁷⁷ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 9.

Aujourd'hui, le président Emmanuel Macron fait perdurer cette tradition de lien entre les dirigeants politiques et la DGSE. Cela s'est ressenti par exemple le 13 juillet 2017, lorsque le président de la République a été vu avec Bernard Émié et Pierre Bousquet de Florian, respectivement le directeur général de la DGSE et le CNRLT, ce qui est interprété comme le désir, pour Macron, de s'appuyer sur les services de renseignement. Cela est cohérent avec ses promesses de campagnes et ses actions une fois en place : Macron élargit les compétences du CNR à la lutte contre le terrorisme et poursuit l'augmentation d'effectifs et de moyens de la DGSE annoncés dans la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017*. En effet après avoir rappelé l'importance de la menace terroriste en France, Emmanuel Macron écrit dans la préface vouloir « *que nos armées et nos services de renseignement disposent de tous les moyens nécessaires à leurs missions, afin qu'ils puissent faire face tant aux engagements d'aujourd'hui qu'aux enjeux de demain* »²⁷⁸, signe, encore une fois, d'une confiance totale dans les renseignements. Aucune réforme d'ampleur n'est cependant engagée, et le président et son exécutif se contentent de renforcer et pérenniser ce qui existe déjà²⁷⁹.

En même temps que l'intérêt des présidents de la République et de leur gouvernement pour les services de renseignement ne cesse d'augmenter et que leurs relations se consolident, une réelle collaboration s'installe entre tous les services de renseignement français pour travailler conjointement contre un ennemi commun : le terrorisme islamiste. L'idée est alors qu'avec une telle coordination, la lutte ne peut être que plus efficace car menée collectivement. Alors que le CNR et le poste de coordonnateur national du renseignement œuvrent alors à coordonner les actions de tous les services de renseignement, cela s'intensifie en 2017 lorsqu'ils deviennent le CNRLT et le coordonnateur nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme. Ce poste et cette structure sont alors chargés de suivre la stratégie nationale du renseignement en termes de terrorisme, ce qui intensifie et ancre encore plus la notion de combat contre le terrorisme, pour en faire l'enjeu central du renseignement. De plus, les services membres de la communauté française du renseignement se retrouvent liés, obligés d'adopter des mesures cohérentes, d'échanger et de s'investir étroitement autour d'une mission commune. Également, la DGSE assiste aux réunions de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), qui existe depuis 1984 et qui permet à de nombreuses structures d'échanger sur ce

²⁷⁸ Documentation française, *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, 2017, p. 6.

²⁷⁹ « Macron aime les notes », *Challenges*, 9 avril 2020.

thème. Ces structures sont la sous-direction anti-terroriste (SDAT), les Renseignements généraux (RG), la direction de la Surveillance du territoire (DST), ou encore la gendarmerie nationale. Tous ces services spécialisés dans le contre-terrorisme vont donc centraliser, synthétiser et partager leurs informations susceptibles d'intéresser une autre structure.

Cette notion de collaboration est plutôt nouvelle et émerge avec la menace du terrorisme. Alors qu'en France, chaque service travaille de son côté sans empiéter sur le territoire d'un autre pendant très longtemps, l'arrivée du risque terroriste à combattre à la fois sur le sol sahélien et sur le sol français apporte en France cette idée de collaboration et d'échange entre les services, avec l'idée que l'union fait la force, et donc qu'en s'associant, le combat sera plus facile.

L'Élysée entretient, depuis 2008, des liens de plus en plus étroits avec la DGSE, considérée comme un instrument du pouvoir permettant aux dirigeants politiques d'avancer dans l'accomplissement de leur politique. La DGSE collabore dans son travail avec des structures de renseignement et de défense françaises, mais également avec des services de renseignement étrangers, puisque la lutte contre le terrorisme est devenue une priorité et un impératif communs à de nombreux pays du monde, depuis que le terrorisme a changé de nature avec les attentats du 11 septembre 2001.

Paragraphe 2 : La coopération internationale pour contrer une menace commune et globale

Une nouvelle forme de terrorisme apparaît le 11 septembre 2001 avec la vague d'attentats meurtriers qui secoue les États-Unis et qui marque un réel tournant. Après une prise de conscience commune du danger que représente désormais le terrorisme pour tous les pays du monde – tant les pays touchés par des attaques que les pays où les mouvements sont installés en Afrique et au Moyen-Orient –, ces derniers vont décider de s'allier.

2.2.1. Un nouveau terrorisme d'inspiration islamiste

Le terrorisme, dans sa globalité, fait référence à un mode d'action violent, qui se débarrasse de toutes les règles de la guerre conventionnelle pour atteindre certains objectifs politiques prédéfinis.

Le juriste français Gilbert Guillaume, dans son livre *Terrorisme international*, affirme que le terrorisme serait composé de trois caractéristiques invariantes : un élément matériel, que sont les actes de violence mortels ou blessants ; une méthode utilisée, qu'est l'entreprise collective ou individuelle qui prépare et perpète les actes ; et l'objectif, qui est d'instaurer un climat de terreur chez les personnes²⁸⁰. Il convient aussi d'y ajouter la notion de l'indiscrimination, qui fait justement du terrorisme un mouvement de terreur car il peut frapper n'importe où, à n'importe quel moment, et n'importe qui, sans faire de distinction entre les victimes. Enfin, une autre notion manquante est la motivation des terroristes, qui est la quête de légitimité de l'action, pour s'asseoir politiquement²⁸¹.

Le fait même de définir le terrorisme est délicat et complexe, car c'est une notion encore vaste et floue, qui mute, évolue et change de sens. En droit par exemple, les définitions du terrorisme se concentrent sur l'action elle-même sans même trop parvenir à l'exprimer clairement, et n'évoquent pas ses motivations et légitimations²⁸². Ainsi, la définition donnée dans le *Dictionnaire de droit international public* est la suivante : le terrorisme international est un « fait illicite grave commis par un individu ou un groupe d'individus agissant à titre individuel ou avec l'approbation, l'encouragement, la tolérance ou le soutien d'un État, contre des personnes ou des biens, dans la poursuite d'un objectif idéologique et susceptible de mettre en danger la paix et la sécurité internationales »²⁸³.

Le terrorisme est une notion ancienne, qui n'a cessé d'évoluer²⁸⁴ et qui commence en France au moment de la Révolution française en tant que terrorisme d'État avec l'instauration d'un régime de terreur par Robespierre entre 1793 et 1794, justifiée par la volonté de maintenir la sûreté de l'État. En réalité, ce régime répressif arrête, massacre et exécute la population. Le terrorisme devient ensuite d'opposition dans les années 1800, puis traverse une phase anarchiste, à partir de 1892 avec des attentats à la bombe, la figure d'un martyr et l'instauration

²⁸⁰ Gilbert GUILLAUME, *Terrorisme international*, A. Pedone, 1^{er} janvier 1977, 134 p.

²⁸¹ Xavier CRETTEZ, « La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC », *Cultures & Conflits*, printemps-été 1993.

²⁸² Vanessa TANGUAY, Compte-rendu de la Conférence Katia-Boustany 2017 – « Terrorisme et droit international » par le juge Gilbert Guillaume, 14 juin 2017. Consulté sur <https://www.sqdi.org/blogue/compte-rendu-de-conference-katia-boustany-2017-terrorisme-droit-international-juge-gilbert-guillaume/>, le 9 juin 2021.

²⁸³ Jean SALMON, *Dictionnaire de droit international public*, Bruylant Edition, 1^{er} novembre 2001, 1 198 p.

²⁸⁴ Jean-François GAYRAUD et David SÉNAT, « Histoire du terrorisme en France », *Le terrorisme*, 2006, pp. 114-122.

de la terreur dans la population. La chronologie continue avec le terrorisme balkanique en octobre 1934, avant de passer au terrorisme algérien, considéré comme le plus meurtrier de l'histoire française. Ce terrorisme très meurtrier est exercé par certains membres du FLN, qui agissent à la fois en France métropolitaine et en Algérie. Dans les années 1960, le terrorisme devient protéiforme, car il se diversifie en plusieurs motivations et origines. Il peut être nationaliste, avec les attentats d'indépendantistes corses, basques ou encore bretons pour n'en citer que trois, ou d'extrême gauche. Le terrorisme international²⁸⁵ quant à lui, succède à toutes ces formes de terrorisme en 1980, et touche surtout les pays proche et moyen-orientaux, avant que les années 1990 et deux attentats du Groupe islamique armé (GIA) en 1994 et 1995 ne fassent émerger une nouvelle menace, la menace de l'islam salafiste.

Les salafistes sont des musulmans sunnites qui font une lecture littérale des textes de l'Islam que sont le Coran et la Sunna, et préconisent le retour de la religion musulmane à la foi originelle, celle de l'époque de Mahomet et des « pieux ancêtres », ses disciples. Au sein même de ce courant se distinguent trois mouvances : les quiétistes, les politiques et les djihadistes. Ce sont ces derniers, radicaux, qui revendiquent l'action armée et le terrorisme pour instaurer leur idéologie salafiste²⁸⁶.

Au-delà des attentats du GIA, c'est avec ceux du 11 septembre 2001 aux États-Unis que le terrorisme a réellement passé un cap, comme souligné dans le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008* : « *Le terrorisme a franchi un seuil historique et changé d'échelle le 11 septembre 2001* »²⁸⁷. D'un terrorisme organisationnel, le terrorisme devient d'inspiration islamiste radical, et est désormais capable de frapper avec une violence inouïe jamais constatée auparavant, dans tous les pays du monde. Dirigées par Al-Qaïda, ces attaques ont marqué l'émergence du djihadisme, avec sa force de frappe et sa puissance considérables, faisant alors rentrer une grande partie du monde dans « *une nouvelle ère politique, l'âge de la terreur* »²⁸⁸. La rupture avec les anciennes formes de terrorisme se caractérise également dans l'organisation même des attaques : les participants sont nombreux ; leur existence est presque publique, car

²⁸⁵ Le terrorisme international fait référence au terrorisme qui implique et touche plusieurs territoires et citoyennetés.

²⁸⁶ Mohamed TALBI, « L'Islam et le monde moderne », *Politique étrangère*, n° 2, 1960, pp. 101-109.

²⁸⁷ Documentation française, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008*, Odile Jacob, Tome 1, 2008, p. 27.

²⁸⁸ Marine CARBALLET en entretien avec Cyrille BRET, « Le 11 septembre 2001, nous a fait rentrer dans l'âge de la terreur », *FigaroVox*, 18 septembre 2020.

l'organisation utilise Internet et les communications par téléphone, ce qui aurait pu la rendre visible par les services de renseignement occidentaux ; et leur rapport à l'idéologie est très fort²⁸⁹. En plus, l'usage de la violence est décuplé. Là où avant, le terroriste utilisait des armes légères ou des explosifs, les organisations sont désormais capables de détourner des avions. Le terrorisme islamiste initie une escalade de la violence²⁹⁰. Enfin, une autre nouveauté de ce terrorisme islamiste est sa dimension globale et transnationale. Agissant dans un pays comme une menace intérieure mais étant géré depuis l'étranger et étant donc à surveiller comme une menace extérieure, ce nouveau terrorisme brouille les frontières²⁹¹ – d'où la coopération, en France, des différents services et structures de renseignement.

Aujourd'hui, le terrorisme islamiste suscite une crainte tellement grande chez les responsables politiques que la lutte menée à son encontre passe par une modification des règles habituellement en vigueur²⁹² et, au-delà de ça, il bouleverse également les rapports entre les services de renseignement extérieur, qui intègrent la coopération à leurs habitudes de travail.

2.2.2. La coopération internationale des services de renseignement et ses limites

Les attentats du 11 septembre 2001, par leur nature et leur violence, ont eu des conséquences immédiates dans de nombreux pays occidentaux : « *la multiplication des propositions de réorganisation des forces de sécurité des différents États occidentaux, sommés de mieux coopérer et d'être plus efficaces dans leur lutte contre les groupes qualifiés de « djihadistes »* »²⁹³. Les États se rendent compte de la mondialisation du terrorisme et de la globalité de cette menace universelle, qui leur fait partager la même crainte d'une attaque ou d'un attentat terroriste sur leur sol, d'autant que la menace à laquelle ils sont confrontés n'a même pas de territoire, et est donc difficilement attaquable. Prenant conscience de cette

²⁸⁹ « De la terreur au terrorisme », *La pensée de midi*, vol. 31, n° 2, 2010, pp. 185-199.

²⁹⁰ Daniel BENJAMIN, « Le terrorisme en perspective », *Politique étrangère*, vol. 6, 2006, pp. 887-900.

²⁹¹ Gregory F. TEVERTON dans *The Future of intelligence : Challenges in the 21st century (Studies in intelligence)*, *op. cit.*, p. 36.

²⁹² Guillaume LE FOYER DE COSTIL, « Le terrorisme du xxi^e siècle ou la privatisation de la violence collective », *Le journal des psychologues*, vol. 4, n° 257, 2008, pp. 44-47.

²⁹³ Laurent BONELLI, Didier BIGO et Thomas DELTOMBE, *Au nom du 11 septembre*, La Découverte, 11 septembre 2008, p. 168.

inquiétude et de ces difficultés communes à tous les pays, une intense coopération internationale se met en place²⁹⁴.

Évidemment, la coopération entre services existait déjà avant septembre 2001, mais elle prend un « *nouveau visage* »²⁹⁵ à partir de cette date-là et se veut gagner en efficacité. Les premiers services à avoir demandé cet échange de secrets et de renseignements sont les services américains, la CIA. Alors qu'ils ne se pensaient pas concernés par le risque d'attaques terroristes islamistes, les attentats du 11 septembre font évoluer leurs opinions. Produisant des renseignements techniques de bonne qualité, ils rentrent en contact avec les services européens plus spécialisés dans la production de renseignements d'origine humaine grâce à leur expertise et leur expérience. Ainsi, une sorte d'échange de bons procédés prend forme entre la CIA qui a sous-estimé la mouvance islamiste radicale mais qui a des moyens colossaux, et les services européens qui disposent de moins de moyens, mais qui ont récolté de nombreux renseignements de qualité²⁹⁶. Aucun pays n'étant à l'abri de la menace terroriste, nombreux ceux qui rejoignent ces mécanismes de coopération officiels et bilatéraux.

Plusieurs facteurs recensés par Benjamin Oudet²⁹⁷ permettent d'expliquer cet impératif de partage du renseignement. Ils sont au nombre de quatre : le premier est le fait que les États affrontent une menace commune susceptible de déclencher des crises et des conflits, ce qui les rapproche dans leurs inquiétudes, également communes. Le second facteur est la place de plus en plus prépondérante donnée au principe de précaution, c'est-à-dire à la prévention et l'anticipation des risques. Le troisième facteur fait référence au fait que les États agissent de plus en plus collectivement lorsqu'ils doivent faire face à une menace commune, pour éviter d'intervenir seul et de déclencher une crise sécuritaire dans laquelle ils seraient isolés. Enfin, le dernier facteur est l'avantage technique que rapporte un échange de renseignement ; en effet tous les États ne sont pas dotés des mêmes capacités techniques et technologiques pour collecter, analyser et partager les informations, si bien que mettre en commun le meilleur de chaque service revient à avoir du renseignement de très bonne qualité, qui couvre toutes les

²⁹⁴ Jean GUISNEL, *op. cit.*, p. 335.

²⁹⁵ Michel DELEBARRE devant l'Assemblée nationale, Rapport d'information sur la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme n° 1716, 6 juillet 2004. Consulté sur <https://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i1716.asp>, le 10 juin 2021.

²⁹⁶ *Ibid.*

²⁹⁷ Benjamin Oudet prépare un doctorat sur les coopérations internationales entre les services de renseignement.

problématiques et zones²⁹⁸. Il s'agit alors d'un calcul entre les coûts et les bénéfices de la coopération, et si le résultat s'avère profitable et bénéfique aux deux parties, alors la collaboration prend forme.

Ces coopérations peuvent se manifester sous cinq formes d'activités²⁹⁹ : la première est le partage d'informations, qui consiste donc comme son nom l'indique à distribuer et échanger à son allié des informations récoltées indépendamment. La deuxième catégorie d'activité est la coopération opérationnelle clandestine, qui consiste à unir les forces pour intervenir ensemble et clandestinement sur un terrain, pour y accomplir le même objectif commun. La troisième activité de cette coopération internationale est le partage de sites et d'équipements, ce qui permet à chaque service d'avoir plus de moyens ; soit de meilleure qualité, soit dans un endroit stratégique où il n'en dispose pas. La quatrième caractéristique est la formation, puisque des services peuvent s'entraider et former les agents d'un service allié s'ils possèdent une compétence dans un certain domaine que l'autre ne possède pas. Enfin, la dernière est la coopération technologique, qui consiste à un transfert de savoirs, de services et de produits technologiques, venant d'un pays qui en détient beaucoup et de bonne qualité à un pays qui en manque, afin d'aider à la valorisation de ce dernier. Ces activités peuvent être plus ou moins exercées, plus ou moins régulières et à une intensité plus ou moins forte.

Certaines limites, qui viennent remettre en cause les thèses de la coopération internationale des services secrets, peuvent cependant être mises en avant. Stéphane Lefebvre en avance quelques-unes dans son article paru dans la revue *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, comme celle des dispositions législatives sur la protection des données qui peuvent freiner la coopération³⁰⁰. Par exemple, on apprend dans un rapport présenté devant l'Assemblée nationale que le Parlement européen aurait refusé de donner son accord pour une coopération entre l'Union européenne et les États-Unis concernant le partage de données personnelles des individus voyageant entre les deux territoires³⁰¹. D'autre part, le partage de données entre les services de renseignement étrangers peut être vu comme un moyen d'exercer une influence néfaste sur un autre service, ou comme le moyen d'évaluer

²⁹⁸ Benjamin OUDET, « Les coopérations internationales françaises de renseignement face aux nouvelles menaces », *Les Champs de Mars*, vol. 1, n° 30, 2018, pp. 27-35.

²⁹⁹ *Ibid.*

³⁰⁰ Stéphane LEFEBVRE, « The difficulties and dilemmas of international intelligence cooperation », *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, vol. 16, n° 4, 2003, pp. 527-542.

³⁰¹ Michel DELEBARRE devant l'Assemblée nationale, Rapport d'information sur la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme n° 1716, *op. cit.*.

ses capacités dans le seul but de se comparer. De plus, cette coopération internationale demande une égalité de perception de la menace : pour que l'échange ne soit pas asymétrique et ne désavantage aucune des parties, les services doivent accorder la même priorité au sujet dont ils traitent conjointement, et y accorder la même dose de moyens, ce qui doit être un équilibre complexe et qui demande une relative confiance entre partenaires³⁰².

L'exemple le plus probant de cette coopération l'Alliance Base, une cellule de coopération qui regroupe les services secrets de six pays occidentaux : la CIA américaine, la DGSE française, le BND allemand, le MI6 britannique, l'ASIS australien, et le SCRS canadien. Active jusqu'en 2009, son but était de lutter contre Al-Qaïda³⁰³ et le terrorisme islamiste. Créée en 2002 à la demande de la CIA, cette alliance répond à la montée des inquiétudes qui ont pris place dans tous les États occidentaux après les attentats du 11 septembre 2001. Le premier service à laquelle le CIA propose de coopérer est la DGSE, pour sa connaissance du continent africain et du Moyen-Orient, si bien que la base sera installée sur le territoire français, à Saint-Cloud. Son financement, lui, est américain. La cellule a permis, pendant sept ans, que des services aux connaissances précises échangent leurs informations. Ce travail aurait alors permis le déjouement de plusieurs attentats ainsi que l'espionnage et l'arrestation de plusieurs suspects tels que Christian Ganczarski, responsable des communications d'Al Qaïda, ou encore Ahmed Mehdi³⁰⁴.

Ce genre de succès qui ressortent des coopérations internationales entre services secrets permettent de dire que « *le renforcement de la coopération entre services a un impact largement positif* »³⁰⁵, et encourage à passer de nouveaux accords de coopération, comme c'est le cas entre la France et les États-Unis qui travaillent ensemble dans la corne de l'Afrique et au Niger pour intervenir au sud du Sahel³⁰⁶.

³⁰² Christoph ELHARDT, « The causal nexus between trust, institutions and cooperation in international relations », *Journal of Trust Research*, vol. 5, n° 1, 2015, pp. 55-77.

³⁰³ Le terme « Alliance Base » est d'ailleurs la traduction, en anglais, d'Al-Qaïda.

³⁰⁴ Gorka INCHAURRAGA dans *Dictionnaire du renseignement*, *op. cit.*, pp. 50-51.

³⁰⁵ Michel DELEBARRE devant l'Assemblée nationale, Rapport d'information sur la coopération internationale pour lutter contre le terrorisme n° 1716, *op. cit.*.

³⁰⁶ Vincent NOUZILLE, *op. cit.*, p. 8.

Après de nombreuses restructurations des services pour les moderniser et augmenter leurs moyens, la menace terroriste venue du Sahel et du Moyen-Orient contraint les nouveaux décideurs politiques qui ont confiance en la DGSE à accroître encore plus les moyens des services. Ces services doivent faire face à une menace nouvelle, globalisée et qui brouille les frontières, si bien qu'aux pratiques qui ne relèvent que de la DGSE telles que l'entrave, les opérations offensives à l'étranger, ou encore le ciblage, s'ajoutent des impératifs de collaboration entre structures et services de renseignement internes ou étrangers, pour lutter conjointement contre le terrorisme islamiste.

Dans cette troisième partie et avec l'analyse de ces nouvelles pratiques, on prouve que les services de renseignement extérieurs français tendent à s'adapter à l'évolution de la menace en choisissant les pratiques qui seront les plus efficaces pour la contrer, tout en s'alignant en parallèle aux décisions et pensées des dirigeants politiques, qui sont ceux qui décident de leur accorder des moyens. Car en effet parfois, même avec le soutien des politiques, l'aide n'est pas suffisante pour contrer une menace aussi globale que le terrorisme islamiste, si bien qu'il faut conjuguer le travail national à un effort d'entraide international.

Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de mettre en avant les pratiques des services de renseignement extérieur français lorsqu'ils interviennent sur le continent africain, et d'en montrer l'évolution compte tenu des différents contextes internationaux, mais surtout de la situation politique interne à l'État français. Dans les littératures qui traitent du sujet des renseignements, l'approche donnée néglige souvent la perspective et le rôle des décideurs nationaux, pour ne s'intéresser qu'à la dimension locale des territoires où les services interviennent, en mettant ces interventions en perspective avec l'état et l'organisation des services sur l'instant. Ceci est une erreur, car la prise de décision politique et les services de renseignement sont étroitement liés : leur budget, leurs directives, leur rôle et leur contrôle émanent directement des détenteurs du pouvoir, qui ont le dernier mot sur le sort des services³⁰⁷.

De ce travail émergent plusieurs résultats.

Tout d'abord la précision de la motivation des actions menées par les services en concertation avec l'État français : la raison d'État. Elle appelle les deux parties à collaborer, car cette raison tient sur l'impératif du secret nécessaire à la sécurité nationale, qui est également un impératif de services secrets français. Le secret est alors érigé en un outil du pouvoir.

Ensuite, la mise en relief de l'importance du domaine des renseignements pour l'élaboration des politiques et vice-versa : les services sont un volet complet de cette élaboration, dont les tenants et les aboutissants sont décidés par les hommes politiques selon l'époque et l'environnement dans lesquels ils s'inscrivent. Pour servir leurs intérêts et mener à bien leurs politiques, les dirigeants se servent forcément des services de renseignement, qui deviennent un instrument essentiel de leur politique. Et dans l'autre sens, les services de renseignement ont tendance à dépendre des décisions politiques, notamment pour les moyens qu'ils perçoivent pour mettre en place leurs pratiques.

Enfin, concernant les pratiques en elles-mêmes, le fait que celles-ci n'ont cessé de se renouveler et d'évoluer, pour lutter contre les diverses menaces qui se sont développées en Afrique. De violentes à tactiques en passant par coopératives, c'est avec ces méthodes confidentielles que la France a tantôt réussi et tantôt échoué, mais toujours essayé, de contrer les menaces indépendantistes, communistes et terroristes des pays africains. Les services de renseignement,

³⁰⁷ Isabelle DUYVESTEYN, *The Future of intelligence : Challenges in the 21st century (Studies in intelligence)*, *op. cit.*, p. 151.

qu'ils soient suivis ou non par les décisionnaires politiques, ont toujours agi en Afrique pour protéger les intérêts français et la sécurité nationale. Aujourd'hui, les nouvelles pratiques ont même tendance à s'adapter à la menace en parallèle des politiques internes, puisque cette menace internationalisée et globalisée demande encore plus de travail, que les moyens accordés par les politiques ne suffisent pas à combler.

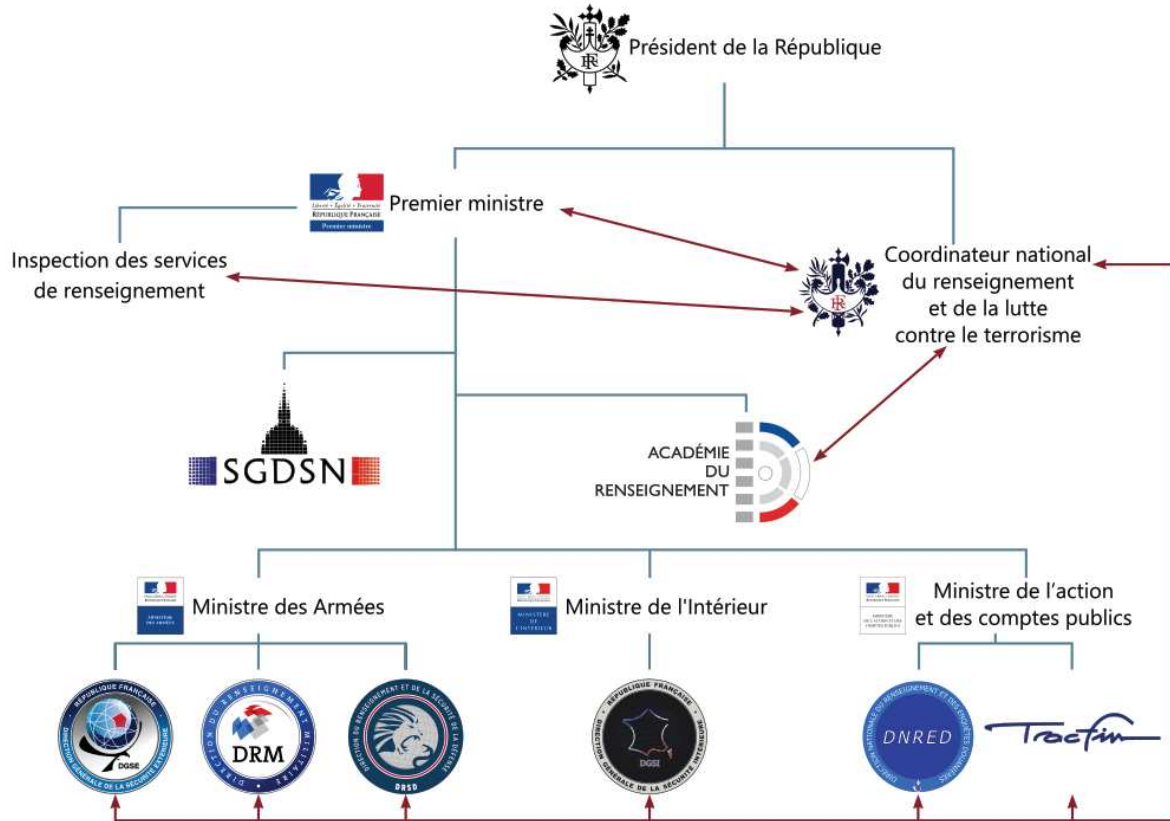
Ainsi le renseignement a considérablement évolué dans son organisation, ses méthodes et ses directives au fur et à mesure de la transformation des menaces, et du passage des présidents et gouvernements successifs qui portent tous un regard différent sur les services. Cependant, du SDECE de 1944 à la DGSE d'aujourd'hui, les services de renseignement extérieur français restent un élément clé au service des décideurs, imprégnés de la culture du secret et faisant un formidable travail de récolte de données, de création de renseignements et d'intervention sur différents territoires, qui les fait se placer dans le classement subjectif des cinq meilleurs services de renseignement au monde, grâce à un subtil équilibre entre renseignement humain et renseignement technique.

Évidemment, les résultats sont dépendants des ouvrages et revues consultés, auxquels s'est ajouté un travail d'analyse et de développement ; mais pourraient être différents si l'accès aux archives plus récentes était permis, et si les objectifs et actions des services étaient moins opaques.

Il faudrait alors attendre plusieurs années pour reprendre ce travail et le compléter de preuves empiriques – voir le modifier –, en s'appuyant sur de nouvelles archives déclassifiées qui peuvent lever le voile sur certaines situations, et dévoiler de nouveaux secrets...

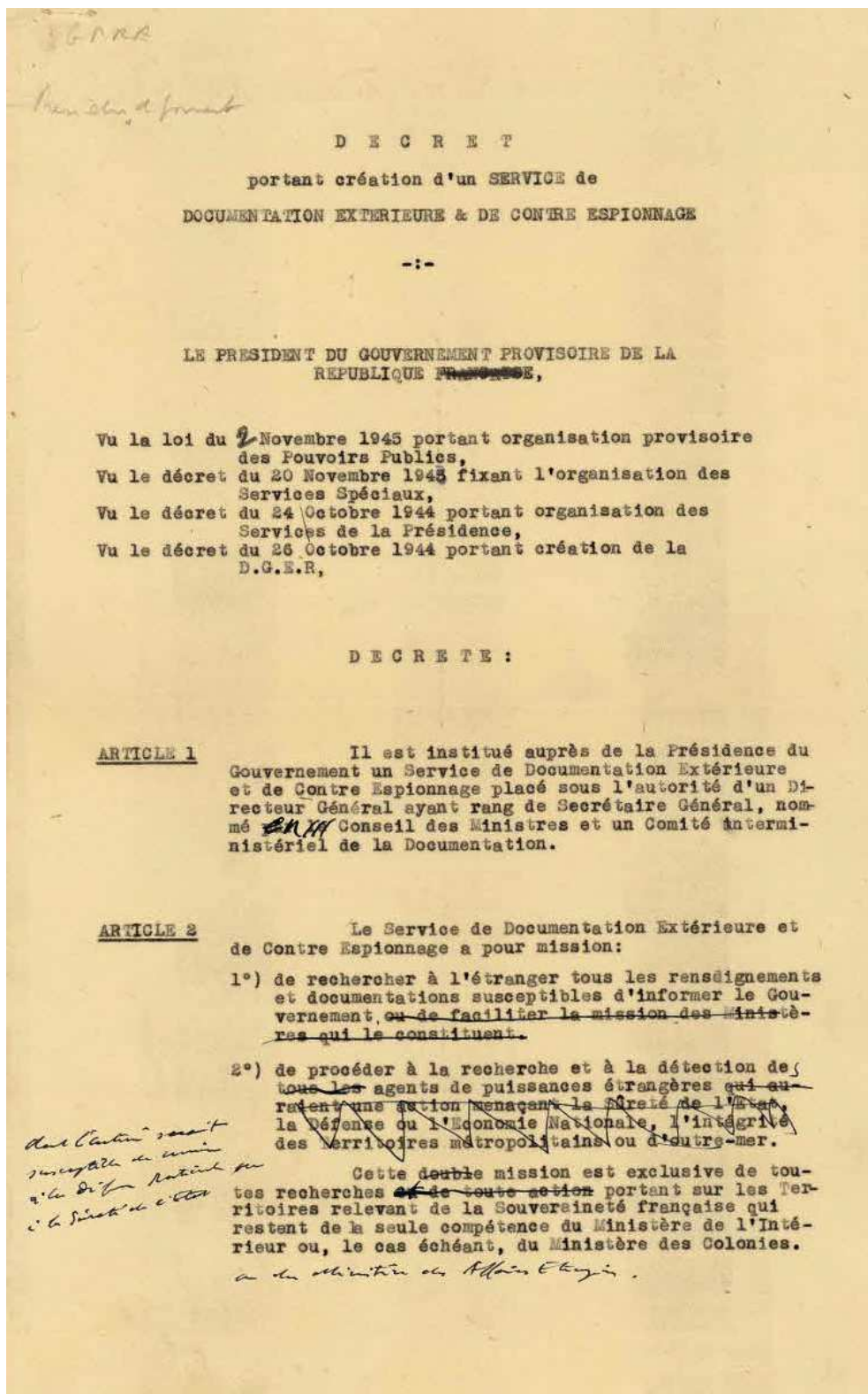
Annexes

Numéro 1 : Organigramme de la Communauté française du renseignement



Source : plaquette de présentation de la Communauté du renseignement par l'Académie du renseignement, mars 2018.

Numéro 2 : Décret de création du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, pris en Conseil des ministres le 28 décembre 1945. Version préparatoire annotée.



Source : Archives nationales de France.

**Ministère des Armées Présidence du gouvernement provisoire n° 525/EMA/CAB/CP
Documentation extérieure et de Contre-espionnage – service de CE (n° I.III/2301)**

**Instruction sur les attributions du service de CE de la DEC et des services de sécurité
des armées de terre, de mer et de l'air
(du 7 mai 1946)**

1° En exécution de la décision du 19 janvier 1946 du comité interministériel de la documentation, l'instruction commune n° 7777/EMA/5/70 et 9000/S.DOC/2645 du 22 mars 1945 est abrogée et remplacée par la présente instruction.

2° Le service de Documentation Extérieure et de Contre-espionnage du gouvernement provisoire (Service de Contre-espionnage) :

- Dirige à l'échelon gouvernemental la recherche, la centralisation et l'exploitation de tous les renseignements de Contre-espionnage ;
- Exerce le Contre-espionnage à l'étranger, y compris en territoires occupés, et assure la liaison éventuelle avec les services de Contre-espionnage étrangers ;
- Assure le maniement exclusif des agents doubles et la direction de l'intoxication ;
- Informe la Présidence du gouvernement, l'État-major général de la Défense nationale et les Ministères intéressés sur les ingérences et l'espionnage étrangers.

3° Les services de sécurité des armées de Terre, de Mer et de l'Air (Sécurité militaire, Sécurité navale, Sécurité Air), assurent, dans leurs domaines respectifs et sous les réserves prévues au paragraphe 2 :

- L'ensemble du contre-espionnage dans les armées de Terre, de Mer et de l'Air ;
- La protection du moral des Armées, du secret militaire, des points sensibles militaires et l'instruction des Armées à ces points de vue ;
- La répression de l'espionnage militaire en liaison directe avec les services de Police spécialisés (en France et en Afrique du Nord) ;
- La centralisation de toutes les questions d'expertise concernant les secrets militaires et de toutes les questions de fournitures de renseignement militaires destinés à l'entretien d'agents doubles ou à l'intoxication ;
- L'information des autorités militaires, maritimes et aériennes.

4° Les prescriptions contraires à la présente instruction sont abrogées.

Paris, le 7 mai 1946

Le directeur général des services du DECE :

Signé : FOURCAUD

Le chef du service de CE :

Signé : VERNEUIL

Le ministre des Armées

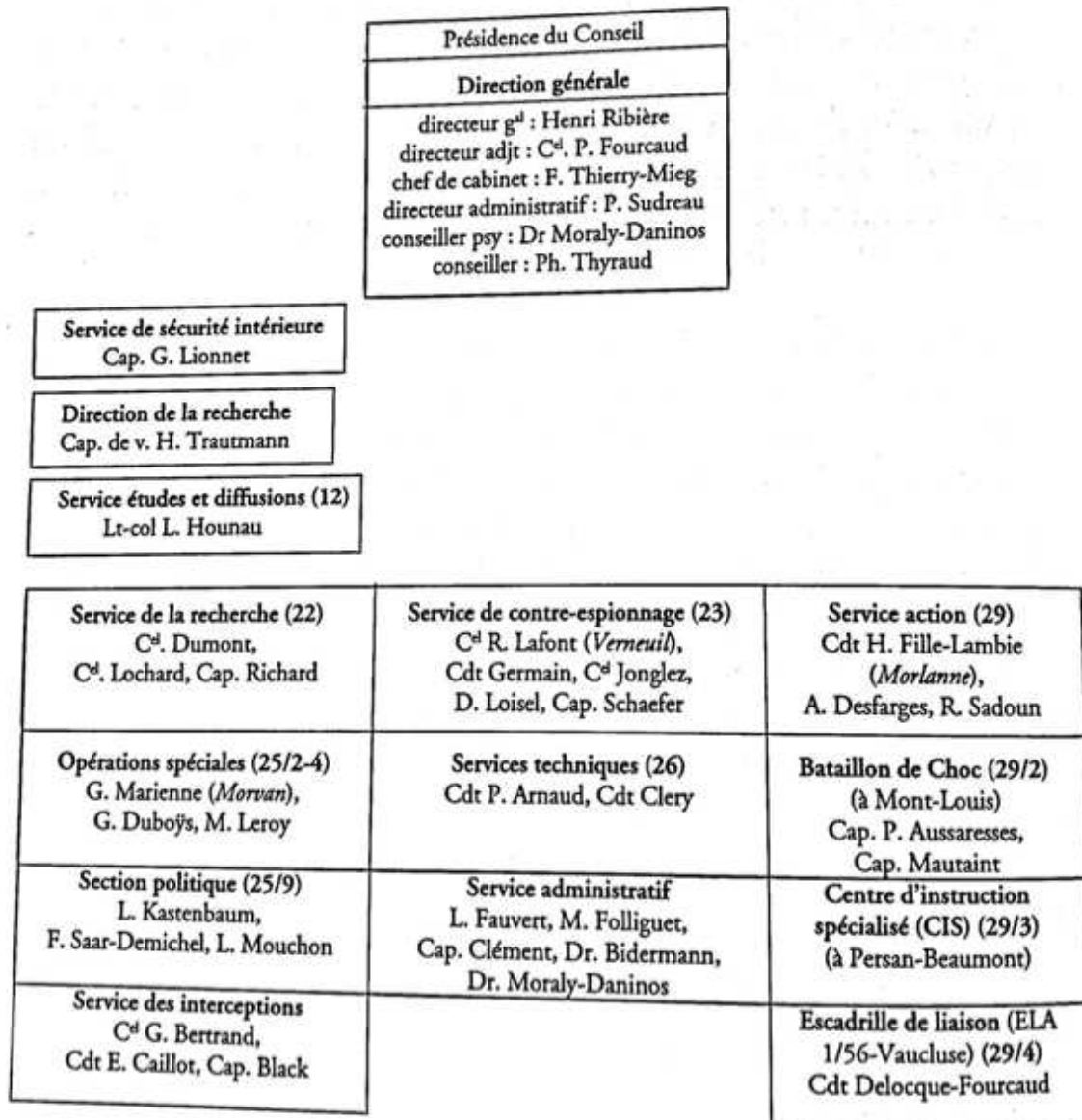
Les chefs des services de sécurité :

Sécurité militaire

Sécurité navale

Numéro 4 : Organigramme du SDECE de 1946 à 1948.

Organigramme du SDECE (1946-1948)



Source : Claude FAURE, *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*, Fayard, 29 septembre 2004, p. 220.

Numéro 5 : Opérations réalisées depuis le 1^{er} janvier 1956.

OPERATIONS REALISEES DEPUIS LE 1 ^{er} JANVIER 1956					
But à atteindre	Lieu	Date	Montage	Réalisation	Résultat Voir légende
Provoquer des explosions au moment de la visite de M. DUBOIS au Gal VALINO	TETOUAN	Janv. 56	Dépose d'explosifs	Trois explosions	R 1
Atteindre un chef rebelle important	Algérie	Mars 56	Forte d'un poste radio piégé	Destruction de Ben Moulaid Mostaffa	R 1
BEN BELLA	Le Caire	Juil. 56	Attaque avec arme silencieuse ds la rue	Opération annulée au dernier moment par ordre gouvernemental	A 1
Bateau trafiquant d'armes	Trieste	Août 56	Dépose d'une charge sous-marine par homme grenouille. Mise en place par voie de terre	Aucun objectif rencontré	A 3
Bateau trafiquant d'armes	Tanger	Août 56	Dépose d'une charge sous-marine par H.G. Mis en place par bateau	Au cours du voyage aller notre bateau a été repéré par les trafiquants, d'où annulation de la mission	A 2
Camp d'instruction F.L.N.	Libye	Août 56	Transport d'un commando par sous-marin	Opération annulée au dernier moment par ordre gouvernemental	A 1
Radio LE CAIRE	Le Caire	Août 56	Dépose d'un explosif par un agent	Opération annulée par ordre gouvernemental	A 1
Radio DAMAS	Damas	Sept. 56	"	"	A 1
Attaquer le local d'Otto SCHLUTTER	Hambourg	Sept. 56	"	Le local est très gravement endommagé. Schlutter est blessé, un de ses amis est tué.	R 1
KAMAL	Madrid	Nov. 56	Attaque de l'objectif avec une arme silencieuse ds sa chambre d'hôtel	L'intéressé avait quitté l'hôtel pour destination inconnue	A 3

But à atteindre	Lieu	Date	Montage	Réalisation	Résultat
Bateau trafiquant d'armes	Trieste	Déc. 56	Dépose d'une charge sous-marine par H.G. Mis en place par voie de terre	Aucun objectif rencontré	A 3
NASSER	Port-Saïd	Déc. 56	Explosion télécommandée au moment de l'arrivée de l'objectif	Opération annulée par ordre supérieur	A 1
Véhicules F.L.N.	Tunis	Fév. 57	Dépose d'un explosif sur le véhicule	L'agent est interpellé par la police	A 2
Pétrolier Egyptien	Stamboul	Fév. 57	Dépose d'une charge par H.G.	Objectif parti en dépit d'une mise en place des agents en 24h. à partir de la réception du renseignement.	A 3
Local F.L.N.	Tunis	Mars 57	Dépose d'une charge à retard.	Un des agents a été arrêté et longuement interrogé par la police, mais ayant tenu sa couverture cependant étrangère, a été relâché.	E
Local F.L.N.	Tunis	Mars 57	"	Le local est détruit - 3 FLN tués	R 1
Ahmed KAMAL	Madrid	Mars 57	Attaque de l'objectif dans sa villa (arme silencieuse)	La présence de 3 personnes auprès de l'objectif au moment de l'attaque n'a pas permis à l'agent de tuer.	A 2
Cargo Danois	Tunis	Mars 57	Dépose d'une charge par H.G.	L'objectif n'a pas relâché de nuit à Tunis.	A 3
ALLAL EL FASSI	Tanger	Avril 57	Déclenchement d'une charge télécommandée au moment du passage de l'objectif.	Opération annulée par ordre supérieur	A 1
Rahal Saad	Meknès	Avril 57	Envoi d'un colis piège	Destruction de l'objectif et de sa famille	R 1

But à atteindre	Lieu	Date	Montage	Réalisation	Résultat
Destruction des casernes tunisiennes lorsqu'elles seront occupées par FLN	Tunisie	Avril 57	Piéger des casernes occupées par les troupes françaises pour une destruction plusieurs mois plus tard par télécommande à grande distance	Opération annulée par ordre supérieur	A 1
Vente d'armes au FLN pour arrestation des acheteurs	Lyon	Avril 57	Prise de contact avec les intermédiaires et livraison des armes	Arrestation des intéressés. Récupération des armes et de l'argent de la vente	R 1
Bateaux trafiquants d'armes	Tanger	Mai 57	Dépose d'une charge sous-marine par H.G. transportés par bateau	Destruction du Barra et du Bruja Roja	R 1
Otto SCHLUTER	Hambourg	Juin 57	Dépose d'une charge sous sa voiture	La mère de l'objectif est tuée	R 2
TONNELOT	Oujda	Juin 57	Dépose d'une charge sur la terrasse de l'objectif	Sa famille est atteinte	R 2
LEOPOLD	Genève	Août 57	Attaque de l'objectif dans l'escalier de son immeuble	L'arme ne percute pas au moment du tir	E
Attaquer tout véhicule se dirigeant vers la Tunisie	Lybie	Août 57	Parachutage bilingue d'une équipe de balisage. Posé d'un avion amenant un commando avec autochtones - Décollage après mission	Réussite complète sur le plan technique mais aucun véhicule rencontré sur la route	R 2
BOU ZIDIA	Rabat	Août 57	Attaque dans la rue, de nuit, arme à silencieux	Objectif gravement blessé	R 2
Bâteaux trafiquants d'armes	Tripoli	Sept. 57	Dépose d'une charge sous-marine par H.G. transportés par bateau	Vittoria S. coulé à Sfax par la charge fixée à Tripoli.	R 1
LEOPOLD	Genève	Sept. 57	Attaque de l'objectif dans l'escalier de son immeuble	Objectif tué	R.1
OUAMRANE	Tunis	Sept. 57	Attaque par charge télécommandée	<i>les occupants sont tués par suite d'une explosion provoquée de l'engin</i>	E
Cargo finlandais	Atlantique	Oct. 57	Dépose d'une charge par H.G.	Objectif coulé en haute mer	R 1

But à atteindre	Lieu	Date	Montage	Réalisation	Résultat
Dépôt explosif FLN	Nador	Déc. 57	Mise en place par commando transporté par bateau pêche d'un dispositif à retard	Objectif entièrement détruit	R 1
Cargo yougoslave	Maroc	Déc. 57	Dépose d'une charge par H.G.	Opération annulée par ordre supérieur	A 1
Cargo yougoslave	Maroc	Janv. 58	Dépose d'une charge par H.G.	Cargo arraisonné par Marine française	A 3
Cargo allemand	Algérie	Janv. 58	Dépose dans la cale d'un incendiaire pour créer un incident mineur pouvant servir d'avertissement	Incident signalé au Llyod	R 1
Camp d'instruction FLN	Maroc Oriental	Fév. 58	Bombardement en rase-motte de nuit par un avion inconnu, même des autorités militaires françaises	Objectif partiellement atteint	R 2
Cargo égyptien	Anvers	Mars 58	Dépose d'une charge par H.G.	La dépose s'est normalement effectuée mais l'explosion n'a pas eu lieu pour une cause inconnue, vraisemblablement perte de la charge par suite de la tempête	E
Destruction d'une imprimerie servant au FLN	Fedala		En préparation	En attente de l'ordre d'exécution	P
Incendie d'un garage utilisé par le FLN	Fez		En préparation	En attente de l'ordre d'exécution	P
Destruction d'une fabrique de grenades FLN	Nador		En préparation	En attente de l'ordre d'exécution	P
Destruction d'un centre d'instruction radio FLN	Nador		En préparation	En attente de l'ordre d'exécution	P
JAZOULI Abdel Kafi	Meknes		En préparation	En Attente de l'ordre d'exécution	P
ORMA OULD BABANA	Rabat		En préparation	En attente de l'ordre d'exécution	P

Source : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/318. Consultées sur place le 18 mai 2021.

Numéro 6 : Communication du colonel Branet à Jacques Foccart, concernant l'organisation FLN.

Le MOUVEMENT TERRORISTE ALGERIEN, en l'espèce le F.L.N. constitue une organisation redoutable, en raison :

- du nombre important des Algériens dans la région parisienne (130.000) groupés en formations ethniques denses et homogènes ;
- de ses méthodes impitoyables : il ne recule devant aucune atrocité pour faire respecter sa loi ;
- de son caractère monolithique : toutes les divergences, les tièdes, les opinions contraires sont écartées par suppression radicale ;
- de son organisation et de ses moyens de contrôle : son service de renseignements est organisé de façon supérieure. Il est calqué sur l'organisation clandestine du P.C. qui non seulement le conseille mais l'aide efficacement (il y a des fuites à la Sécurité Sociale qui permettent au F.L.N. de retrouver ses victimes), son réseau couvre pratiquement toute la population N.A. Aucun algérien ne peut se déplacer sans l'autorisation du responsable F.L.N. Il y a une Police et une justice F.L.N. beaucoup plus redoutées que les mêmes institutions françaises ; même en prison, ses membres reconstituent des cellules, sections, etc.
- de ses moyens financiers : il lève un tribut de 100 millions par mois rien que dans la Seine (45.000 cotisants à 2.000 Fr ; les commerçants à 10.000 Fr et plus).

Tout réfractaire est exécuté.

Pour lutter contre lui, de quoi disposent les autorités françaises ; ne pourraient elles mieux faire ?

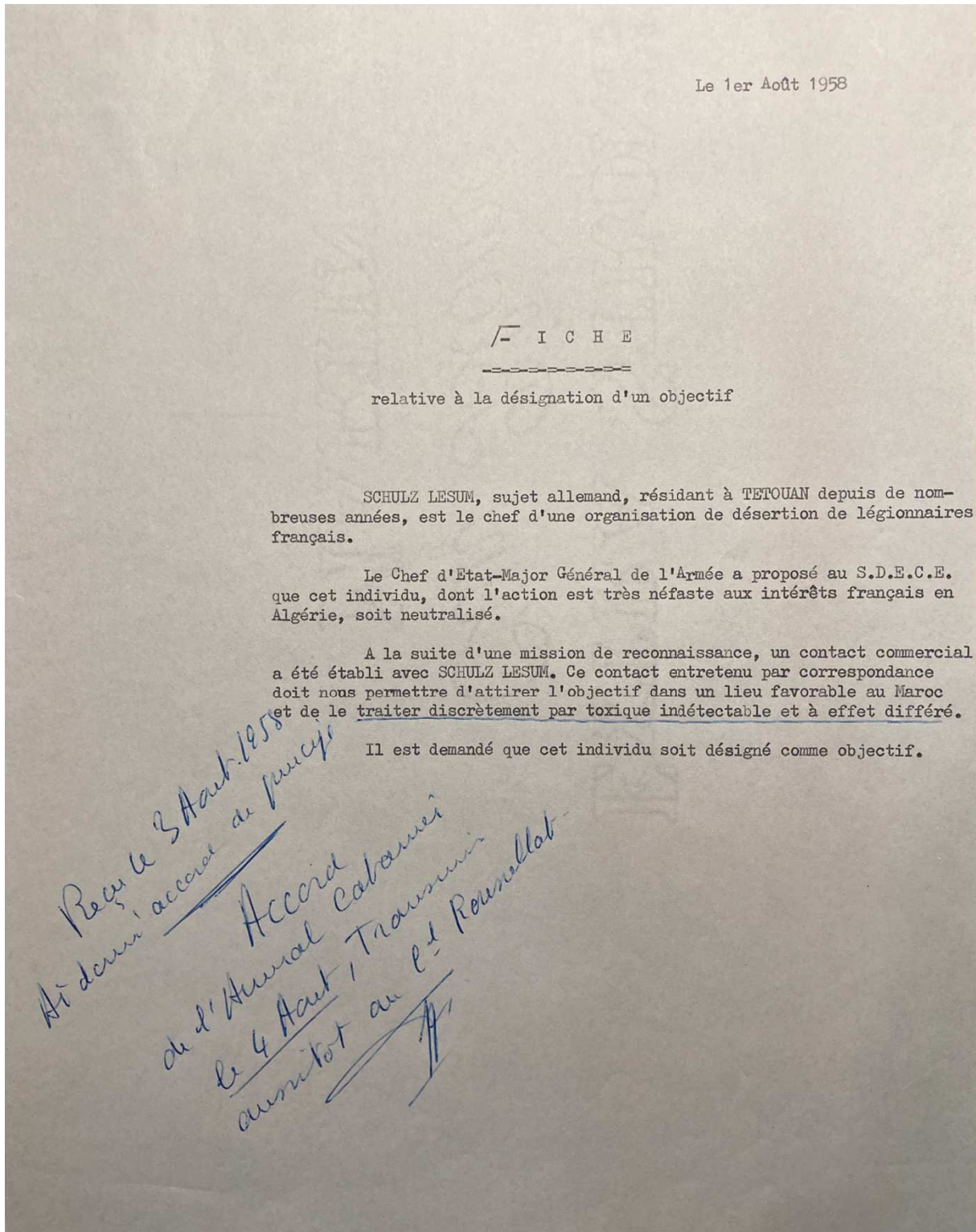
Déplorons tout de suite les efforts dispersés, englués dans la routine, le formalisme, la peur même, la fuite devant les responsabilités et le manque de solutions neuves.

1° POLICE - La Police se bat avec un inlassable dévouement et un grand courage. Mais : les crimes sont trop nombreux pour être chacun traité à fond (635 attentats en 1957 - 1000 agressions de droit commun - 375 révolvers, 8 mitraillettes saisis). Le personnel manque ;

... / ... 2

Source : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/326. Consultées sur place le 18 mai 2021.

Numéro 7 : Fiche relative à la désignation d'un objectif, signée de la main de Jacques Foccart.



Source : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/318. Consultées sur place le 18 mai 2021.

Numéro 8 : Extraits du sixième numéro de « FLN. Documents », édité par le FLN en décembre 1959 et adressé au peuple français.

- 2 -

LE LOBBY ALGÉRIEN

sous le masque de la

“ GRANDEUR FRANÇAISE ”

Français !

Il ne dépend que de votre Gouvernement que les négociations s'engagent et que les armes se taisent.

Mais certains s'emploient - ouvertement ou dans les coulisses - à rendre tout dialogue impossible : certains s'opposent à toute solution pacifique, démocratique et juste du problème algérien.

Ce sont tous ceux qui ont intérêt à ce que la guerre d'Algérie dure, parce qu'ils en profitent.

Ces farouches défenseurs de "l'Algérie française", ces "super-patriotes" ces "incorruptibles", il vous faut les mieux connaître, afin que vous sachiez une fois de plus, que dans la guerre d'Algérie, il n'est pas plus question de la grandeur et du prestige de la France, que du sort de la minorité européenne. Il est question, dans cette entreprise de reconquête coloniale, du droit à ses propres biens, à la vie, à la dignité et à la liberté d'un peuple : le peuple algérien. Il est question, dans ce génocide baptisé pacification, des privilèges d'une minorité de seigneurs et de féodaux qui, pour perpétuer leur règne en Algérie, cherchent directement ou par personnes interposées, à consolider leur pouvoir en France.

Hommes et Femmes de France !

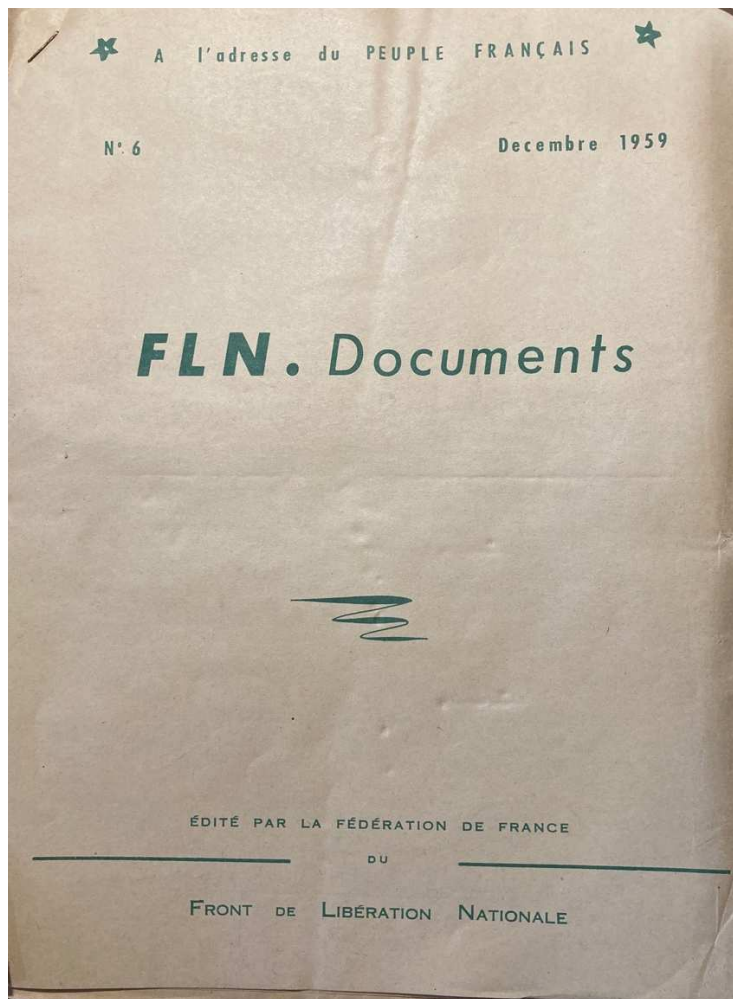
Les ennemis du peuple algérien sont vos ennemis.

Ils sacrifient votre bien-être et votre honneur à leurs appétits. Sous le couvert de la souveraineté, de la présence ou de la légitimité françaises, ils édifient des fortunes à vos dépens.

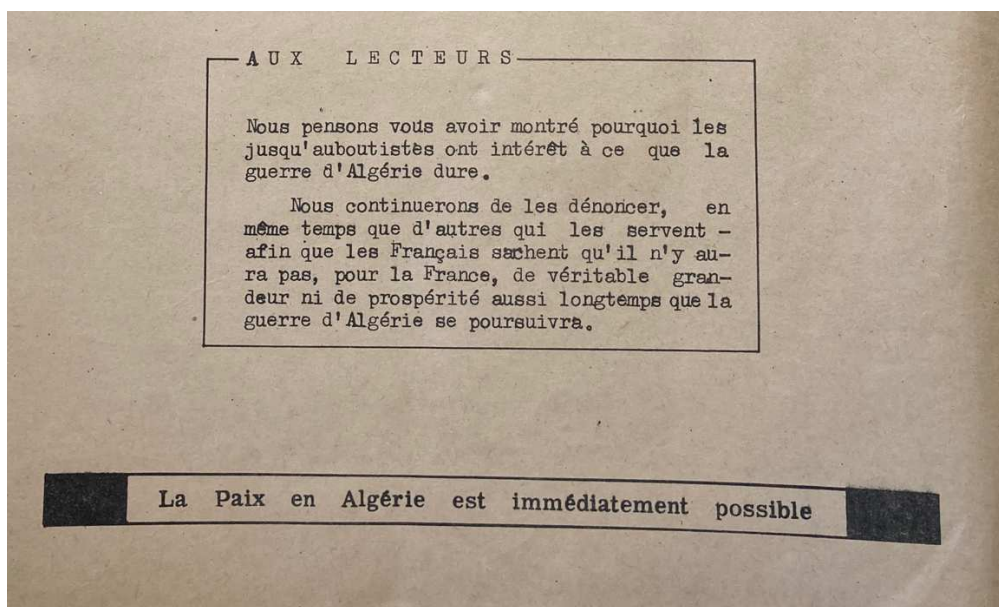
Vous vous devez de manifester vigoureusement votre opposition à la poursuite d'une guerre dont vous faites les frais et qui menace vos propres libertés - alors qu'elle profite à ceux-là même qui aujourd'hui vous exploitent, en attendant de pouvoir demain vous soumettre à une totale dictature.

Votre action en faveur de la PAIX peut être décisive.

Il vous appartient de faire taire les bellicistes et de maîtriser la meute des jusqu'aboutistes.



Page de garde.



Conclusion.

Source : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/326. Consultées sur place le 18 mai 2021.

Numéro 9 : Estimations de l'aide militaire apportée par le bloc soviétique à quatre pays du Moyen-Orient au 1^{er} mars 1966.

APPENDICE "A"
ECHELLE APPROXIMATIVE DE L'AIDE MILITAIRE DU BLOC SOVIETIQUE A LA RAU, LA SYRIE, L'IRAK ET LE YEMEN AU 1ER MARS 1966

	RAU	SYRIE	IRAK	YEMEN
TERRE				
CHARS PT 76	50	-	-	-
CHARS T-34	500	250	80	135
CHARS T-54	350	175	300	-
CHARS T-55	??	-	-	-
CHARS LOURDS	60	-	-	-
LANCE-ROQUETTES 130-240 M/M	110	65	30	16
CANONS D'ASSAUT SU 100	200	100	120	50
CANONS DE DEFENSE COTIERE DE 130 M/M	20	-	-	-
PIECES D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE	500	300	400	150
PIECES D'ARTILLERIE ANTI-CHARS	300	200	25	60
MATERIELS POUR BATAILLONS DE LANCEMENT SA-2	12-18	-	-	-
MATERIELS POUR BATAILLONS DE SOUTIEN SA-2	3-5	-	-	-
PIECES D'ARTILLERIE DE DEFENSE AERIENNE	650**	400	380	135
MITRAILLEUSES MULTITYPES DE 12,7 ET 14,5 DE DEFENSE AERIENNE	200	150	75	-
CANONS SANS RECOIL DE 82 M/M	1.500	500	400	-
MORTIERS DE 82 ET DE 120 M/M	600	300	300	100
MORTIERS DE 160 M/M	36	-	-	-
BTR-152	850	450	230	-
BTR-40	70	-	90	150
BTR-50P	50	-	-	-
ARMES INDIVIDUELLES	500.000	160.000	100.000	60.000
VEHICULES NON BLINDES	17.500	8.000	10.000	1.000
BRDM	150	-	120	-
MISSILES SNAPPER A/T	1.500	-	900	-

* ILS SONT, CROIT-ON, COMMANDES ET QUELQUES-UNS PEUT-ETRE DEJA LIVRES.
** ON SAIT QUE 500 ZSU-57-2 SONT INCLUS DANS CE CHIFFRE.

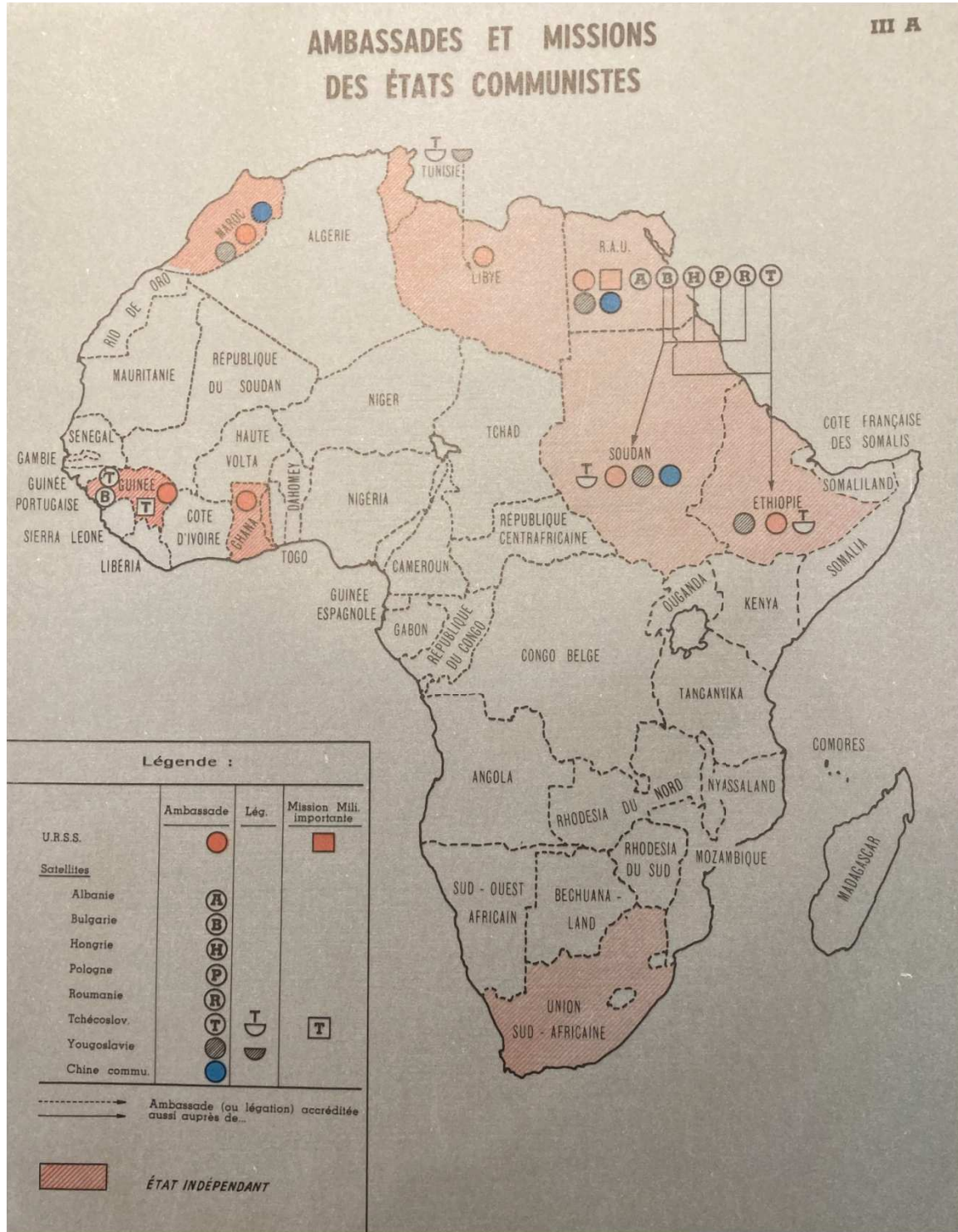
APPENDICE "A" (SUITE)
ECHELLE APPROXIMATIVE DE L'AIDE MILITAIRE DU BLOC SOVIETIQUE A LA RAU, LA SYRIE, L'IRAK ET LE YEMEN AU 1ER MARS 1966

	RAU	SYRIE	IRAK	YEMEN
ARMEE DE L'AIR				
Mig-21	150	35	34	-
Mig-19	80	-	16	-
Mig-17/15	200	85	55	-
TU-15	35	-	10	-
IL-28	75	6	16	-
IL-14	60	8	2	2
IL-10	-	-	-	24
AN-2	5	-	2	-
AN-12	22	-	6	-
TU-124	-	-	2	-
AVIONS-ECOLE YAK ET APPAREILS DIVERS	200	55	15	15
MI-1 ET MI-4	50	12	24	10
MI-6	12	-	-	-
MARINE				
DESTROYERS (CLASSE SKORY)	4	-	-	-
SOUS-MARINS (CLASSE W)	9	-	-	-
SOUS-MARINS (CLASSE M)	1	-	-	-
SOUS-MARINS (CLASSE R)	1	-	-	-
DRAGUEURS DE MINES T-43	4	2	-	-
DRAGUEURS DE MINES T-301	2	-	-	-
ESCORTEURS COTIERS SO-1	7	-	3	-
VEDETTE RAPIDES P-6	40	-	12	-
VEDETTE RAPIDES P-4	-	18	-	-
BATIMENTS DE SURVEILLANCE COTIERE	-	-	6	5
VEDETTE RAPIDES ARMEES DE MISSILES GUIDES	8	4	-	-
PATROUILLEURS (POLYCHATI)(YD)	3	-	-	-
BATIMENTS DE DEMAGNETISATION (AD3)	1	-	-	-
BATIMENTS SOUTIEN DE PLONGEUR (YDT)	2	-	-	-
CHALANDS DE DEBARQUEMENT (LCU)	4	-	-	-

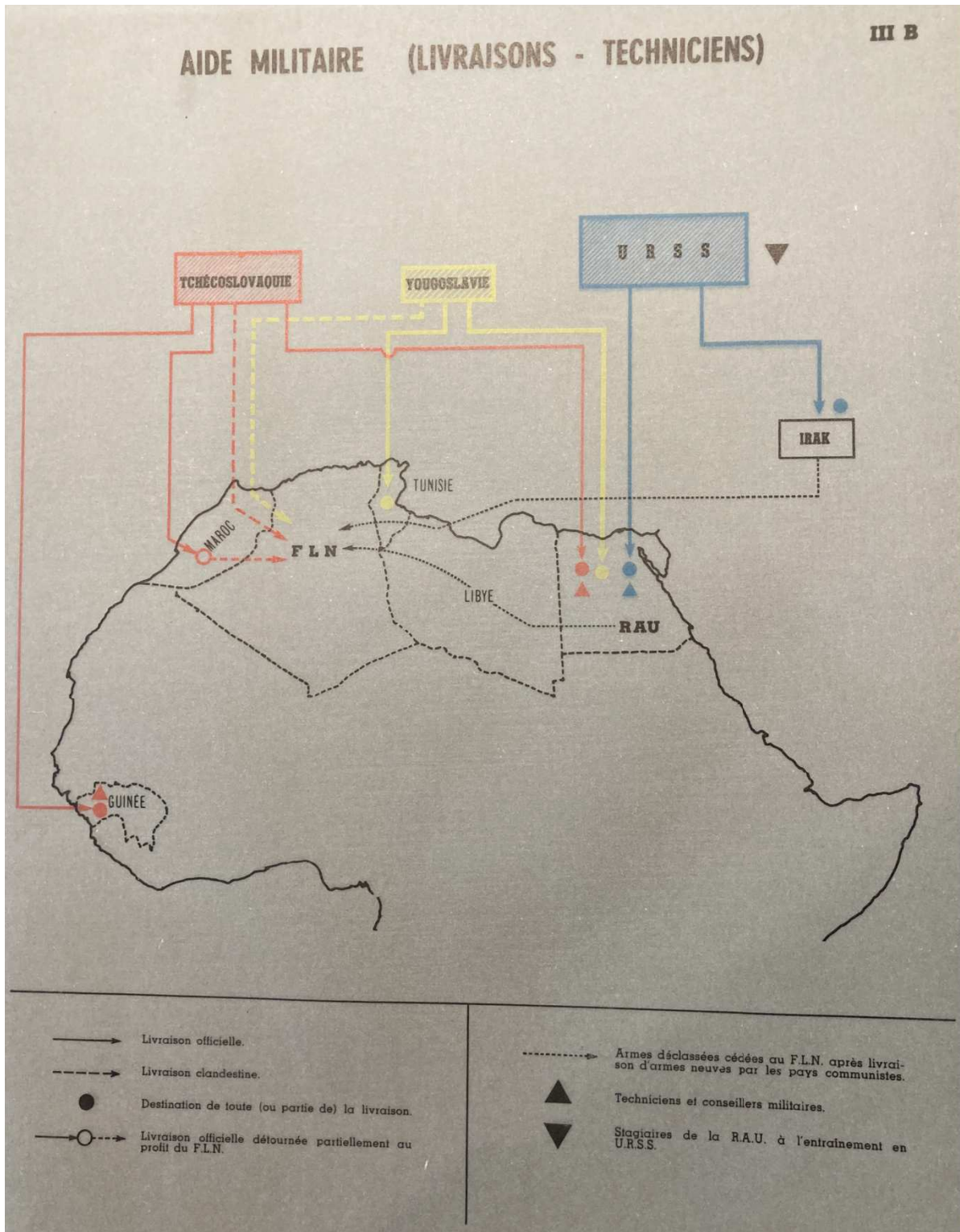
Source : Archives déclassifiées de l'OTAN, SG255/6. Consultées sur https://archives.nato.int/uploads/r/nato-archives-online/2/c/d/2cda1aac6c1ee0cc271679a75e0387a22e5ed00b317eed3c693842188c7dfd7/SG_255_6_DEFINITIF_FRE_PDP.pdf, le 3 mai 2021.

Numéro 10 : Cartes du SDECE concernant la présence soviétique de plusieurs types en Afrique.

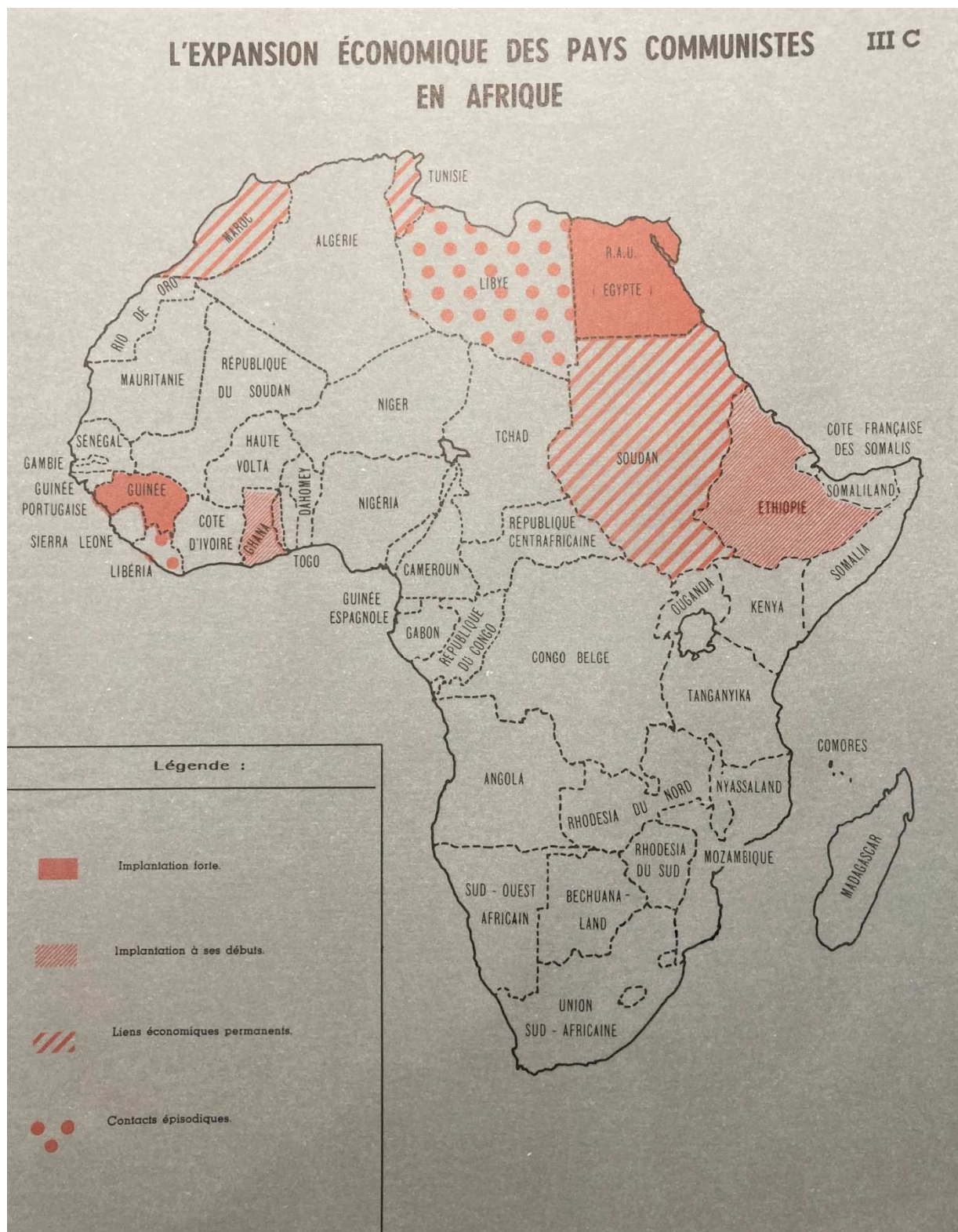
Diplomatique :



Militaire :



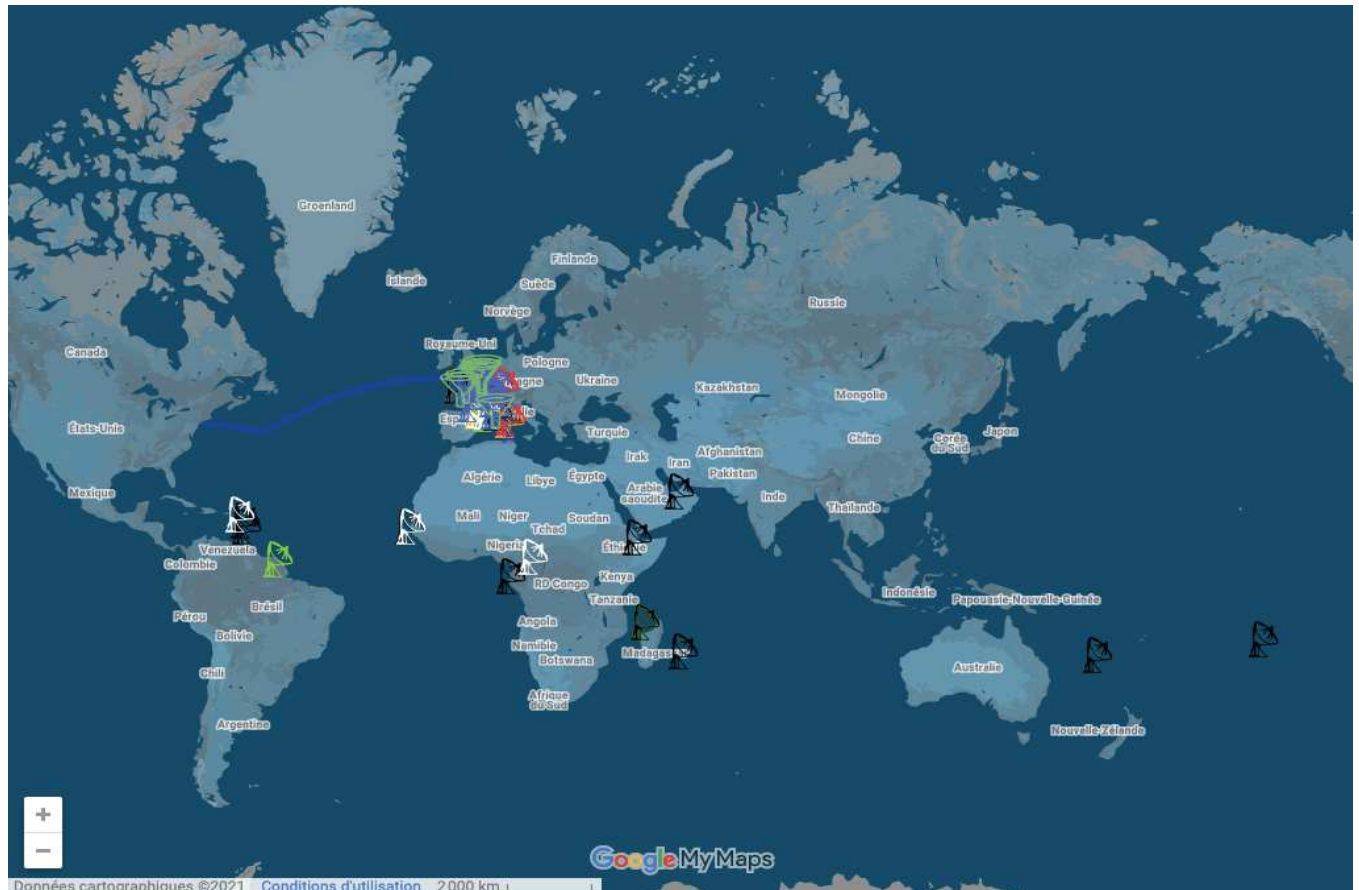
Ou encore économique :



Source : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, fonds Foccart, AG/5(F)/329 « L'action communiste en Afrique - SDECE », septembre 1959. Consultées sur place le 19 mai 2021.

Numéro 11 : Carte recensant toutes les stations Frenchelon en France métropolitaine et outre-mer.

À l'échelle mondiale :



Légende des symboles :

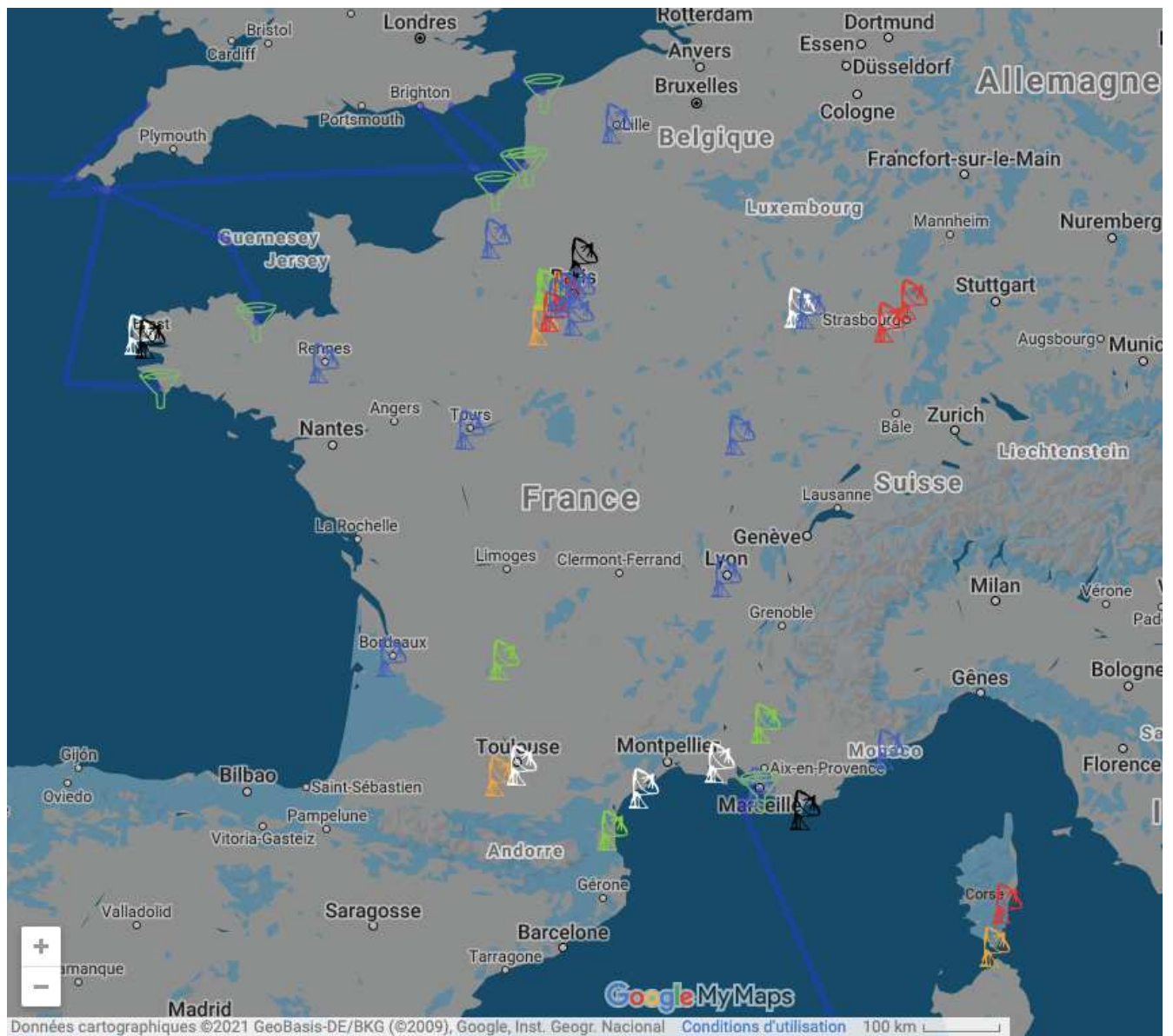
Les paraboles :

- Vertes : les stations radioélectriques
- Oranges : les stations radiogoniométriques
- Noires : les détachements avancés des transmissions
- Rouges : les bases et centres d'écoutes
- Bleues : les antennes de groupement interministériel de contrôle (GIC)
- Blanches : d'autres centres d'écoutes

Les entonnoirs verts : l'arrivée de câbles sous-marins

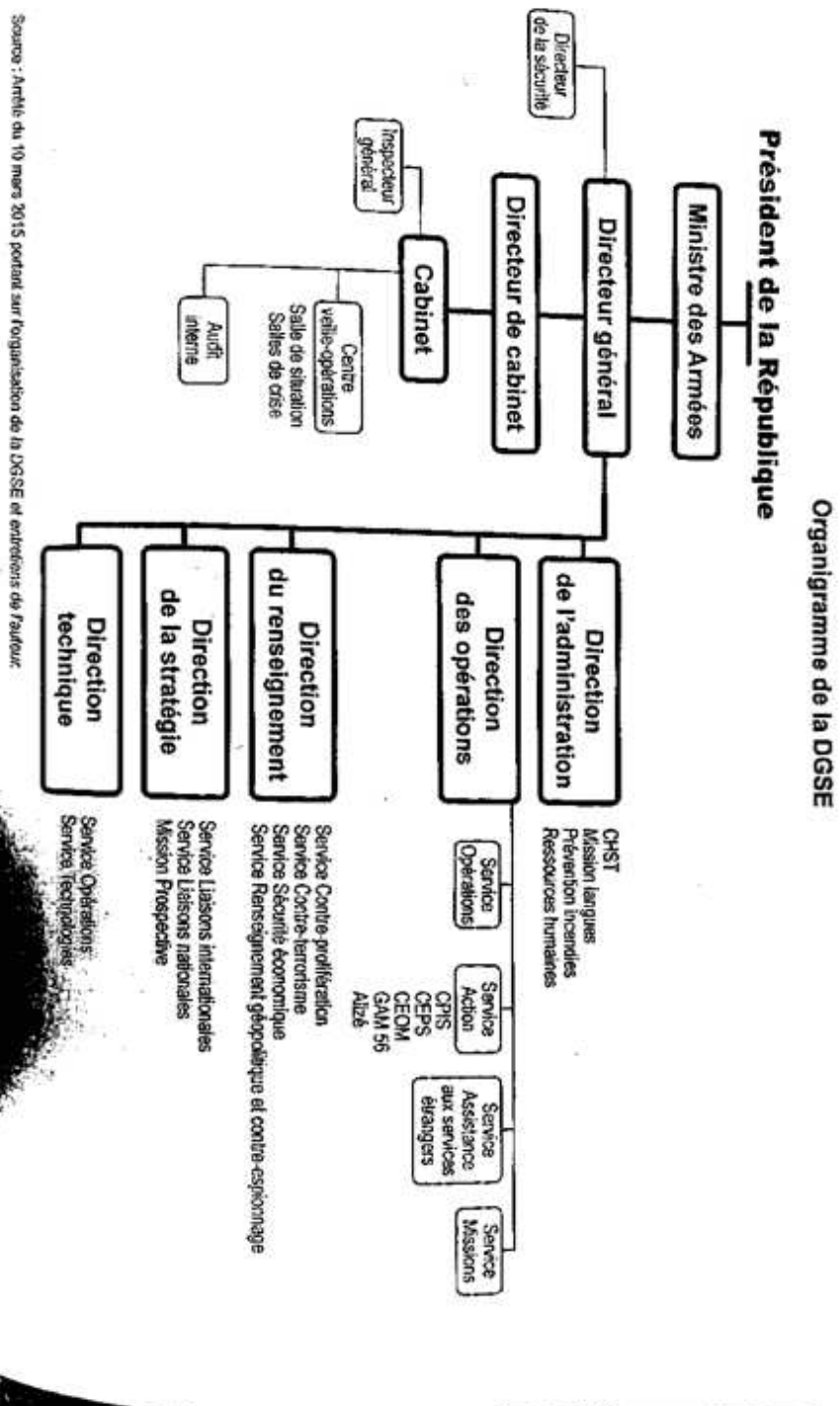
Les liaisons maritimes bleus : les relations des câbles sous-marins

À l'échelle de la France métropolitaine :



Source : Jean-Marc MANACH via Google Maps. Consulté sur <https://www.google.com/maps/d/viewer?ie=UTF8&fb=1&split=1&gl=fr&li=imd&hl=fr&msa=0&ll=44.65302330689675%2C-37.614551&spn=70.930179%2C-130.948362&source=embed&mid=1956kVWOYQEH7e5S302am5oxjD0U&z=2>, le 4 juin 2021.

Numéro 12 : Organigramme de la DGSE.



Source : Jean GUISEL, *Histoire secrète de la DGSE*, Robert Laffont, 7 novembre 2019, p. 8.

Sources

- **Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine**

Fonds Foccart, archives du secrétariat général des affaires africaines et malgaches et de la communauté, 1958-1974 :

- Structure du renseignement français, 1951-1958 :
 - AG/5(F)/318
- Renseignement sur la décolonisation, « dossiers rouges », 1958-1968 :
 - AG/5(F)/326 à 331.

Série AJ : Fonds divers remis aux Archives

- Sous-série 113AJ : Archives de Jacques Foccart, 1945-1966 :
 - 113AJ/10

Consultées sur place les 18 et 19 mai 2021.

- **Archives de l'OTAN**

SG255/6 « La pénétration du Bloc soviétique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord grâce à l'aide militaire », 1^{er} mai 1966.

Consultées en ligne le 3 mai 2021. URL : https://archives.nato.int/uploads/r/nato-archives-online/2/c/d/2cda1aacc6c1ee0cc271679a75e0387a22e5ed00b317eed3c693842188c7dfd7/SG_255_6_DEFINITIF_FRE_PDP.pdf.

- **Archives nationales d'outre-mer**

FR ANOM 81 F 115 « Pénétration économique des pays du Bloc soviétique en Afrique – SDECE », 1^{er} août 1959.

Consultées en ligne le 26 avril 2021. URL : https://www.cvce.eu/obj/note_du_service_de_documentation_exterieure_et_de_contre_espionnage_sur_la_penetration_economique_des_pays_du_bloc_sovietique_en_afrique_1er_aout_1959-fr-e39692fe-4a77-4942-a957-c51196d1c71f.html.

- **Rapports, comptes rendus et allocutions politiques**

Allocution de Pierre Mendès France devant l'Assemblée nationale le 12 novembre 1954. Consulté le 26 avril 2021 sur https://gpthome69.files.wordpress.com/2020/06/mendes-france_algerie_1954.pdf.

Constitution du 4 octobre 1958. Consulté le 13 mai 2021 sur https://www.senat.fr/evenement/revision/texte_originel.html#XII.

Communiqué de Charles de Gaulle remis à la presse le 15 mai 1958. Consulté le 2 avril 2021 sur <https://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/03/Declaration-du-15-mai-1958.pdf>.

Compte rendu n° 56, session ordinaire de 2012-2013, Commission de la défense nationale et des forces armées, mercredi 20 février 2013, Assemblée nationale. Consulté le 3 juin 2021 sur <https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-cdef/12-13/c1213056.pdf>.

Déclaration de Nicolas Sarkozy, Paris, 27 août 2007. Consulté le 6 juin 2021 sur <https://www.vie-publique.fr/discours/167585-declaration-de-m-nicolas-sarkozy-president-de-la-republique-sur-les-p>.

Décret n° 82-306, publié le 2 avril 1982 au Journal officiel de la République. Consulté le 6 mars 2021 sur <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000517072/>.

Discours de Bernard Émié au Comité exécutif contre le terrorisme, 1^{er} février 2021. Consulté le 1^{er} juin 2021 sur [Le discours de Bernard Emié, directeur général de la sécurité extérieure](#).

Documentation française, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2008*, Odile Jacob, Tome 1, 2008, 402 p. Consulté le 6 mars 2021 sur <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/084000341.pdf>.

Documentation française, *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013*, Odile Jacob, Tome 1, 2013, 160 p. Consulté le 6 mars 2021 sur http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/pdf/le_livre_blanc_de_la_defense_2013.pdf.

Message de René Coty aux Chambres le 29 mai 1958. Consulté le 21 mai 2021 sur http://www.senat.fr/comptes-rendus-seances/4eme/pdf/documents_parlementaires/1958/i1957_1958_0468.pdf.

Présidence de la République, « La stratégie nationale du renseignement », Coordination nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, juillet 2019. Consulté le 4 juin 2021 sur <https://www.economie.gouv.fr/files/20190703-cnrlt-np-strategie-nationale-renseignement.pdf>.

Résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies, *Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux*, 14 décembre 1960. Consulté le 12 avril 2021 sur <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/Independence.aspx>.

- **Autres**

Actes de colloque du Centre bordelais d'études africaines, du Centre d'étude d'Afrique Noire et de l'Institut Charles-de-Gaulle, « La politique africaine du général de Gaulle 1958-1969 », octobre 1979, Pedone.

Le Coran.

Bibliographie

- **Ouvrages**

Benjamin Stora, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 2004, 128 p.

Bertrand Warusfel, *Contre-espionnage et protection du secret : Histoire, Droit et Organisation de la sécurité nationale en France*, Paris, Lavauzelle, 2000, 495 p.

Charles-Robert Agneron, *De « l'Algérie française » à l'Algérie algérienne*, Bouchène, vol. 1, 2005, 624 p.

Christophe Soullez, *Les services secrets : Histoire, méthodes et organisation du renseignement*, Paris, Eyrolles, 2020, 184 p.

Claude Faure, *Aux services de la République : du BCRA à la DGSE*, Paris, Fayard, 2004, 786 p.

Diane Ethier, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, PU Montréal, 2010, 274 p.

Gilbert Guillaume, *Terrorisme international*, Paris, A. Pedone, 1977, 134 p.

Graham T. Allison, Philip Zelikow, *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Little, Pearson, 1999, 432 p.

Grégory Daho, *La transformation des armées : Enquête sur les relations civilo-militaires en France*, Maison des Sciences de l'Homme, 2016, 406 p.

Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique du 20^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2013, 412 p.

Jean Guisnel, *Histoire secrète de la DGSE*, Paris, Robert Laffont, 2019, 384 p.

Jean Salmon, *Dictionnaire de droit international public*, Bruylant Edition, 1^{er} novembre 2001, 1 198 p.

Jean-Christophe Notin, *Le maître du secret*, Paris, Tallandier édition, 2018, 324 p.

Jean-Pierre Bat, *Les réseaux Foccart : l'homme des affaires secrètes*, Paris, Nouveau Monde, 2018, 360 p.

Jérôme Poirot, *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin, 12 mars 2018, 864 p.

Magali Bessone, *La Justice*, Paris, Flammarion, 2011, 240 p.

Mahfoud Kaddache, *Histoire du nationalisme algérien, 1919-1951 : tome 2*, Paris, Paris Mediterra, 2003, 982 p.

Martin Windrow, *The Algerian War, 1954-62*, Osprey Publishing, 1997, 48 p.

Olivier Mas, *Profession espion*, Paris, Hoëbeke, 2019, 208 p.

Paul Aussaresses, *Services spéciaux Algérie 1955-1957 : mon témoignage sur la torture*, Paris, Perrin, 2001, 197 p.

Paul Reuter, *Introduction au droit des traités*, Graduate Institute Geneva, 3^e édition, 1995, 251 p.

Pierre Marion, *Le Pouvoir sans visage : le complexe militaro-industriel*, Calmann-Lévy, 1^{er} avril 1994, 276 p.

Robert F. Berkhofer, Jr., *A Behavioral Approach to Historical Analysis*, New York Free Press, 1^{er} janvier 1969.

Sun Tzu, *L'Art de la guerre*, Vème siècle av. J.-C..

Vincent Nouzille, *Les tueurs de la République*, Paris, Fayard, 2020, 560 p.

- **Ouvrages collectifs**

André Renault, Maurice Robert, « *Ministre* » de l'Afrique, Paris, Le Seuil, 2004, 416 p.

Antoine Gasler, Thomas Hofnung, *Nos chers espions en Afrique*, Paris, Fayard, 2018, 240 p.

Christine Ockrent, Alexandre de Marenches, *Dans le secret des princes*, Paris, Stock, 1986, 150 p.

David Benichou, Farhad Khosrokhavar, Philippe Migaux, *Le jihadisme : le comprendre pour mieux le combattre*, Paris, Plon, 30 avril 2015, 496 p.

Didier Bigo, Laurent Bonelli Thomas Deltombe, *Au nom du 11 septembre... : les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, 420 p.

Floran Vadillo, Alexandre Papaemmanuel, *Les espions de l'Élysée : le Président et les services de renseignement*, Paris, Tallandier édition, 2019, 328 p.

Gérard Davet et Fabrice Lhomme, « Un président ne devrait pas dire ça... », Paris, Stock, 2016, 672 p.

Isabelle Duyvesteyn, Ben de Jong, Joop van Reijn, *The Future of Intelligence : Challenges in the 21st century*, New-York, Routledge, 2015, 182 p.

Jean Guisnel, Claude Silberzahn, *Au cœur du secret : 1500 jours aux commandes de la DGSE (1989-1993)*, Paris, Fayard, 1995, 330 p.

Jean-François Gayraud, David Sénat, *Le terrorisme*, Paris, Presse Universitaire de France – PUF, 2002, 127 p.

Pierre Brocheux, Samya El Mechat, Marc Frey, Karl Hack, Arnaud Nanta, Solofo Randrianja, Jean-Mars Regnault, *Les décolonisations au XXème siècle*, Armand Colin, 2012, 336 p.

Roger Faligot, Jean Guisnel, Rémi Kauffer, *Histoire politique des services secrets français : de la Seconde Guerre mondiale à nos jours*, Paris, La Découverte, 2013, 1227 p.

Roger Faligot, Jean Guisnel, Rémi Kauffer, Renaud Lecadre, François Mayle, Martine Orange, Francis Zamponi, *Histoire secrète de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2020, 1459 p.

Saul Friedländer, Elie Barnavi, *La politique étrangère du général de Gaulle*, Institut universitaire de hautes études internationales Genève, 1985, 207 p.

- **Articles de revues**

« De la terreur au terrorisme », *La pensée de midi*, vol. 2, n° 31, 2010, pp. 185-199.

André Eshet, « Aspects stratégiques de la politique étrangère gaullienne », *La politique étrangère du général de Gaulle*, Genève, 1985, pp. 75-84.

Benjamin Oudet, « Les coopérations internationales françaises de renseignement face aux nouvelles menaces », *Les Champs de Mars*, vol. 1, n° 30, 2018, pp. 27-35.

Bernard Droz, « Le cas très singulier de la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 5, 1985, pp. 81-90.

Bernard Droz, « Regards sur la décolonisation de l'Afrique Noire », *Labyrinthe*, vol. 16, 2003, pp. 9-18.

Bernard Émié, « Le rôle de la DGSE dans la lutte contre le terrorisme », *L'ENA hors les murs*, n° 472, 2017, pp. 4-5.

Boris Le Chaffotec, « Promouvoir l'échange du secret », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, vol. 2, n° 36, 2012, pp. 101-111.

Camille Lacoste-Dujardin, « Opération « Oiseau bleu », 1956. Géostratégie et ethnopolitique en montagne kabyle », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 41-42, 1986, pp. 167-193.

Charlotte Lepri, « Les services de renseignement en quête d'identité : quel rôle dans un monde globalisé ? », *Géoéconomie*, vol. 2, n° 45, 2008, pp. 33-53.

Christian Vigouroux, « Le renseignement, une nécessité au service de la République... à surveiller », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 43-45.

Christoph Elhardt, « The causal nexus between trust, institutions and cooperation in international relations », *Journal of Trust Research*, vol. 5, n° 1, 2015, pp. 55-77.

Claude Faure, « Bref historique des services de renseignement et de sécurité français contemporains », *Revue historique des armées*, n° 247, 2007.

Claude Faure, « Du BCRA au SDECE : le renseignement au service de la République », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 12-14.

Claude Liauzu, « Interrogations sur l'histoire française de la colonisation », *Genèses*, vol. 1, n° 46, 2002, pp. 22-59.

Claude Silberzahn, « Les mutations de la DGSE après la crise du *Rainbow Warrior* », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 15-17.

Constantin Katsakioris, « L'union soviétique et les intellectuels africains », *Cahiers du monde russe*, vol. 1-2, n° 47, 2006, pp. 15-32.

Daniel Bachet, « Éditorial (2). Le terrorisme djihadiste : ses causes, ses effets et ses suites », *L'homme & la société*, vol. 1-2, n° 195-196, 2015, pp. 25-28.

Daniel Benjamin, « Le terrorisme en perspective », *Politique étrangère*, vol. 4, 2006, pp. 887-900.

Danis Jeffrey, « La culture de la mort chez les jeunes djihadistes de l'État islamique », *Frontières*, vol. 29, n° 1, 2017.

Domenico Mazzeo, « Les Nations Unies et la diplomatie de la décolonisation », *Études Internationales*, vol. 3, n° 3, 1972, pp. 330-354.

François Mary, « Le terroriste, la terreur et le terrorisé », *Le carnet Psy*, vol. 9, n° 194, 2015.

Frédéric Médard, « Les débuts de la guerre d'Algérie : errements et contradictions d'un engagement », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 240, n° 4, 2010, pp. 81-100.

Guillaume Le Foyer de Costil, « Le terrorisme du xxie siècle ou la privatisation de la violence collective », *Le Journal des Psychologues*, vol. 4, n° 257, 2008, pp. 44-47.

Jean-Jacques Becker, Serge Berstein, « L'anticommunisme en France », *Vingtième siècle revue d'histoire*, n° 15, 1987, pp. 17-28.

Jean-Pierre Bat, « Le rôle de la France après les indépendances », *Afrique contemporaine*, vol. 3, n° 235, 2010, pp. 43-52.

Jean-Pierre Bat, « Le secteur N (Afrique) et la fin de la Guerre froide », *Relations Internationales*, vol. 1, n° 165, 2016, pp. 43-56.

Jean-Pierre BAT, « Les « archives Foccart » aux Archives nationales », *Afrique & histoire*, vol. 5, n° 1, 2006, pp. 189-201.

Jean-Pierre Bat, Nicolas Courtin, « Le renseignement français en Afrique », *Revue Défense Nationale*, vol. 7, n° 792, 2016, pp. 65-69.

Katharina Städtler, « La décolonisation de l'Afrique vue par Les Temps modernes (1945-1952) », *Rue Descartes*, vol. 2, n° 36, 2002, pp. 93-105.

Léopold Sédar Senghor, « Qu'est-ce que la négritude ? », *Études françaises*, vol. 3, n° 1, 1967.

Mohamed Talbi, « L'islam et le monde moderne », *Politique étrangère*, n° 2, 1960, pp. 101-109.

Neal A. Pollard, « On counterterrorism and intelligence », *National Intelligence Systems : Current Research and Future Prospects*, Cambridge UP, 2012.

Patrick Quantin, « La vision gaullienne de l'Afrique noire : permanences et adaptations », 11 p.

Philip Mudd, « Understanding Terrorism Analysis », *The Intelligence Journal of U.S. Intelligence Studies*, vol. 20, n° 3, 2014.

Philippe Hayez, « Le renseignement, facteur de puissance ? », *AFRI*, vol. IX, 2008, pp. 519-535.

Philippe Hugon, « La politique économique de la France en Afrique », *Politique africaine*, vol. 1, n° 105, 2007, pp. 54-69.

Philippe Rondot, « Face aux menaces diffuses, le renseignement humain devrait pouvoir garder sa place », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 34-36.

Pierre Armor, « La DGSE et ses nouveaux défis », *Après-demain*, vol. 1, n° 37, 2016, pp. 20-23.

Pierre Lacoste, « Une nouvelle stratégie pour le renseignement ? », *Politique étrangère*, n° 1, 1997, pp. 83-97.

Pierre-Michel Eisemann, « La politique africaine du général de Gaulle. 1958-1969 », *Politique étrangère*, n° 1, 1982, pp. 243-244.

Rose Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés », *Le Mouvement social*, n° 255, 2016, pp. 71-85.

Stéphane Lefebvre, « The difficulties and dilemmas of international intelligence cooperation », *International Journal of Intelligence and CounterIntelligence*, vol. 16, n° 4, 2003, pp. 527-542.

Sylvain C. Anignikin, « Les élites africaines et l'indépendance : le cas de « évolués » du (Bénin) », *Outre-mers*, vol. 97, n° 368-369, 2010, pp. 32-33.

Sylvain Mary, « Renseignement, propagande et réseaux gaullistes outre-mer. Jacques Foccart et les Antilles-Guyane sous la IV^e République », *Histoire, économie & société*, vol. 4 ; 2015, pp. 110-122.

Walter Bruyère-Ostells, « Outil militaire et politique africaine de la France depuis 1960 : tableau historiographique et perspectives de recherche », *Relations Internationales*, vol. 2, n° 165, 2016, pp. 3-22.

William Grossin, « Les représentations temporelles et l'émergence de l'histoire », *L'Année Sociologique*, vol. 39, 1989, pp. 233-254.

Xavier Crettiez, « La mise en scène de la violence politique à travers les conférences de presse du FLNC », *Cultures & Conflits*, 1993.

Zaki Laïdi, « L'URSS et l'Afrique : vers une extension du système socialiste mondial ? », *Politique étrangère*, n° 3, 1983, pp. 679-699.

- **Articles de revues numériques**

« Macron aime les notes », *Challenges*, le 9 avril 2020. Consulté en ligne le 5 juin 2021.

« Renseignement : le PNCD, ce service secret que la loi légaliserait », *Le Parisien*, le 20 avril 2015. Consulté en ligne le 7 juin 2021.

Anne-Laure Dupont, « Nahda, la renaissance arabe », *Le Monde diplomatique – Manière de voir*, n° 106, août septembre 2009. Consulté en ligne le 2 juin 2021.

Christophe Petit Tesson, « François Hollande, un quinquennat marqué par le terrorisme », *RFI*, le 11 mai 2017. Consulté en ligne le 5 juin 2021.

Jean-Marc Manach dit BugBrother, « Frenchelon : la carte des stations espion du renseignement français », *Le Monde*, le 16 juin 2009. Consulté le 6 juin 2021.

Jérémy Baruch, « Le pétrole congolais d'Elf, huile de la Françafrique », *Le Monde*, le 10 avril 2018. Consulté en ligne le 13 mars 2021.

Franck Cognard, « La DGSE lève (un peu) le voile sur son activité au Sahel », *Franceinfo*, le 1^{er} février 2021. Consulté en ligne le 24 mars 2021.

Jacques Follorou, « De 1956 à 1962, la France a ordonné à ses services secrets d'assassiner des citoyens français », *Le Monde*, le 25 septembre 2020. Consulté en ligne le 12 avril 2021.

Jean-Pierre Bat, « L'indépendance africaine dans l'œil des espions », *Libération*, le 27 juin 2014. Consulté en ligne le 4 mars 2021.

Mahelal ALI, « Dans le sillage du Congrès de la Soumam : l'Opération « Oiseau Bleu » ! (1^{re} partie) », *El Watan*, le 16 septembre 2017. Consulté en ligne le 16 février 2021.

Marine Carballet en entretien avec Cyrille BRET, « Le 11 septembre 2001, nous a fait rentrer dans l'âge de la terreur », *FigaroVox*, le 18 septembre 2020. Consulté en ligne le 3 juin 2021.

Nils Andersson, « Homicide d'État en Algérie », *Libération*, le 24 mai 2001. Consulté en ligne le 4 avril 2021.

Nils Andersson, « Crimes d'État, François Hollande et les opérations homo », *Mediapart*, le 28 octobre 2016. Consulté en ligne le 4 juin 2021.

Xavier Sota en entretien avec Vincent Nouzille, « "Permis de tuer" : quand les services secrets français règlent les comptes », *Sud-Ouest*, le 29 avril 2015. Consulté en ligne le 5 juin 2021.

- **Documents audiovisuels et radiophoniques**

« Les aveux posthumes du général Aussaresses : "On a tué Audin" », 9 janvier 2014, 1 minute. Écouté le 17 mai sur https://www.francetvinfo.fr/france/video-les-aveux-posthumes-du-general-aussaresses-on-a-tue-audin_500432.html.

« Quand la DGSE dévoile une vidéo tournée clandestinement au cœur d'Al-Qaïda », 2 février 2021. Regardé le 27 mai 2021 sur <https://www.europe1.fr/international/quand-la-dgse-devoile-une-video-tournee-clandestinement-au-coeur-dal-qaida-4022627>.

Alain Foka, « Spéciale Archives d'Afrique – David Dacko (1/6) », *RFI*, 21 juillet 2010, 27 minutes. Écouté le 30 mai 2021 sur <https://www.rfi.fr/fr/emission/20100721-1-speciale-archives-afrique-david-dacko-16>.

Bernard Bajolet, Jean-Dominique Merchet, « Le rôle du renseignement dans l'élaboration et la conduite de la politique étrangère française », 2018, 12 minutes. Regardé le 3 février 2021 sur <https://www.ifri.org/fr/espace-media/videos/role-renseignement-lelaboration-conduite-de-politique-etrangere-francaise>.

Jean-Alphonse Richard, Marie Bossard, « L'affaire Marković : sexe, scandale et showbiz », *RTL*, 5 mai 2021, 47 minutes. Écouté le 25 mai 2021 sur <https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/l-affaire-markovic-meurtre-crapuleux-ou-affaire-d-etat-7900028072>.

Laurent Correau, « Foccart : l'architecte tout puissant des relations franco-africaines », *RFI*, émission du 26 mars 2015, 13 minutes. Écouté le 1^{er} juin 2021 sur <https://www.rfi.fr/fr/emission/20150326-foccart-architecte-relations-france-afrique-fran%C3%A7afrique-archives-de-gaulle>.

Talks with a Spy, « Les 5 meilleurs services de renseignement du monde », 2018, 7 minutes. Regardé le 2 juin 2021 sur <https://www.youtube.com/watch?v=jFqs0qBLVNU>.

Talks with a Spy, « La coopération entre services de renseignement », 2019, 12 minutes. Regardé le 2 juin 2021 sur <https://www.youtube.com/watch?v=qQPVAefTM6Y&t=191s>.

- **Billets de blog**

« 11^e choc », *HistoireDuMonde*, 8 juin 2015. Consulté le 24 mars 2021 sur <https://www.histoiredumonde.net/11eme-Choc.html>.

« 18 mai 1978 : Opération Bonite », *La chronique du CESA*. Consulté le 23 mai 2021 sur <https://www.operationnels.com/wp-content/uploads/2014/05/operationBonite.pdf>.

« Le colonel Roussillat et le SDECE face au FLN (I) », *devirisillustribusblog*, 21 septembre 2017. Consulté le 12 avril 2021 sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2017/09/21/le-colonel-roussillat-et-les-operations-homo-i/>.

« Le colonel Roussillat et le SDECE face au FLN (II) », *devirisillustribusblog*, 22 septembre 2017. Consulté le 14 avril 2021 sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2017/09/22/le-colonel-roussillat-et-les-operations-homo-ii/>.

« Le colonel Érouart et l'épopée du 11e Choc (III) », *devirisillustribusblog*, 30 juin 2018. Consulté le 15 avril 2021 sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2018/06/30/le-colonel-erouart-et-laventure-du-11e-choc-iii/>.

« Grandes figures des services spéciaux français : Ivan de Lignières », *devirisillustribusblog*, 21 décembre 2016. Consulté le 3 mai 2021 sur <https://devirisillustribusblog.wordpress.com/2016/12/21/yvan-de-lignieres-le-james-bond-francais/>.

Benjamin Thibord, « Visite de Michel Rocard à la DGSE – 23 août 1990 », *MichelRocard*. Consulté le 3 juin 2021, sur <https://michelrocard.org/app/photopro.sk/rocard/publi?docid=357235#sessionhistory-ready>.

Hugo Toupin, « Les services de renseignement français 1981-1991 », *LesYeuxduMonde*, 13 avril 2014. Consulté le 8 mars 2021, sur <https://les-yeux-du-monde.fr/guerrefroide/18090-les-services-de-renseignement>.

Table des matières

Introduction.....	5
PARTIE 1 : ASSASSINAT, DÉSARMEMENT ET DÉSTABILISATION : LES OPÉRATIONS SPÉCIALES DU SDECE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE.....	14
SECTION 1 : Les opérations spéciales exécutées par les services du SDECE.....	14
Paragraphe 1 : Les opérations Homo du Service Action du SDECE.....	15
1.1.1. <i>Les opérations Homo, de la théorie à la pratique.....</i>	<i>15</i>
1.1.2. <i>Des acteurs aux quatre coins de l'Europe.....</i>	<i>19</i>
Paragraphe 2 : Les opérations Arma et de déstabilisation menées grâce aux renseignements du SDECE.....	22
1.2.1. <i>Désarmer, déstabiliser et intoxiquer l'opposition.....</i>	<i>23</i>
1.2.2. <i>Le SDECE : organe de production de renseignements sur le FLN.....</i>	<i>29</i>
SECTION 2 : Les services français dans des contextes de renouvellement politique et social.....	31
Paragraphe 1 : Le SDECE et le renouveau politique français.....	31
2.1.1. <i>Des services de renseignement autonomes du pouvoir politique jusqu'en 1958.....</i>	<i>31</i>
2.1.2. <i>De nouvelles relations entre politiques et services de renseignement après 1958.....</i>	<i>35</i>
Paragraphe 2 : Des revendications convergentes en Afrique qui bouleversent la situation en Algérie française.....	39
2.2.1. <i>La radicalisation de mouvements idéologiques et communautaires en Afrique.....</i>	<i>39</i>
2.2.2. <i>Des mouvements contestataires violents en Algérie : le FLN et la guerre.....</i>	<i>42</i>
PARTIE 2 : LES ACTIONS OFFENSIVES DU SDECE ET DE SES ALLIÉS EN AFRIQUE FRANCOPHONE, MENACÉE PAR L'EXPANSION COMMUNISTE.....	47
SECTION 1 : Les « barbouzeries » gaullistes et aides clandestines du SDECE en Afrique francophone.....	47
Paragraphe 1 : Soutenir les régimes de l'ancien empire colonial français au lendemain des décolonisations.....	48
1.1.1. <i>Interventions multiples et barbouzeries pour préserver les intérêts français.....</i>	<i>48</i>
1.1.2. <i>Les réseaux gaullistes organisés depuis l'Élysée et le boulevard Mortier.....</i>	<i>53</i>
Paragraphe 2 : Assister officieusement les régimes anti-communistes africains.....	56
1.2.1. <i>L'Angola et le Zaïre : deux pays voisins menacés par des régimes prosoviétiques....</i>	<i>56</i>
1.2.2. <i>Le Front Polisario et Bokassa contre les offensives du SDECE.....</i>	<i>60</i>

SECTION 2 : La politique française et l'impératif commun de lutte contre le communisme en Afrique.....	63
Paragraphe 1 : Les politiques françaises en Afrique : de la préservation du pré-carré à la contestation du communisme.....	64
2.1.1. <i>La Françafrique gaulliste de Jacques Foccart et Maurice Robert.....</i>	64
2.1.2. <i>Alexandre de Marenches et la diplomatie anti-communiste.....</i>	68
Paragraphe 2 : La coopération étrangère contre l'expansion du communisme en Afrique.....	72
2.2.1. <i>La propagation du communisme en Afrique dans les archives.....</i>	72
2.2.2. <i>La collaboration entre services de renseignement étrangers.....</i>	77
PARTIE 3 : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE LA DGSE UNIES À CELLES D'AUTRES SERVICES AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME.....	81
SECTION 1 : Les nouvelles méthodes opérationnelles d'un service modernisé.....	83
Paragraphe 1 : Les nouveaux dispositifs de la DGSE contre le terrorisme.....	83
1.1.1. <i>Le ciblage et les opérations offensives spéciales.....</i>	83
1.1.2. <i>La prévention et l'entrave.....</i>	86
Paragraphe 2 : De nouveaux types d'acteurs.....	88
1.2.1. <i>Le renforcement du personnel et des moyens de la DGSE.....</i>	89
1.2.2. <i>Une nouvelle génération de présidents face à des ennemis déterminés.....</i>	92
SECTION 2 : Une menace islamiste nouvelle qui unit les services occidentaux modernes.....	95
Paragraphe 1 : Un nouveau paysage institutionnel des renseignements français.....	96
2.1.1. <i>Du SDECE à la création et modernisation de la DGSE.....</i>	96
2.1.2. <i>La collaboration des services de renseignement français face à la menace terroriste.....</i>	99
Paragraphe 2 : La coopération internationale pour contrer une menace commune et globale.....	103
2.2.1. <i>Un nouveau terrorisme d'inspiration islamiste.....</i>	103
2.2.2. <i>La coopération internationale des services de renseignement et ses limites.....</i>	106
Conclusion.....	111
Annexes.....	113
Sources.....	130
Bibliographie.....	133